
**SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au
Développement**

Direction générale de la Coopération au Développement

***Rapport au Parlement sur l'action de la Belgique en vue de la réalisation des
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)***

2008

Liste des acronymes

AID - IDA	Association internationale de développement – <i>International Development Association</i>
AMGI - MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements - <i>Multilateral Investment Guarantee Agency</i>
APD - ODA	Aide publique au développement – <i>Official Development Aid</i>
CAD	Comité d'aide au développement (organe de l'OCDE)
CGIAR	<i>Consultative Group on International Agriculture Research</i>
CIALCA	<i>Consortium for Agriculture-based Livelihoods in Central Africa</i>
DGCD	Direction générale de la Coopération au Développement
DSRP - PRSP	Document stratégique de réduction de la pauvreté - <i>Poverty Reduction Strategy Paper</i>
FBS	Fonds Belge de Survie
FMI – IMF	Fonds monétaire international – <i>International Monetary Fund</i>
GMR	<i>Global Monitoring Report</i> (publication annelle de la Banque mondiale sur les MDGs)
HDR	<i>Human Development Report</i> (publication annuelle du PNUD)
IDH	Indice de développement humain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT- ILO	Organisation internationale du travail – <i>International Labour Organisation</i>
OMD - MDGs	Objectifs du millénaire pour le développement - <i>Millennium Development Goals</i>
ONUSIDA-UNAIDS	Programme commun des Nations Unies sur le HIV/ Sida
NU - UN	Nations Unies – <i>United Nations</i>
OMS - WHO	Organisation mondiale de la santé – <i>World Health Organisation</i>
PAM	Programme alimentaire mondiale
PMA	Pays les moins avancés
PIB	Produit intérieur brut
PPTE - HIPC	Pays pauvres très endettés – <i>Highly Indebted Poor Countries</i>
PNUD - UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement – <i>United Nations Development Programme</i>
RDC	République Démocratique du Congo
SFI - IFC	Société financière internationale - <i>International Finance Corporation (World Bank)</i>
U5MR	<i>Under Five Mortality Ratio</i> : Taux de mortalité infantile chez les enfants de moins de cinq ans
UNDGO	<i>United Nations Development Group Office</i>
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation</i>
UNFPA	<i>United Nations Population Fund</i>
UNICEF	<i>United Nations Children's Fund</i>
WB	<i>World Bank</i>
WDI	<i>World Development Indicators</i> (publication annuelle de la Banque mondiale)
WDR	<i>World Development Report</i> (publication annuelle de la Banque mondiale)

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES.....	2
TABLE DES MATIERES.....	3
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION : CONTEXTE DES OMD	7
A. CONTEXTE INTERNATIONAL	7
B. LA BELGIQUE ET LES OMD	8
C. OBLIGATION LEGALE ET STRUCTURE DU RAPPORT	9
1. EVOLUTION GLOBALE DES OMD.....	11
2. LES OMD ET LES PAYS PARTENAIRES DE LA BELGIQUE	14
2.1 DIVERSITE DES 18 PAYS PARTENAIRES BELGES	14
2.1.1 Démographie	14
2.1.2 Des croissances économiques très contrastées.....	15
2.1.3 Evolution des dépenses publiques liées à l'éducation dans les 18 pays partenaires	15
2.1.4 Evolution des dépenses publiques liées à la santé dans les pays partenaires	15
2.1.5 Evolution des revenus et dépenses dans les pays partenaires belges	16
2.1.6 Evolution du service total de la dette, de l'APD/habitant et de l'APD/PIB	16
2.1.7 L'indice de développement humain dans les 18 pays partenaires belges.....	16
2.1.8 Evolution des 6 indicateurs de bonne gouvernance dans nos pays partenaires	17
2.1.9 L'emprunte écologique dans nos pays partenaires (2003-2005).....	19
2.2 EVOLUTION DES OMD DANS LES 18 PAYS PARTENAIRES BELGES	20
2.2.0 Aperçu global de l'évolution des OMD dans nos 18 pays partenaires :	20
2.2.1 OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.....	22
2.2.2 OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	23
2.2.3 OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	23
2.2.4 OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans	24
2.2.5 OMD 5 : Améliorer la santé maternelle	24
2.2.6 OMD 6 : Combattre le VIH/ sida, le paludisme et d'autres maladies	24
2.2.7 OMD7 : Assurer un environnement durable	25
2.2.8 OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	26
3. LES CONTRIBUTIONS DE LA BELGIQUE AUX OBJECTIFS DU MILLENAIRE	29
3.1 OMD 1 : REDUIRE DE MOITIE LA PROPORTION D'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM	29
3.2 OMD 2 : ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	32
3.3 OMD 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES	35
3.4 SOUTIEN STRUCTUREL A LA SANTE PUBLIQUE (OMD 4, OMD 5, OMD 6)	37
3.5 OMD7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE	45
3.6 OMD 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT	47
3.6.1 L'aide publique au développement de la Belgique en 2007	48
3.6.2 Évolution de la part de l'APD dans le Revenu National Brut de 2000 à 2007.....	48
3.6.3 Pertinence de l'APD belge pour la réalisation des OMD	49
3.6.4 Les efforts de la Belgique en faveur d'un emploi décent pour les jeunes	50
4. CONCLUSION GENERALES ET RECOMMANDATIONS.....	52
5. BIBLIOGRAPHIE	55
6. ANNEXES	57
ANNEXE 0 : LA DECLARATION DU MILLENAIRE DES NATIONS UNIES 55/2 (SEPTEMBRE 2000).....	58
ANNEXE 1.1 LES OMD ; 8 OBJECTIFS, 18 CIBLES ET 48 INDICATEURS (2005).....	67
ANNEXE 1.2 LES OMD ; 8 OBJECTIFS, 21 CIBLES ET 60 INDICATEURS (JUN 2008)	70

ANNEXE 2. ARRETE ROYAL DETERMINANT LES 21 ORGANISATIONS INTERNATIONALES PARTENAIRES DE LA COOPERATION MULTILATERALE (BELGE) - PROMULGUE LE 15 AVRIL 2008.....	72
ANNEXE 3. LOI RELATIVE AU SUIVI DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN CE QUI CONCERNE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (14 JUIN 2005)	75
ANNEXE 4. EVOLUTION GLOBALE DES 7 MDGS DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU MONDE.....	77
ANNEXE 5. CARACTERISTIQUES DES 18 PAYS PARTENAIRES DE LA BELGIQUE.....	83
<i>Annexe 5.1 Population, fertilité et espérance de vie des 18 pays partenaires.....</i>	<i>83</i>
<i>Annexe 5.2 PIB/capita, RNB/capita, RNB/capita en PPA, Croissance et Croissance/capita</i>	<i>84</i>
<i>Annexe 5.3 Part des dépenses liées à l'éducation</i>	<i>85</i>
<i>Annexe 5.4 Part des dépenses liées à la santé et part des dépenses militaires.....</i>	<i>86</i>
<i>Annexe 5.5 Part des recettes fiscales et des dépenses publiques dans le PIB</i>	<i>87</i>
<i>Annexe 5.6 : Service totale de la dette/PIB, APD/capita et part de l'APD dans le PIB.....</i>	<i>88</i>
<i>Annexe 5.7 : Evolution de la bonne gouvernance dans les pays partenaires</i>	<i>90</i>
ANNEXE 6. EVOLUTION DES OMD DANS LES 18 PAYS PARTENAIRES (ANALYSE DE 24 INDICATEURS).....	91
<i>Annexe 6.0 : Remarques préliminaires.....</i>	<i>91</i>
<i>Annexe 6.1 : MDG 1 ; Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.....</i>	<i>92</i>
<i>Annexe 6.2 : OMD 2 ; Assurer l'éducation primaire pour tous</i>	<i>96</i>
<i>Annexe 6.3 : OMD 3 ; Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	<i>98</i>
<i>Annexe 6.4 : OMD 4 ; Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans</i>	<i>100</i>
<i>Annexe 6.5 : OMD 5 ; Améliorer la santé maternelle</i>	<i>101</i>
<i>Annexe 6.6 : OMD 6 ; Combattre le VIH/ sida, le paludisme et d'autres maladies.....</i>	<i>102</i>
<i>Annexe 6.7 : OMD 7 ; Assurer un environnement durable</i>	<i>106</i>
<i>Annexe 6.8 : OMD 8 ; Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</i>	<i>109</i>
ANNEXE 7.1 : 28 EXEMPLES DE PROGRAMMES SOUTENUS PAR LA DGCD POUR ATTEINDRE LES OMD	110
ANNEXE 7.2 : PROGRAMMES DE L'ONG « LE MONDE SELON LES FEMMES » SOUTENUS PAR LA COOPERATION INDIRECTE EN FAVEUR DE L'OMD 3	112
ANNEXE 8. EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT BELGE DE 2003 A 2007	113
ANNEXE 9 : MONTANTS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT DES 22 PAYS DE L'OCDE (2006/2007)	115
ANNEXE 10 : LA BELGIQUE AU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL ET A LA BANQUE MONDIALE	120
<i>Annexe 10.1 : Rapport annuel de la délégation belge au Fonds Monétaire International.....</i>	<i>120</i>
<i>Annexe 10.2 : Contribution de la Belgique au Groupe Banque Mondiale</i>	<i>123</i>
<i>Annexe 10.3: Rapport annuel de la délégation belge à la Banque mondiale (20 mai 2008).....</i>	<i>124</i>
ANNEXE 11 : LA BELGIQUE AU PNUD	133
<i>Annexe 11.1 : Contributions financières de la Belgique au PNUD.....</i>	<i>133</i>
<i>Annexe 11.2 Rapport annuel de la délégation belge au PNUD.....</i>	<i>135</i>
ANNEXE 12. LISTE DES 41 PAYS EN DEVELOPPEMENT ELIGIBLES A L'INITIATIVE PPTE	137

Sommaire

La Belgique s'est engagée solennellement au Nations Unies, lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, à contribuer à réduire drastiquement le niveau de l'extrême pauvreté dans le monde et améliorer substantiellement la qualité de vie de centaines de millions de personnes essentiellement en matière d'éducation et de santé. Cet engagement politique global et historique avec une échéance précise pour l'année 2015 s'est concrétisé par l'adoption d'« Objectifs de Développement » quantifiables et mesurables par des indicateurs. Avec un accent clairement mis sur les secteurs sociaux du développement humain, l'éducation et la santé, les OMD doivent être compris comme un « contrat de développement » entre le Nord et le Sud : priorité dans les pays du Sud aux secteurs clés du développement humain avec la réalisation des 7 premiers Objectifs, et une promesse du Nord de financer cette politique de manière cohérente (Objectif 8). Le présent document est le troisième rapport concernant la contribution de la Belgique à la réalisation de ces Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le rapport vise à répondre à 3 questions fondamentales en ce qui concerne la Belgique :

- 1/ Comment évoluent les 18 pays partenaires concernant la réalisation des OMD ?
- 2/ Que fait concrètement la Belgique pour aider ses pays partenaires à les atteindre ?
- 3/ Comment améliorer à l'avenir l'action belge en matière de réalisation des OMD ?

La réponse à la première question est nuancée. Dans certains pays et dans certains domaines, des progrès ont été enregistrés, mais dans la plupart des pays, et surtout en Afrique sub-saharienne, les progrès sont nettement insuffisants pour atteindre les OMD d'ici 2015. Pour 9 des 18 pays partenaires de la Belgique, on régresse et l'extrême pauvreté augmente. C'est principalement dans le secteur des soins de santé que les résultats sont à la traîne. La fragilité et l'instabilité de certains pays partenaires jouent en outre un rôle négatif sur leur développement : les pays qui connaissent des situations de conflits ou qui en sortent à peine n'enregistrent pas ou très peu de progrès. La paix et la bonne gouvernance sont donc deux facteurs déterminants pour atteindre des OMD. Par ailleurs, les quelques progrès enregistrés dans certains pays n'ont pas profité aux plus pauvres. Ce sont visiblement les groupes les plus favorisés de la population qui profitent le plus des progrès enregistrés. Plus inquiétant aussi est le faible degré d'appropriation des pays du sud à la réalisation des OMD. Trop peu de pays prennent les mesures budgétaires et fiscales en vue de progresser vers les OMD. La réalisation des Objectifs est trop souvent perçue par le Sud comme une affaire des donateurs du Nord.

Mais tout n'est pas nécessairement sombre, et l'on constate, dans l'ensemble, de réels progrès en matière d'enseignement primaire dans presque tous les pays partenaires, y compris en ce qui concerne l'inscription des jeunes filles à l'école. La mortalité infantile et maternelle sont en baisse constante dans les pays partenaires. De bons résultats sont observés en ce qui concerne l'accès à l'eau potable.

Mais dans leur ensemble, les résultats sont décevants et sont même très préoccupants en ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne. Lorsqu'on sait que les progrès sur les OMD ont été plus rapides entre les années 1970 -1990 qu'entre les années 1990-2007, il y a de quoi s'interroger. A l'avenir, nous devons donc, ensemble avec les pays partenaires, redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Que fait concrètement la Belgique pour aider ses pays partenaires à atteindre les Objectifs ?

Comme cela apparaît à la lecture du chapitre 2, la Belgique a largement axé sa politique de coopération sur les OMD. Quand elle ne l'a pas fait, elle s'est attachée à mettre en œuvre des projets complémentaires à l'atteinte des OMD ; à titre d'exemple, citons des projets pour soutenir la bonne gouvernance, des politiques économiques plus efficaces ou autres programmes destinés à promouvoir les investissements productifs, malgré le fait que ceux-ci ne coïncident pas directement avec un des huit OMD.

Que peut-on améliorer ?

Il va de soi que la Belgique peut rendre son action encore plus efficace. Comme l'indiquent les résultats des dernières études en la matière, il y a différents domaines où notre politique de coopération peut être améliorée : la santé publique ainsi que l'enseignement sont deux secteurs parmi d'autres qui se prêtent particulièrement à un renforcement de l'impact des actions de la Belgique. Au niveau multilatéral, de nouvelles initiatives ont été décidées en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action de la Belgique. Cela concerne notamment la réforme des activités opérationnelles des Nations Unies, et la collaboration entre les organisations des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Au niveau européen, il s'agit de renforcer davantage la cohérence entre les différents domaines d'intervention et leur impact sur le développement : le commerce, l'agriculture, le climat. Une politique de coopération plus efficiente, entre chacun des grands canaux de la Coopération, ne peut avoir que des conséquences positives sur la concrétisation des OMD.

Les discussions récentes sur l'impact des changements climatiques, sur le rôle des agro-carburants et sur l'augmentation inquiétante du prix des denrées alimentaires illustrent en suffisance que la cohérence des stratégies dans tous les domaines de l'action internationale est d'une importance capitale pour les pays en développement. La crise alimentaire par exemple nous incite à mettre un accent particulier sur le redressement de la production agricole si nous voulons éviter une rechute des indicateurs sur la faim dans le monde. J'ai donc décidé de consacrer au minimum 10% de notre Aide Publique au Développement au secteur agricole d'ici 2010, pour passer à 15% en 2015. Il est par ailleurs nécessaire de protéger les acteurs les plus faibles contre l'impact de décisions prises par certains décideurs politiques sur la scène internationale. Cet aspect des choses ne doit pas être perdu de vue lorsque des efforts conséquents sont déployés de manière à obtenir des avancées – en collaboration avec de multiples acteurs – vis-à-vis des OMD.

Le Ministre de la Coopération au développement

Charles Michel

Introduction : contexte des OMD

A. Contexte international

En septembre 2000 avait lieu le Sommet du Millénaire des Nations Unies à New York. A cette occasion, 147 Chefs d'Etat adoptaient la **Déclaration du Millénaire**¹. Ce document fondamental, d'une dizaine de pages, est historique puisqu'il redessine pour la 1^{ère} fois au niveau global un consensus politique sur l'avenir de nos sociétés humaines. Il met en évidence l'interdépendance entre Sécurité, Développement humain, Droits de l'homme et Développement durable, et remet la priorité africaine au premier plan. Cette Déclaration énonce les valeurs et principes au nom desquels les *Objectifs du Millénaire pour le Développement* (OMD) allaient être officiellement adoptés par la suite. Un groupe de travail composé, entre autres, des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'OCDE a élaboré une feuille de route reprenant les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement, les cibles concrètes à atteindre et surtout les 48 indicateurs pour en mesurer le progrès. La réduction du niveau de l'extrême pauvreté dans le monde y est définie comme l'objectif principal.

Les Objectifs du Millénaire sont en réalité l'émergence concrète d'un « deal » politique entre le Nord et le Sud. D'une part les 7 premiers objectifs représentent un consensus Nord-Sud sur l'urgence d'investir dans les politiques sociales de développement humain, en particulier la santé et l'éducation. Pour le Nord, qui s'engage à contribuer à la réalisation des 7 premiers objectifs, c'est surtout au niveau de l'« Objectif 8 » un engagement financier et de cohérence afin de donner les moyens pour réaliser l'ensemble des objectifs.

Tableau 1. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (Annexe 1.1)²

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques (cibles) ³
1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim	1 Avant 2015 réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour 2 Avant 2015 réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim
2 Assurer l'éducation primaire pour tous	3 Avant 2015 donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard
4 Réduire la mortalité infantile	5 Avant 2015 réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
5 Améliorer la santé maternelle	6 Avant 2015 réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle
6 Combattre le VIH/sida, le	7 Avant 2015 stopper la propagation du VIH/sida et commencer à

¹ Déclaration du Millénaire- A55/2, voir l'[Annexe 0](#).

² Pour la liste complète, revue en 2005, des 8 objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs, voir l'[Annexe 1.1](#)

³ Depuis 2005, la sélection des cibles et des indicateurs a à nouveau été légèrement modifiée. Pour la dernière version (datant de juin 2008) des cibles et indicateurs sélectionnés, voir la liste en [Annexe 1.2](#)

paludisme et d'autres maladies	inverser la tendance actuelle 8 Avant 2015 maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer à inverser la tendance actuelle
7 Assurer un environnement durable	9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales 10 Avant 2015 réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable 11 Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020
8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	12 Poursuivre la mise en place un système commercial financier équitable 13 S'attaquer aux les besoins spécifiques des pays les moins avancés 14 Répondre aux besoins spécifiques des Etats enclavés et insulaires 15 Traiter globalement le problème de la dette 16 Créer des emplois décents et productifs pour les jeunes 17 Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement 18 Mettre les avantages des nouvelles technologies à la portée de tous

B. La Belgique et les OMD

Dès le départ, la Belgique a souscrit aux OMD. Elle a toujours pleinement reconnu l'importance de ces objectifs définis de commun accord comme jalons dans la lutte contre la pauvreté et s'est engagée à remplir sa part de responsabilité en étroite coordination avec tous les pays européens, les autres donateurs et ses pays partenaires. La Belgique a été un des premiers pays à réitérer l'engagement de consacrer 0,7% de son PIB à la coopération au développement, et ceci à l'échéance 2010. La Belgique voit dans les OMD un outil de cohérence des efforts de développement consentis par tous les pays, riches et pauvres, ainsi que par les institutions internationales.

La **loi du 25 mai 1999** relative à la Coopération au Développement belge identifie les secteurs prioritaires et les thèmes transversaux sur lesquels la Coopération belge s'attache à concentrer ses efforts en vue d'aider les pays du sud à atteindre les OMD.

Secteurs prioritaires :

- Santé de base, en ce compris la santé reproductive (OMD 4, 5, 6)
- Education (OMD 2, OMD 3),
- Infrastructures de base (OMD 7),
- Agriculture et sécurité alimentaire (OMD 1, OMD 4),
- Prévention des conflits et la consolidation de la société.

Secteurs transversaux :

- Environnement (OMD 7),
- Genre (OMD 3),
- Economie sociale (OMD 8),
- Respect des droits de l'enfant (OMD4).

L'outil juridique principal de la Coopération au Développement belge comprend donc les éléments pouvant servir de base à une action en faveur des OMD, tous couverts par les domaines prioritaires de la Belgique.

Par ailleurs, dans leurs notes de politiques générales, les deux derniers Ministres de la Coopération belge au développement ont clairement affirmé que les OMD constituent désormais le fil rouge et la référence de la politique de coopération de la Belgique.

La première **Note de politique générale** du Ministre Charles Michel du 21 avril 2008 s'inscrit dans cette logique (Michel Ch., 2008 a). Dans cette note, 8 points y sont décrits et envisagés comme lignes de forces. Sur ces 8 priorités, pas moins de cinq priorités sont directement en lien avec les OMD⁴ :

- l'égalité entre les femmes et les hommes → OMD 3
- la lutte contre les violences sexuelles → OMD 3, OMD 5 et OMD 6
- les droits de l'enfant → OMD 1, OMD 2, OMD 4
- les changements climatiques → OMD 7
- la sécurité alimentaire, accès à l'eau et consolidation de la société → OMD 1, OMD 7

Dans la deuxième **Note de politique générale** du 5 novembre 2008 (Michel Ch., 2008 b), la volonté de faire de la réalisation des OMD le fil conducteur de la Coopération au développement belge est réaffirmée et renforcée par une stratégie ambitieuse et réellement volontariste. Les différents engagements qui y sont présentés en vue d'augmenter le volume et l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) de la Belgique sont des exemples convaincants.⁵

A titre d'exemple, mentionnons les points suivants: l'augmentation de l'APD à 0,7 % du PIB d'ici 2010 ; l'attribution de 10% de l'APD belge au secteur agricole et 15% d'ici 2015 ; la forte augmentation la part des contributions générales/ volontaires (dites *core*) à nos 21 organisations partenaires (vis-à-vis de nos contributions affectées, par conséquent revues à la baisse).

Par ailleurs, signalons que le choix des 21 organisations internationales partenaires de la Coopération multilatérale (la direction D4 de la DGCD) est un autre signe de l'importance accordée aux thèmes visés par les OMD⁶. La plupart de celles-ci ont un mandat qui vise explicitement un des 8 OMD. Citons à titre d'exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'ONUSIDA, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), etc.

C. Obligation légale et structure du rapport

Dans un souci de suivre au mieux la contribution belge à la réalisation des OMD, la Belgique a adopté le 14 juin 2005 une **loi relative au suivi de l'action gouvernementale en ce qui**

⁴ Les trois priorités qui sont indirectement en rapport avec les OMD, mais qui sont au centre de la Déclaration du Millénaire, consistent à (a) accorder une attention particulière à l'Afrique centrale ; (b) stimuler le secteur privé ; et (b) 'mieux communiquer'.

⁵ Voir Michel Ch., « Note de politique générale du Ministre de la Coopération au développement », nov. 2008.

⁶ Pour la liste complète des 21 organisations partenaires de la Belgique, voir l'Arrêté Royal du 9 mai 2008 en Annexe 2.

concerne les OMD⁷. Cette loi prévoit que le gouvernement présente annuellement au Parlement un rapport sur les actions qu'il entreprend en vue de contribuer à la réalisation des OMD.

Le gouvernement soumet le présent rapport pour répondre à cette obligation légale. Il s'agit de la troisième édition.

La troisième partie de ce rapport s'inspire en grande partie du rapport 2008 de la DGCD qui était déjà structuré autour des Objectifs du Millénaire.

Le présent rapport présente la structure suivante :

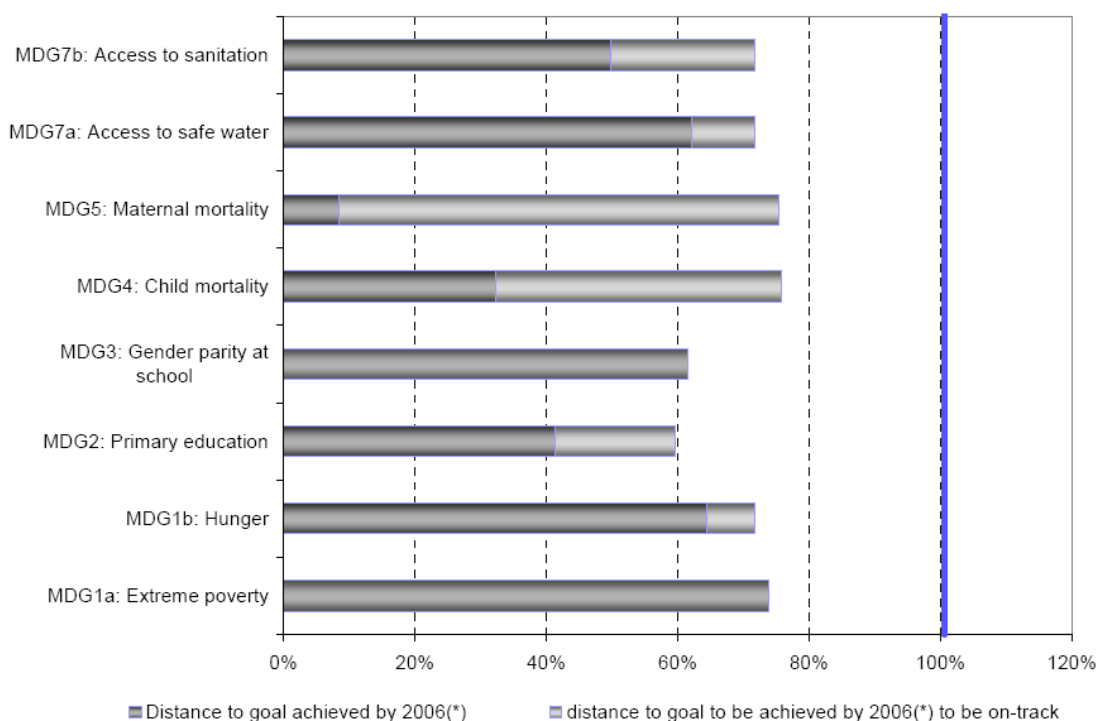
1. Evolution globale des OMD
2. Les OMD et les Pays partenaires de la Belgique
 - 2.1 Caractéristiques socio-économiques des 18 pays partenaires de la Belgique
 - 2.2 Evolution des OMD dans les pays partenaires de la Belgique
3. Activités de la DGCD en faveur des OMD
4. Conclusions générales et recommandations

⁷ Voir le contenu complet de cette loi en [Annexe 3](#).

1. Evolution globale des OMD

L'évolution globale des OMD reste préoccupante, tant sur le plan des retards enregistrés pour leur réalisation en 2015, que sur l'inégalité géographique des quelques progrès identifiés⁸.

De façon générale, le graphe ci-dessous donne une bonne vue d'ensemble des progrès et retards enregistrés en vue d'atteindre les 7 OMD d'ici 2015. On observe sur ce graphe qu'il n'y a que deux objectifs qui sont en bonne voie d'être atteints au niveau mondial pour 2015 ; l'OMD1a relatif à la réduction de moitié de l'extrême pauvreté ; et l'OMD 3 relatif à l'égalité des genres à l'école primaire. Mais la réduction de l'extrême pauvreté est essentiellement attribuable au facteur de croissance économique de pays émergents tels que la Chine et l'Inde. Pour ce qui est de l'Afrique sub-saharienne par exemple, on peut craindre qu'aucun des Objectifs ne soit réalisé en 2015.



Source : World Bank, 2008

Précisons aussi qu'il existe une multitude de façons pour rendre compte de l'évolution globale des OMD. Toutefois, des chercheurs ont identifiés cinq indicateurs particulièrement fiables par rapport aux autres⁹.

⁸ Pour apprécier l'évolution globale des OMD, nous nous basons principalement sur deux types de sources : les Rapports annuels du Secrétaire Général des Nations Unies ; et les Global Monitoring Reports de la Banque mondiale. Les neuf graphes et commentaires repris en [Annexe 4](#) donnent un aperçu détaillé de l'évolution des 7 premiers OMD dans les différentes régions du monde.

⁹ La fiabilité d'un indicateur a tendance à décliner au plus il subit un nombre important de transformations. Ces 5 indicateurs sont (1) le taux de mortalité infantile (2) le taux de mortalité maternelle (3) le pourcentage d'enfant présentant une insuffisance pondérale (4) le taux net de scolarisation dans le primaire (5) et la proportion filles/garçons dans le primaire

Or, s'il on considère l'évolution des 5 indicateurs les plus fiables sur les 48 indicateurs retenus, on observe que d'importants retards ont été enregistrés pour les 3 indicateurs liés à la santé, à savoir ; le taux de mortalité infantile, le taux de mortalité maternelle, le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition.

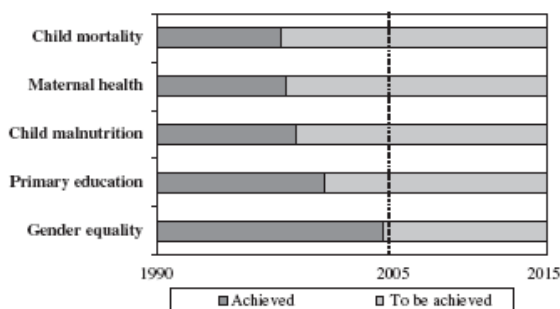


Figure 2: Global progress 1990–2005. Source: UN staff estimates

à la santé (OMD1b/ OMD4/ OMD5) n'ont enregistré que la moitié des progrès à réaliser théoriquement.

La **Figure 1** ci-contre montre que, en 2005, par rapport à l'avancement théorique à respecter pour atteindre les objectifs en 2015, l'indicateur de proportion Filles/garçons à l'école primaire a le plus progressé. A l'échelle mondiale, cet OMD est en principe celui qui a le plus de chance d'être atteint. Ensuite, c'est l'indicateur lié à l'enseignement primaire (OMD 2) qui a le mieux progressé.

Par contre, les trois OMD les plus fiables relatifs

On remarque donc que les OMD connaissent une évolution respective assez différente. Une des causes majeures de l'évolution défavorable de certains OMD tient au fait que **les inégalités n'ont cessé d'augmenter entre les pays ainsi qu'à l'intérieur des pays en développement.**

Pour illustrer l'augmentation des inégalités et le fait que les modestes progrès enregistrés n'ont pas toujours profité aux pauvres, l'exemple du taux de mortalité infantile est frappant. Une étude dans six pays en développement a démontré que les disparités au niveau du taux de mortalité infantile ont plus que doublé en dix ans.

Enfin, remarquons qu'un certain nombre d'interrogations ont été exprimées à propos de l'appropriation – du degré d'*ownership* – et de l'intégration des OMD dans les stratégies nationales de développement des pays en développement. Une enquête du *UN Development Group* portant sur 118 pays en développement a révélé que les stratégies nationales de développement n'ont été adaptées aux OMD que dans seulement un tiers des 118 pays en développement étudiés. De même, les budgets nationaux n'auraient été modifiés pour atteindre les OMD que dans 20% des cas. D'après cette étude, les OMD n'auraient été discutés par le parlement que dans 22% des pays en développement. C'est un constat navrant que nous devons tenter de redresser.

En somme, est-on en bonne voie pour atteindre les Objectifs du Millénaire ? A cette question, nous sommes en mesure d'affirmer que les huit OMD ne seront probablement pas tous atteints d'ici 2015. De nombreux analystes préviennent d'ailleurs que, à ce rythme, aucun des 8 OMD ne sera atteint en Afrique sub-saharienne¹⁰.

Brièvement, d'après les observations réalisées depuis le début des années nonante, on peut résumer l'évolution des OMD en trois points :

¹⁰ Voir Easterly, 2007 ; 2

1. Les progrès agrégés – au niveau mondial – ont été limités mais continus
2. Les progrès entre 1990 et 2007 ont été plus lents qu'entre 1970 et 1990
3. Les quelques progrès réalisés n'ont pas toujours bénéficiés aux plus démunis

La communauté internationale ne peut pas baisser les bras et relâcher les efforts engagés. Bien que certains les qualifient de trop peu ambitieux, l'atteinte même partielle des OMD permettrait une amélioration considérable des conditions de vie des populations indigentes. Alors que l'on est à mi-chemin de l'échéance, la réalisation des OMD n'est pas « mission impossible » mais elle exige à tous le moins une révision radicale des modes de partenariats entre les pays du Nord et du Sud. Il convient aujourd'hui de prendre acte des facteurs de progrès et des causes de retards dans la réalisation des OMD.

A maintes reprises, la Belgique a réaffirmé son engagement à aider les pays en développement pour leur permettre d'atteindre les OMD. Bien qu'il soit très compliqué de mesurer l'impact d'un seul pays ou donateur sur les progrès d'un pays en développement en particulier, il importe de se pencher à présent sur l'évolution des OMD au sein des 18 pays partenaires de la Belgique.

2. Les OMD et les pays partenaires de la Belgique

Conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la Belgique s'efforce de concentrer son aide au développement sur un nombre limité de pays. Ceux-ci semblent connaître des situations internes très différentes. Etalés sur trois continents, la surface, la population, et la plupart des indices socio-économiques de ces 18 pays analysés ci-dessous diffèrent souvent d'un facteur 10 ! Il importe donc de saisir les différences essentielles qui caractérisent nos pays partenaires.

2.1 Diversité des 18 pays partenaires belges

	Popula-tion	Taux de fertilité	de RNB/ en PPA (en USD)	capita Croissance (en du PIB (%))	Part des dépenses liées à l'éducation dans le PIB (en % du PIB)	Part des dépenses liées à la santé militaires dans le PIB (en % du PIB)	Part des dépenses APD/ dans le habitant (en vav de l'APD)	dépendance
	2006	2006	2006	2006	2006	2005	2005	2005
Bolivie	9,4	3,6	1100	4,6	...	4,3	1,6	63,5
Equateur	13,2	2,6	2910	3,9	...	2,1	2,6	15,8
Pérou	27,6	2,6	2980	7,7	2,7	2,1	1,4	14,2
Vietnam	84,1	2,1	700	8,2	...	1,5	...	23
Maroc	30,5	2,4	2160	8	6,8	1,9	4,5	21,6
Algérie	33,4	2,4	3030	3	...	2,6	2,9	11,3
Palestine	3,8	4,6	1230	...	...	...	...	303,8
Sénégal	12,1	5,3	760	2,3	5	1,7	1,5	59,1
Bénin	8,8	5,5	530	...	4,4	3	...	41,4
Mali	12	6,6	460	...	4,5	2,9	2,3	51,1
Niger	13,7	7	270	...	3,6	1,9	1,2	36,9
RDCongo	60,6	6,3	130	4,9	...	1,5	2,4	31,8
Rwanda	9,5	5,9	250	...	3,8	4,1	2,9	63,7
Burundi	8,2	6,8	100	...	5,1	1	6,2	48,4
Ouganda	29,9	6,7	300	5,4	5,2	2	2,3	41,6
Mozambique	21	5,2	310	...	5	2,7	0,9	65
Tanzanie	39,5	5,3	350	...	...	2,9	1,1	39,3
Afrique du Sud	47,4	2,7	5390	5	5,4	3,6	1,5	15,5

2.1.1 Démographie

La population et l'accroissement de celle-ci sont des paramètres essentiels de la dynamique de développement. Il ressort du tableau (voir également l'[Annexe 5.1](#)) que certains pays partenaires sont encore aujourd'hui caractérisés par des taux de fertilité très élevés (dans plusieurs cas, celui-ci représente plus de cinq naissances par femme); ceci pèse très lourdement sur les structures collectives nécessaires pour répondre aux besoins de cette population croissante en matière d'OMD.

Trois pays partenaires ont des populations particulièrement importantes : le Vietnam peuplés de 84,1 millions d'habitants ; la République Démocratique du Congo avec 60,6 millions d'habitants et l'Afrique du Sud avec 47,4 millions d'habitants. D'autres pays sont nettement plus « petits » en termes démographiques : les Territoires palestiniens occupés, le Burundi et le Bénin avec respectivement 3,8 millions, 8,2 millions et 8,8 millions d'habitants¹¹. Par ailleurs, certains pays partenaires ont une population qui croît encore particulièrement vite. C'est le cas du Burundi, de l'Ouganda et du Niger, qui ont un taux d'accroissement annuel de la population respectif de 3,5%, 3,4% et 3,3% (prévision pour 2006-2015).

2.1.2 Des croissances économiques très contrastées

Les trois pays partenaires qui ont le PIB/habitant le plus élevé sont l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Pérou, avec un PIB/habitant annuel (en parité de pouvoir d'achat¹²) respectif de 11.110 US\$, 7.062 US\$ et 6.039 US\$ (situation en 2005). Les trois pays partenaires qui enregistrent le moins bon score à ce niveau sont la RDC (714 US\$/hab), le Burundi (699 US\$/hab) et la Tanzanie (744 US\$/hab).

Le Vietnam et le Pérou sont les pays partenaires dont l'économie croît le plus vite. En 2007, ils ont tous les deux un taux de croissance annuel de 8,5% par an. Les trois pays partenaires dont le taux de croissance annuel est le plus bas sont le Maroc (2%), l'Equateur (2,2%) et l'Algérie (3%).

2.1.3 Evolution des dépenses publiques liées à l'**éducation** dans les 18 pays partenaires

Sur base des données disponibles, les gouvernements qui ont le plus investis dans l'éducation en 2006 sont celui du Maroc, du Sénégal et du Burundi. Le gouvernement de ces trois Etats y ont chacun investi environ 27 % de leur recettes fiscales en 2006. Par contre, on constate un très faible investissement dans l'éducation en Equateur (1%), en Tanzanie (2,2%) et au Niger (2,3%)

2.1.4 Evolution des dépenses publiques liées à la **santé** dans les pays partenaires

Le tableau en Annexe 5.4 nous apprend que, entre 2001 et 2005, les quatre pays où les investissements dans le domaine de la santé ont été les plus importants sont la Bolivie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Rwanda (respectivement 4,1%, 3,5%, 3,3% et 3,2% du PIB). Les pays qui, sur la même période, ont enregistré les investissements les plus faibles dans ce secteur sont le Vietnam (1,5% du PIB), la République Démocratique du Congo (1,2% du PIB) et le Burundi (1% du PIB).

¹¹ Situation en 2006

¹² Précisons que la richesse est d'habitude exprimée en dollar courant et non en parité de pouvoir d'achat

2.1.5 Evolution des revenus et dépenses dans les pays partenaires belges

Les mauvais élèves en matière de dépenses publiques sont souvent ceux qui dépensent de manière excessive en achats militaires. Les trois pays partenaires belges qui ont dépensé le plus dans ce domaine sont le Burundi (6,1% du PIB), le Maroc (4,4% du PIB) et l'Algérie (3,2% du PIB). Les pays partenaires qui y ont consacré le moins d'argent sont le Mozambique et le Niger (chacun 1,2% du PIB) et le Pérou (1,3% du PIB).

Sur le plan des recettes, on remarque que c'est l'Algérie, le Maroc et l'Afrique du Sud qui ont la plus grande part de recettes fiscales par rapport à leur PIB, avec un taux respectif de 37,7%, 27,6% et 25,2%. Les tableaux 5.3 et 5.4 indiquent aussi que la RDC est un des pays dont la part des recettes fiscales dans le PIB est particulièrement bas. Ce taux ne s'élève qu'à 5,3%, ce qui est tout à fait insuffisant dans une perspective de développement du pays.

2.1.6 Evolution du service total de la dette, de l'APD/habitant et de l'APD/PIB

Les quatre pays partenaires dont le service de la dette par rapport au PIB est le plus élevé sont l'Equateur, le Maroc, l'Algérie et la Bolivie. Ils ont respectivement remboursé en moyenne entre 2003 et 2005 des montants annuels équivalents à 10,2%, 7,6%, 6,2% et 5,6% de leur PIB. Le Niger, le Rwanda et la Tanzanie sont les pays partenaires dont le service de la dette a été le plus bas entre 2003 et 2005 ; environ 1,1% de leur PIB pour chacun de ces trois pays (voir le tableau en Annexe 5.6).

Par ailleurs, signalons que les Territoires palestiniens sont le pays où les montants de l'APD/habitants sont de très loin les plus élevés de nos 18 pays partenaires. Ce taux exceptionnellement haut s'est élevé en moyenne à 296,2 US\$/habitant entre 2003 et 2005. Pour la même période, ce montant a par contre été particulièrement bas pour le Pérou (16,3 US\$/hab.), l'Equateur et l'Afrique du Sud, 14,7 US\$/hab. pour ces deux pays (voir le tableau de l'Annexe 5.6). Certains pays partenaires sont extrêmement dépendants de l'Aide publique au Développement comme le Burundi (45% de son PIB), le Rwanda (27%) ou la RDC (26%). D'autres le sont nettement moins (Afrique du Sud 0,3%, Pérou 0,5%, Equateur 0,6%)

2.1.7 L'indice de développement humain dans les 18 pays partenaires belges

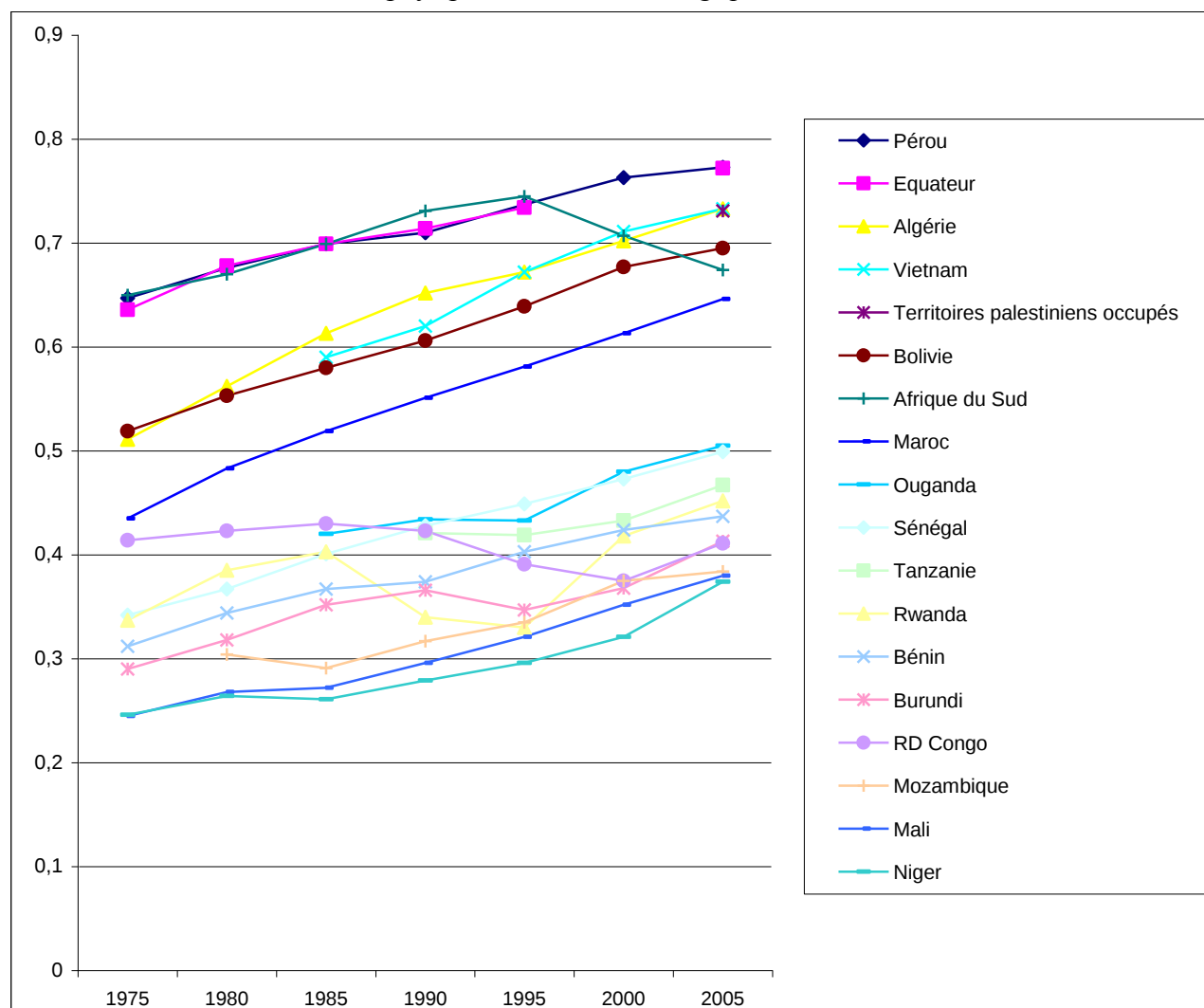
L'indice de développement humain (IDH) est un indice qui regroupe en fait une triple information : le PIB/habitant, le niveau d'éducation¹³, et l'espérance de vie. Il s'agit donc d'un indice agrégé qui donne un assez bon aperçu du développement socio-économique et des conditions de vie d'un pays.

Le graphe ci-dessous présente l'évolution de l'IDH dans les 18 pays partenaires de la Belgique de 1975 à 2005. On observe sur ce graphe qu'il y a un fossé croissant entre d'une part l'IDH des pays d'Amérique latine, d'Afrique du nord et du Vietnam et d'autre part l'IDH des 10 pays partenaires d'Afrique sub-saharienne.

¹³ Ce sous-indice agrège en fait deux indicateurs : le nombre d'années de scolarisation ainsi que le taux d'alphabétisation.

Aussi, contrairement à la plupart des pays en développement dont l'IDH évolue positivement et progressivement, on remarque que l'Afrique du Sud est le pays dont l'IDH connaît la plus forte chute, entamée en 1995. On constate aussi que l'IDH de la RDC n'a pas beaucoup évolué depuis 1975 bien que, suite à une détérioration de 1985 à 2000, il soit en hausse depuis 2000.

Evolution de l'IDH dans les 18 pays partenaires de la Belgique de 1975 à 2005 :



2.1.8 Evolution des 6 indicateurs de bonne gouvernance dans nos pays partenaires

Le niveau de bonne gouvernance d'un pays en développement est une préoccupation de premier ordre pour le développement socioéconomique d'un pays.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des 6 indicateurs renseignant sur le niveau de bonne gouvernance dans les pays partenaires belges. Ces données sont tirées d'une excellente étude de

la Banque Mondiale mettant en évidence l'importance de la bonne gouvernance en matière de réalisation des OMD¹⁴.

	Liberté d'expression & accountability			Stabilité politique & absence de violence			Efficacité gouvernementale		
	2006	2007	score	2006	2007	score	2006	2007	score
	trend	trend		trend	trend		trend	trend	
Algeria	down	down	20	up	down	13	down	down	36
Morocco	up	stable	30	up	stable	28	up	stable	55
West Bank & Gaza	down	down	10	down	stable	5	stable	down	9
Benin	stable	stable	57	up	stable	59	up	down	33
Burundi	stable	up	25	stable	stable	10	up	down	8
DR Congo	up	up	9	down	up	3	stable	stable	2
Mali	down	stable	56	down	down	39	stable	stable	34
Mozambique	down	up	48	up	down	58	stable	down	40
Niger	down	down	36	up	down	27	down	stable	18
Rwanda	stable	stable	12	up	up	38	up	up	43
Senegal	down	down	48	down	stable	39	down	down	45
South Africa	stable	down	69	up	up	51	stable	stable	75
Tanzania	up	up	43	up	down	40	down	stable	40
Uganda	up	stable	32	up	up	13	up	up	42
Bolivia	up	stable	50	up	down	19	up	down	20
Ecuador	stable	up	41	down	down	19	stable	down	12
Peru	down	stable	49	stable	stable	20	up	up	38
Vietnam	down	stable	6	stable	down	56	down	stable	41
	Regulatory Quality			Etat de droit			Contrôle de la corruption		
	2006	2007	score	2006	2007	score	2006	2007	score
	trend	trend		trend	trend		trend	trend	
Algeria	down	stable	26	up	down	27	stable	stable	41
Morocco	up	stable	50	stable	down	51	down	up	51
West Bank & Gaza	down	down	8	down	down	21	down	up	23
Benin	up	down	35	up	stable	36	up	up	40
Burundi	stable	stable	10	up	down	10	down	stable	10
DR Congo	up	up	9	stable	stable	2	stable	stable	3
Mali	stable	up	42	down	stable	46	down	up	45
Mozambique	up	stable	31	stable	down	29	down	up	36
Niger	down	up	29	stable	down	20	down	stable	19
Rwanda	up	down	28	up	stable	30	up	up	58
Senegal	down	down	40	down	down	45	down	down	38
South Africa	up	down	66	up	down	58	stable	down	68
Tanzania	stable	stable	40	stable	stable	42	up	stable	42
Uganda	down	stable	49	up	down	39	up	stable	23
Bolivia	down	down	11	stable	down	18	up	stable	39
Ecuador	down	stable	15	down	stable	14	down	stable	20
Peru	stable	up	58	stable	stable	27	up	stable	48
Vietnam	stable	up	36	down	down	39	stable	up	27

¹⁴ World Bank, "Governance matters VII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996 - 2007", Daniel Kaufmann, Aart Kraay, Massimo Mastruzzi, Policy Research Working Paper, 4654, Washington DC, June 2008.

Succinctement, malgré la prudence qu'implique l'utilisation de données présentées pour deux années seulement, on est en mesure d'identifier les 5 pays ayant la moyenne la plus haute pour l'ensemble de ces six indicateurs. L'Afrique du Sud (64,5), le Maroc (44,2), le Mali (43,7), le Bénin (43,4) et la Tanzanie (41,2) sont des pays dont le score est relativement satisfaisant. Par contre, les 5 pays ayant la moyenne la plus faible pour l'ensemble de ces six indicateurs sont la RDC (4,7), le Burundi (12,2), les Territoires palestiniens (12,7), l'Equateur et le Pérou (tout deux à 20,2).

Les 3 pays qui se retrouvent le plus souvent parmi le groupe de 3 pays présentant les moins bons scores pour ces six indicateurs sont la RDC (apparaissant 6 fois), le Burundi (apparaissant 5 fois), les Territoires palestiniens (apparaissant 4 fois).

2. 1.9 L'emprunte écologique dans nos pays partenaires (2003-2005)¹⁵

Emprunte écologique (en hectares mondiaux par personnes)		
	2003	2005
World	2,2	2,7
North America	9,4	9,2
Europe	4,8	4,7
Belgium	5,6	5,1
Africa	1,1	1,4
Bolivie	1,3	2,1
Equateur	1,5	2,2
Pérou	0,9	1,6
Vietnam	0,9	1,3
Maroc	0,9	1,1
Algérie	1,6	1,7
Palestine	...	...
Sénégal	1,2	1,4
Bénin	0,8	1,0
Mali	0,8	1,6
Niger	1,1	1,6
RDC	0,6	0,6
Rwanda	0,7	0,8
Burundi	0,7	0,8
Ouganda	1,1	1,4
Mozambique	0,6	0,9
Tanzanie	0,7	1,1
Afrique du Sud	2,3	2,1

Ce tableau indique dans un premier temps qu'en moyenne, un africain a une empreinte écologique six fois moins élevée qu'un citoyen nord-américain (Etats-Unis ou Canada).

On remarque ensuite que l'empreinte écologique de nos 18 pays partenaires est inférieure à la moyenne mondiale.

Ces caractéristiques importantes ayant été rappelées, on mesure mieux les différences socio-économiques qui distinguent nos 18 pays partenaires. On peut à présent se pencher sur l'avancement des OMD dans chacun de ces pays.

¹⁵ Source pour 2003 : Living Planet Report 2006; www.footprintnetwork.org/gfn_sub.php?content=global_footprint;
Source pour 2005 : Living Planet Report 2008; http://assets.panda.org/downloads/living_planet_report_2008.pdf

2. 2.2 Evolution des OMD dans les 18 pays partenaires belges

Pour suivre l'évolution des pays partenaires vers la réalisation des OMD, plusieurs indicateurs ont été choisis pour chacun des huit OMD, en fonction de la disponibilité des données.

Dans ce chapitre, 29 indicateurs – sur 48 en tout – sont passés au crible pour rendre compte au mieux de l'avancement des OMD dans nos pays partenaires. Pour chaque indicateur, un tableau contenant les données chiffrées a été joint en Annexe 6.

Pour illustrer les observations présentées ci-dessous, les meilleurs et moins bons scores pour chaque indicateur ont été mis en évidence (en gras, vert ou rouge) dans les tableaux de l'Annexe 6. Les taux d'augmentation entre l'année de référence (1990) et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (souvent 2005) ont été calculés par les auteurs de ce rapport de manière à pouvoir comparer facilement les progrès ou régressions réalisés par nos pays partenaires et pour avoir une vue d'ensemble de l'évolution des OMD dans ces pays¹⁶.

2.2.0 Aperçu global de l'évolution des OMD dans nos 18 pays partenaires :

Le tableau ci-dessous résume à lui seul l'état de la situation des efforts dans nos 18 pays partenaires en vue d'atteindre les sept Objectifs du millénaire. Comme on le constate, les résultats varient énormément selon le pays et selon l'OMD. Aucun OMD ne connaît d'évolution positive dans tous nos pays partenaires, tout comme aucun de nos pays partenaires ne connaît une évolution similaire pour ses 7 OMD.

Certaines tendances se devinent toutefois. Le Vietnam semble être le pays où la réalisation des OMD évoluent de manière la plus positive. Aussi, nos pays partenaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale semblent devoir faire face à de grosses difficultés pour atteindre l'OMD 7 C (pop. sans accès à un service d'assainissement de base).

Tout en gardant en mémoire ces quelques tendances générales, il convient à présent d'examiner en détail l'évolution de chaque OMD dans tous nos pays partenaire.

¹⁶ Dans les tableaux de l'Annexe 6, un taux d'augmentation inférieur à 1 correspond à une baisse de l'indicateur en question.

Objectifs et cibles	Bol.	Equ.	Pér.	Viet.	Alg.	Mar.	Pal*	Sén.	Bén.	Mali	Nig.	RDC	Rwa.	Bur.	Oug.	Tanz.	Moz.	AdS
OMD 1 Pauvreté/Faim																		
Réduction de moitié de la pauvreté (-1\$/jour)	diff	diff	diff	ok	ok	évent	diff	évent	évent	diff	diff	diff	évent	diff	prob	évent	évent	prob
Réduction de moitié de la faim	évent	évent	évent	ok	diff	diff	diff	prob	évent	évent	diff	évent	évent	diff	évent	diff	diff	évent
OMD 2 Education																		
Achèvement universel cycle primaire	ok	évent	ok	ok	prob	prob	diff	prob	prob	évent	diff	diff	prob	prob	prob	prob	diff	ok
OMD 3 Egalité sexes																		
gender equality	ok	évent	prob	prob	prob	prob	non	évent	prob	non	diff	prob	prob	prob	évent	prob	diff	prob
OMD 4 Mortalité infantile																		
Réduction des 2/3 du taux mortalité - 5ans	évent	ok	prob	prob	prob	prob	diff	évent	évent	diff	non	non	diff	diff	diff	diff	évent	évent
OMD 5 Santé Maternelle																		
Réduction des 3/4 du taux mortalité	évent	évent	prob	prob	no data	prob	diff	évent	évent	non	diff	diff	évent	no data	diff	non	évent	diff
OMD 6 VIH/SIDA et autres																		
HIV/SIDA réduction moitié et renverser	prob	diff	diff	diff	évent	prob	no data	évent	évent	diff	évent	évent	évent	diff	ok	évent	diff	diff
autres maladies réduction moitié et renverser	prob	diff	diff	prob	évent	prob	évent	évent	évent	diff	évent	évent	évent	diff	ok	prob	évent	prob
OMD 7 Environnement																		
dev durable/perte ress natur	prob	évent	diff	prob	évent	prob	diff	prob	évent	no data	no data	évent	diff	no data	évent	évent	diff	évent
réduction moitié pop sans accès eau potable	évent	évent	prob	ok	diff	prob	diff	évent	évent	prob	diff	diff	évent	évent	prob	prob	diff	ok
réduction 1/2 pop ss assainissement	diff	évent	diff	ok	prob	prob	no data	prob	non	non	non	non	non	non	non	diff	diff	diff

Légende:

Vert : Sera attent (OK)
Vert pâle : Sera probablement atteint (probably be met)
Jaune : Pourra éventuellement être atteint (potentially be met)
Orange : Pourra difficilement être atteint
Rouge : Pourra très difficilement être atteint/ne sera pas atteint.
Pas de données

2.2.1 OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

→ indicateurs 1, 3, 4, 5 : voir [Annexe 6.1](#)

Sur base des données relatives à l'**indicateur 1** (proportion de la population disposant de moins de 1 US\$/ jour¹⁷), on observe que, en 2006, il y a encore dix pays partenaires dont plus de la moitié de la population vit avec moins de 1 US\$ par jour. Dans 9 pays partenaires, la proportion de la population extrêmement pauvre a augmenté entre l'avant-dernier et le dernier recensement réalisé. Le Burundi et l'Algérie sont les pays où la population extrêmement pauvre a le plus augmenté entre les deux derniers recensements qui ont été effectués dans ces deux pays (voir Annexe 6.1). Entre 1988 et 1995 pour l'Algérie et entre 1990 et 1998 pour le Burundi, la proportion de la population extrêmement pauvre de ces deux pays a presque doublé (multiplication de la **proportion** de la population extrêmement pauvre par 1,85). Cela étant dit, la proportion de pauvres en Algérie – sans tenir compte de l'évolution – reste beaucoup moins préoccupante que celle de la plupart de nos pays partenaires d'Afrique sub-saharienne.

Les taux les plus élevés de pauvreté extrême sont enregistrés en Ouganda (où 69,4 % de la population est extrêmement pauvre), au Burundi (68 %), en Bolivie (65 %), au Mali (63,8 %) et au Niger (63 %).

L'extrême pauvreté monétaire a par contre significativement diminué dans deux pays partenaires, à savoir le Vietnam et le Mozambique. Le niveau d'extrême pauvreté dans ces deux pays a été réduit de presque un quart entre la fin des années 1990 et le début des années 2000. Mais dans le cas du Mozambique, la pauvreté monétaire reste néanmoins très élevée, c'est-à-dire qu'en 2003, ce niveau de pauvreté s'élevait encore à 54,1% de la population.

Notons par ailleurs qu'il y a souvent une grande différence entre la part de la population pauvre vivant à la campagne et la part de la population pauvre qui vit en ville. La proportion des pauvres habitants à la campagne a tendance à être beaucoup plus élevée que la proportion des pauvres vivants en ville. Ce taux à la campagne est en moyenne presque deux fois plus élevé qu'en ville mais la variance par rapport à cette moyenne est elle aussi très élevée.

Concernant l'**indicateur 3** (part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale), on remarque que les inégalités liées à la consommation nationale perdurent et se renforcent. De 2002 à 2005, la part de la consommation du cinquième le plus pauvre de la population n'a guère dépassé les 8% dans le meilleur des cas (situation au Vietnam). La moyenne de la part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale dans nos pays partenaires s'est élevée à 5,3% de 2002 à 2005. Sur cette période, en Bolivie, au Niger et en Afrique du Sud, le cinquième le plus pauvre de la population n'a participé qu'à hauteur de 3% de la consommation nationale. Plus inquiétant, on constate que la part de la consommation des plus pauvres est en baisse dans au moins quatre pays partenaires (la Bolivie, le Vietnam, l'Ouganda et le Mozambique), ce qui prêche à croire que les inégalités s'aggravent dans ces pays¹⁸.

¹⁷ Même si les experts considèrent actuellement que le seuil d'extrême pauvreté est passé à 1,25\$ si l'on prend en compte le pouvoir d'achat réel.

¹⁸ Dans une société parfaitement égalitaire, la part de la consommation des 20% les plus pauvres devraient correspondre à 20% de la consommation nationale.

D'après une analyse de l'**indicateur 4** (prévalence de la malnutrition infantile) à partir de 2002, on peut affirmer par contre que la malnutrition infantile est en baisse dans la plupart des pays partenaires (dans au moins 14 pays partenaires sur 18), et ce surtout en Equateur, au Sénégal et en Tanzanie où la malnutrition infantile a diminué de moitié. L'Algérie est par contre le seul pays à connaître une forte augmentation de ce phénomène bien qu'il se maintient à un niveau assez bas. Ce phénomène de malnutrition infantile atteint par contre des proportions élevées dans la plupart des pays partenaires d'Afrique sub-saharienne et au Vietnam.

La proportion de la population souffrant de malnutrition (**indicateur 5**) dans nos pays partenaires connaît une évolution similaire à celle de la malnutrition infantile, c'est-à-dire une évolution positive dans l'ensemble (surtout au Pérou) mais avec un pays très en retard (la RDC) où ce phénomène a été multiplié par 2,4 entre 1990 et 2004.

2.2.2 OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

→ indicateurs 6 et 7 : voir Annexe 6.2

A propos de l'**indicateur 6**, on se réjouit de constater que le taux d'inscription dans le primaire est en augmentation dans tous les pays partenaires - sauf en Afrique du Sud – depuis 1991. Ce taux atteint d'ailleurs un niveau particulièrement élevé dans nos trois pays partenaires d'Amérique latine, en Algérie ainsi qu'en Tanzanie. Le Mali a connu la meilleure progression : son taux d'inscription dans le primaire a quasiment triplé depuis 1991. Ce taux est par contre en légère diminution dans six pays partenaires depuis 2002.

Une analyse de l'**indicateur 7** nous apprend que, de 1991 à 2006, le taux d'achèvement du cycle primaire est en augmentation dans tout les pays partenaires sauf dans quatre pays partenaires d'Afrique centrale (RDC, Ouganda, Burundi, Tanzanie) où ce taux a baissé de 20% entre 1991 et 2006. C'est aussi dans ces quatre pays partenaires que les taux d'achèvement du cycle primaire sont les plus faibles. La grande instabilité de ces quatre pays – considérés comme des 'Etats fragiles' – c'est-à-dire qui sont en situation post-conflit – explique en partie les mauvais scores de cette région en matière d'éducation.

Si l'on tient compte de l'évolution depuis 2001, cet indicateur n'est par contre en baisse qu'en Ouganda et, dans une moindre mesure, en Algérie et au Vietnam.

2.2.3 OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

→ indicateurs 9 et 10 : voir Annexe 6.3

Selon l'évolution de l'**indicateur 9** de 1991 à 2006, le rapport du taux d'inscription filles-garçons dans le primaire et le secondaire est en constante évolution positive dans tous les pays partenaires de la Belgique.

L'évolution de l'**indicateur 10** (taux d'alphabétisation des femmes âgées de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes) de 1990 à 2005 est positive mais insuffisante en ce sens que le taux d'alphabétisation des filles évolue – positivement mais - de façon très similaire à celui des garçons ce qui signifie que les inégalités en soi se maintiennent. Le Maroc, le Niger et le Burundi font

exception à cette tendance générale. On observe que dans ces trois pays le taux d’alphabétisation des filles a évolué de façon beaucoup plus positive que celui des garçons, entre 1990 et 2005, ce qui reflète une diminution des inégalités liées au sexe.

2.2.4 OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

→ indicateurs 13 et 14 : voir [Annexe 6.4](#)

Une analyse des **indicateurs 13 et 14** indique que le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a évolué très positivement de 1990 à 2006 dans tous les pays partenaires, sauf en Afrique du Sud et au Rwanda où ces taux sont en légère augmentation. Signalons en outre que ces deux indicateurs ont stagné depuis 1990 dans 4 pays partenaires (en RDC, au Rwanda, Burundi et Mali). De 1990 à 2006, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a par contre diminué de moitié au Vietnam, au Pérou, en Equateur, en Bolivie et au Maroc.

2.2.5 OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

→ indicateurs 16 et 17 : voir [Annexe 6.5](#)

En ce qui concerne le taux de mortalité maternelle (**indicateurs 16**), les tendances observées indiquent que la santé des mères s’améliore. Le taux de mortalité maternelle a baissé dans tous les pays partenaires hormis au Vietnam, au Maroc et en RDC. Cela étant dit, le taux de mortalité maternelle reste d’une ampleur très limitée au Maroc et au Vietnam.

Les données concernant l’**indicateur 17** étant insuffisante, on peut difficilement faire des observations significatives concernant le pourcentage d’accouchements qui se déroulent avec l’aide des soins d’un personnel médical qualifié.

On retient malgré tout que, au Maroc, le nombre d’accouchements qui se sont déroulés à l’aide d’un personnel médical qualifié a doublé entre 1990 et 2006. La situation semble aussi s’être améliorée dans les autres pays partenaires - pour lesquelles des données existent - mais dans une moindre mesure.

2.2.6 OMD 6 : Combattre le VIH/ sida, le paludisme et d’autres maladies

→ cible 7, indicateurs 18, 19, 23 : voir [Annexe 6.6](#)

De 2001 à 2007, la prévalence du VIH (**cible 7**) n’a pas connu une évolution uniforme. Aucune tendance générale n’est observable en ce sens que la prévalence du VIH/ sida a baissé dans 8 pays partenaires alors qu’elle a stagné dans 3 pays partenaires (Maroc, Vietnam, Equateur) et a augmenté dans 6 autres pays partenaires sans que ces hausses ne soient localisées dans une région spécifique¹⁹. On note quand-même des augmentations particulièrement fortes en Bolivie et au Sénégal (multiplication de la prévalence par 2) même si leur taux en soi reste relativement bas.

¹⁹ Comme indiqué, cette observation n’est valable que pour la période 2001-2007. On ne peut donc évaluer les progrès réalisés par nos pays partenaires depuis 1990 comme le veut théoriquement la méthode d’évaluation et du suivi des OMD.

Les pays partenaires d'Afrique sub-saharienne sont clairement les plus touchés par cette épidémie, avec l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Mozambique en premier, qui ont une prévalence respective de 17%, 7,5% et 14% en 2007. Ces taux de prévalence contrastent fort avec ceux de tous nos autres pays partenaires hors Afrique sub-saharienne où ce taux n'a jamais dépassé 0,5 % de 2001 à 2007.

Le paramètre qui renseigne sur la proportion des femmes parmi la population atteinte du VIH a quant à lui connu une évolution clairement défavorable. Entre 2001 et 2005, cet indicateur a augmenté dans tous les pays partenaires sauf au Pérou, en Ouganda et en Tanzanie où il est en légère diminution (baisse de 5%). La proportion de femmes contaminées par le VIH se maintient d'ailleurs à des niveaux très préoccupants dans tous les pays partenaires d'Afrique sub-saharienne (cette proportion avoisine un taux de 60% dans tous les pays partenaires de cette région).

L'**indicateur 18** (taux de prévalence chez les jeunes femmes) connaît par contre une évolution moins claire. Alors que ce taux diminue de 2001 à 2005 dans les quatre pays d'Afrique de l'ouest (Sénégal, Bénin, Mali, Niger), il augmente dans tous les pays partenaire d'Afrique centrale (RDC, Ouganda, Tanzanie, Burundi), au Mozambique et en Afrique du Sud. Dans tous les autres pays partenaires, il n'existe pas de données fiables pour renseigner sur l'évolution de cet indicateur.

Les données concernant l'**indicateur 19** (utilisation des préservatifs et prévalence des contraceptifs) sont également insuffisantes pour y dégager des tendances significatives.

Bien qu'on ne dispose que de données récentes sur cet indicateur, une analyse de l'**indicateur 23** nous apprend que la prévalence de la tuberculose ne connaît pas non plus d'évolution uniforme dans nos pays partenaires. Depuis 2003, la prévalence de la tuberculose est en augmentation dans 10 pays partenaires et diminue donc dans les huit autres. L'Afrique du Sud est de loin le pays le plus touché par l'expansion²⁰ de cette maladie (multiplication par 1,5 de la prévalence entre 2003 et 2005). Sur la même période, la prévalence de cette maladie a par contre le plus diminué au Pérou et au Maroc (baisse de 20%). En 2005, les trois pays les moins touchés par l'expansion de cette maladie sont les pays partenaires d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie et les Territoires palestiniens occupés) même si l'on remarque que l'expansion de cette maladie a augmenté en Algérie de 2003 à 2005. Les pays dont la population fut la plus touchée en 2005 par la maladie sont le Mali, quatre pays partenaires d'Afrique centrale (RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda) et le Mozambique.

2.2.7 OMD7 : Assurer un environnement durable

→ indicateurs 25, 28, 30, 31 : voir [Annexe 6.7](#)

Un des indicateurs retenus parmi huit autres pour mesurer l'avancement de l'OMD 7 est la proportion de zone forestière dans un pays par rapport à sa surface totale (**indicateur 25**). On constate que dans 14 pays partenaires sur 18, la superficie des zones boisées a diminué de 1990 à 2005, ce qui pourrait indiquer que l'objectif relatif à cet indicateur a très peu de chance d'être réalisé dans nos pays partenaires. Cette diminution a même atteint un taux de 50 % dans le cas du Burundi. Si l'on analyse cette période de 15 ans en deux sous-périodes ([1990-2000] et [2000-2005]), on constate que la tendance générale prévalant de 1990 à 2005 a fortement commencé à s'inverser à partir de 2000, ce qui est très positif pour l'environnement de nos pays partenaires.

²⁰ On parle ici d'une expansion de la maladie dans la population, pas au niveau géographique.

Plus précisément, la taille des zones forestières a diminué dans quatre pays partenaires de 1990 à 2000. Mais elle a par contre augmenté dans 11 pays partenaires de 2000 à 2005, sans toutefois atteindre à nouveau leur superficie de 1990. En termes de superficie totale des zones boisées pour l'ensemble de nos pays partenaires, elle est passée de 4.075.000 km² en 1990 à 3.853.000 km² en 2000, pour diminuer jusqu'à 3.846.000 km² en 2005.

Le suivi de l'**indicateur 28** nous apprend que, de 1990 à 2004, les émissions de dioxyde de carbone ont augmenté de **30%** si l'on considère nos 18 pays partenaires dans leur ensemble. Ces émissions sont passées de **18,2** tonnes de CO₂ en 1990 à 18,1 tonnes en 2000, pour remonter à **23,6** tonnes en 2004. Pris individuellement, six pays partenaires sont responsables de cette augmentation : l'Equateur, le Pérou, le Vietnam, le Maroc et le Bénin. Cela étant dit, l'Afrique du Sud - qui a su maintenir le niveau de ses émissions de CO₂ à un niveau stable - reste de loin de plus gros émetteur de gaz à effet de serre (avec une moyenne annuelle de 8,55 tonnes de 2000 à 2004). Il faut aussi souligner que ce sont les pays partenaires d'Afrique sub-saharienne qui émettent le moins de CO₂.

En ce qui concerne la proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (**indicateur 30**) et à un système d'assainissement amélioré (**indicateur 31**), on peut se réjouir d'observer une évolution assez positive dans tous nos pays partenaires. Seule l'Algérie a connu une très légère baisse du nombre de personne ayant accès à une source d'eau améliorée. Le Burundi et l'Afrique du Sud sont quant à eux les deux seuls pays dont la proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement a légèrement diminué. Signalons au passage que la cible 10 a déjà été atteinte, au niveau national, dans quatre pays partenaires d'Afrique sub-saharienne (Bénin, Niger, RDC, Mozambique) et au Vietnam.

2.2.8 OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

→ indicateurs 43, 33, 37, 18, 48 A et 48 B : voir [Annexe 6.8](#)

Concernant l'**indicateur 43**, précisons d'abord que 11 des 18 pays partenaires sont considérés comme des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTE). Comme l'[Annexe 12](#) et le tableau ci-dessous l'indiquent, 32 des 41 PPTE – dont les 11 PPTE partenaires de la Belgique – ont bénéficié d'un allègement de dette dans le cadre de l'« Initiative PPTE » dont le montant global a atteint **45,5 milliard** de dollar en fin 2006. L'ensemble des allègements de dette des 11 PPTE partenaire de la Belgique s'élève à **20 milliard** de dollar.

Neuf des 18 pays partenaires de la Belgique ont en outre bénéficiés d'un allègement de dette dans le cadre de l'initiative MDRI (*Multilateral Debt Relief Initiative*) – correspondant à un total de **9,7 milliard** – car ces neufs pays ont atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE. Le Burundi et la RDC sont nos seuls pays partenaires PPTE qui n'ont pas encore atteint ce point d'achèvement (WDI, 2008 ; 26).

Bien entendu, la Belgique contribue substantiellement aux initiatives PPTE et MDRI²¹.

²¹ Pour les montants des contributions de la Belgique à l'Initiative PPTE et MDRI, voir l'[Annexe 10.2](#) qui présente les contributions belges aux différentes institutions du Groupe Banque mondiale.

indicateur 8.11 (indic. 43): Debt relief committed under HIPC and MDR Initiatives:

(in \$ millions)*	HIPC Initiative Assistance	MDR Initiative Assistance		HIPC Initiative Assistance	MDR Initiative Assistance
Afghanistan	546	...	Haiti	140	...
Benin	344	570	Honduras	729	1.474
Bolivia	1.752	1.526	Madagascar	1.096	1.205
Burkina Faso	725	564	Malawi	1.278	662
Burundi	864	...	Mali	707	982
Cameroon	1.662	687	Mauritania	816	422
Central African Republic	583	...	Mozambique	2.758	1.004
Chad	214		Nicaragua	4.340	900
Congo, Dem. Rep.	7.229	...	Niger	853	477
Congo, Rep.	1.757	...	Rwanda	872	200
Ethiopia	2.446	1.366	São Tomé & Príncipe	156	22
Gambia, The	81	201	Senegal	641	1.298
Ghana	2.742	1.938	Sierra Leone	809	316
Guinea	716	...	Tanzania	2.658	1.907
Guinea-Bissau	546	...	Uganda	1.349	1.713
Guyana	824	832	Zambia	3.279	1.437

En rouge: les 11 pays partenaires de la Belgique considéré comme PPTE

Total des allègements de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE* pour nos 11 pays partenaires: **20.027**

Total des allègements de dette dans le cadre de l'Initiative MDRI* pour nos 11 pays partenaires: **9.677**

Montants totaux des allègements de dette dans le cadre de l'Initiative **PPTE***: **45.512**

Montants totaux des allègements de dette dans le cadre de l'Initiative **MDRI***: **21.703**

Source: *World Development Indicators* 2008 (World Bank); p. 26

Aussi, une brève analyse de l'**indicateur 33** (APD en faveur des PMA) figure au point **3.6.2** de ce rapport. On y observe que l'APD belge en faveur des PMA (en % par rapport au PIB belge) a doublé entre 1995 en 2006.

A propos de l'**indicateur 37** (Part de l'APD en faveur des pays enclavés²²), on observe qu'en ce qui concerne la Belgique, les contributions financières en leur faveur a connu une progression continue de 2005 à 2007, passant de 7 % à 10 % de l'APD belge totale.

	2005	2006	2007
APD belge totale consacrée aux pays enclavés	111.491.708	138.520.545	139.529.512
APD belge totale	1.573.973.000	1.575.720.000	1.426.862.000
Part de l'APD belge totale consacrée aux pays enclavés	7,08%	8,79%	9,78%

Par ailleurs, afin d'atteindre la **cible 18** relative à l'accès aux technologies de l'information et de la communication, les paramètres retenus sont les indicateurs 48 A et 48 B qui renseignent sur le

²² Signalons que 6 pays partenaires de la Belgique sur 18 sont des pays enclavés : Bolivie, Mali, Niger, Rwanda, Burundi, Ouganda. Les Territoires palestiniens occupés ne sont pas à proprement parlé enclavés (en raison de leur littoral le long de la Bande de Gaza) mais ils le sont de facto puisque Israël bloque leur accès à la mer depuis **1968**.

nombre d'ordinateurs personnels (indicateur 48 A) et sur le nombre d'internautes (indicateur 48 B) dans un pays donné.

Une analyse des **indicateurs 48 A et 48 B** indique que de 2002 à 2006, une part croissante de la population de tous nos pays partenaires bénéficie des avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le nombre d'ordinateurs personnels et surtout le nombre d'internautes pour 100 habitants ont en effet augmenté dans tous nos pays partenaires de 2002 à 2006. L'indicateur 48 A a d'ailleurs atteint un taux record d'augmentation dans certains pays partenaires. En Ouganda et au Burundi, le nombre de PC par 100 habitants a respectivement été multiplié par 5 et par 10.

3. Les contributions de la Belgique aux Objectifs du Millénaire

3.1 OMD 1 : Réduire de moitié la proportion d'extrême pauvreté et la faim

En 1990, près de 30 % de la population mondiale était contraints de survivre avec un revenu inférieur à un dollar par jour²³. En quinze ans, ce pourcentage doit être ramené à **14,6 %** de la population mondiale. Concrètement, si l'on se base sur l'estimation du PNUD qui évalue la population mondiale à 7,3 milliard en 2015²⁴, l'atteinte de l'OMD 1 devrait ramener le nombre de pauvres à **1, 065 milliards** de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour ($0,146 \times 7,3 \text{ milliard} = 1,065 \text{ milliards}$). C'est donc un objectif « réaliste » et qui avait été conçu au départ comme tel.

OMD 1 : D'ici 2015 : réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Dans sa lutte contre la pauvreté, la Belgique s'engage sans réserve dans l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire. La pauvreté est souvent plus aiguë dans les zones rurales où les maigres revenus de l'élevage et de l'agriculture ne suffisent généralement pas à assurer la survie des familles nombreuses. Depuis 25 ans, le **Fonds Belge de Survie** (FBS) finance des programmes destinés à garantir la sécurité alimentaire des populations des pays les plus pauvres d'Afrique. La réalisation de cet objectif passe par le développement durable de l'ensemble des secteurs. C'est la raison pour laquelle ces programmes mettent l'accent sur le renforcement des capacités des communautés locales.

1. Amélioration de la gestion de l'eau au Mali

Par l'ONG Protos et le Fonds Belge de Survie

L'ancrage institutionnel de la gestion de l'eau dans le cadre du projet de **l'ONG Protos** dans le delta du Niger au Mali en est un exemple parfait. Grâce à des accords appropriés et à une répartition des tâches, c'est l'ensemble de la communauté qui s'est vu octroyer la responsabilité de l'approvisionnement en eau et de l'entretien des puits. Autre exemple typique de la spécificité de l'approche du **FBS**, le projet d'élevage au Niger repose sur une approche multisectorielle et intégrée destinée à soutenir la sécurité alimentaire.

2. Assainissement du cheptel pour la sécurité alimentaire au Niger

Par le Fonds Belge de Survie et Vétérinaires Sans Frontières

Dans ce pays du Sahel, le Niger, où 88% de la population vit de l'élevage, la santé du cheptel occupe une place primordiale. C'est la raison pour laquelle le FBS apporte son soutien financier au réseau Service Vétérinaire Privé de Proximité de Vétérinaires sans Frontières en collaboration avec l'ONG nigérienne Karkara. Le programme de prophylaxie de ce projet a permis une rapide amélioration sanitaire du cheptel de la région. En 2004, ce sont 25.000 animaux qui ont été

²³ Autrement dit, en 1990, il y avait 1,292 milliard d'êtres humains vivant avec moins d'un US dollar par jour sur une population mondiale de 4,4 milliards : $1,292 / 4,4 = 29,32 \%$

²⁴ Estimation du PNUD (World Development Report 2007-2008 ; p. 246) : population mondiale en 2005 : 6.514.800.000 / population mondiale en 2015 : 7.295.100.000

vaccinés et en 2007 ce chiffre a été décuplé pour atteindre un total de 250.000 animaux vaccinés. De plus, la majorité des éleveurs de la région se sont joints au réseau. La mise en place de banques céréalières et d'aliments pour bétails aident les paysans à surmonter la période de pénurie et à attendre la nouvelle récolte. Le réseau leur apprend de nouvelles techniques d'élevage qui leur permettront d'améliorer la production et la qualité de leur cheptel. Les femmes apprennent l'élevage des poulets et la production de fromage, qui deviendront pour elles des sources de revenus de base. Le projet assure également aux éleveurs l'apprentissage dans leur langue locale de la lecture, de l'écriture et du calcul, ce qui représente un progrès incontestable dans leur processus d'émancipation.

3. *Amélioration de la culture de la banane en Afrique centrale*

Par le CIALCA (consortium d'instituts de recherche membres du CGIAR²⁵)

Parmi les programmes les plus significatifs en matière de sécurité alimentaire financés par la Belgique figure sans conteste le programme d'aide à la production bananière du CIALCA²⁶ mis en œuvre dans le territoire des Grands Lacs. Surtout quand on sait que la banane occupe la quatrième place dans les cultures vivrières et constitue l'aliment de base pour 400 millions de personnes en Afrique centrale. La culture de la banane occupe environ un quart de la superficie agricole totale de l'Afrique centrale. Ce consortium international de recherche agricole offre son soutien technique aux planteurs de bananes et de plantain de qualité pour leur permettre de préserver leur principale culture de base. Le programme les aide par exemple à améliorer les systèmes de production existants et à assurer une bonne gestion de leurs richesses naturelles. CIALCA aide également les paysans à relancer la production bananière dans certaines zones.

Le soutien belge à la recherche bananière n'est pas nouveau et a toujours été substantiel grâce aux connaissances scientifiques développées pendant la période coloniale. La *Katholieke Universiteit Leuven* abrite la plus vaste collection de bananiers au monde avec 1.100 espèces différentes, qui participe ainsi à la gestion du patrimoine mondial de la banane. La Belgique a également acquis une reconnaissance mondiale en matière de recherche bananière. Une mission conjointe de suivi du programme d'aide à la production bananière a été organisée mi 2007. L'approche multidisciplinaire et la coordination des activités initiées par la DGD ont fait l'objet à cette occasion d'une appréciation positive.

4.1. *Achat local de maïs en République démocratique du Congo*

Par le Programme Alimentaire Mondial des Nations unies

Par une action déterminée et soutenue impliquant les différents canaux de sa coopération au développement, la Belgique joue un rôle moteur pour favoriser les achats locaux de produits alimentaires. En 2006, elle a contribué à modifier, en faveur des achats locaux, la politique d'achats de produits alimentaires du Programme Alimentaire Mondial (responsable de près de 56 % de l'aide alimentaire mondiale). Elle a accompagné depuis lors ses efforts par des mesures visant à renforcer les capacités de production des agriculteurs locaux : soutien au programme « Purchase for Progress » du PAM qui vise précisément cet objectif, contribution au PAM pour améliorer les moyens logistiques d'acheminement des produits locaux, mise à disposition d'un

²⁵ CGIAR/GCRAI : Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

²⁶ CIALCA : *Consortium for Agriculture-based Livelihoods in Central Africa*. C'est un consortium de membres du CGIAR qui est une des 21 organisations partenaires de la Belgique. Le CIALCA est un réseau de collaboration entre 16 centres de recherche agricole internationaux, dont trois belges : *KU Leuven*, *UCL Louvain-la-Neuve* et *FSA Gembloux*, des centres de recherche agricole africains et des partenaires issus du secteur privé

JPO (*Junior Professional Officer*) belge au bureau du PAM à Kinshasa, chargé des de la question des achats locaux dans ce pays, soutien à l'ONG « Vredeseilanden » (établissement de minoteries, drainage et actions dans le domaine semencier).

En 2007, le PAM a réalisé avec succès les premiers achats locaux de maïs et de haricots dans le Nord Kivu et en Ituri (Est du Congo). On peut parler d'exploit dans la mesure où la région était victime de conflits meurtriers et ne possédait aucune infrastructure routière. La nourriture a été distribuée à la population nécessiteuse de l'Est du Congo.

4.2. Programme de soutien à l'horticulture urbaine et périurbaine en RDC

Par la Food and Agriculture Organisation (FAO)

Le projet d'appui à l'horticulture urbaine et périurbaine (HUP) a été initié à partir de 2000. D'un budget total à ce jour de 6.53 millions US\$ - 4,42 millions €, exécuté par la FAO, il couvre actuellement plusieurs villes à travers le monde dont cinq en RDC : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Likasi et Mbanza Ngundu. Répondant au problème d'urbanisation croissante et de déficit d'approvisionnement, ce projet vise à favoriser l'augmentation et la diversification de la consommation en créant des emplois et des revenus en faveur des petits producteurs installés en périphérie des villes. Outre le fait qu'il a été reconnu par l'évaluation externe indépendante de la FAO comme l'un des aspects présentant un avantage comparatif indéniable pour cette Organisation, ce programme fait aujourd'hui partie des politiques nationales de la RDC et s'inscrit dans un cadre institutionnel tant au niveau central que provincial.

Implanté au sein du SENAHUP²⁷, le projet a mis en place une méthodologie et certains outils qui sont en train d'être appropriés par les instances nationales et provinciales.

Cette appropriation est réalisée au niveau des villes par la mise en place d'un Comité Municipal de Concertation, présidé par le Maire, chargé de débattre de dossiers qui ont trait à la sécurisation foncière, la pollution de l'eau de surface, la sensibilisation. Chaque mairie des 5 villes encadrées à ce jour dispose d'un Bureau Municipal de l'Horticulture (BMH). Des conseillers HUP ont par ailleurs été installés dans plusieurs villes qui ne sont pas encore couvertes par le projet.

Parmi les résultats opérationnels, des cartes digitalisées au niveau de trois villes (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani) permettent désormais d'intégrer ces périmètres horticoles aux plans d'aménagement qui seront élaborés par les services concernés de chaque ville.

Le travail effectué au niveau des BMH aborde les aspects d'observation de marché, les tableaux synoptiques par culture, l'élaboration de fiches techniques permettant d'offrir un service conseil. Il est complété par certaines réalisations abordant les aspects de sécurisation des ressources à la parcelle, telles que des micro-aménagements, l'irrigation, les lignes de crédit aux associations (228) pour un total de 14 800 bénéficiaires et aux entreprises (99), l'élaboration de cartes Production et Protection Intégrée (150), les formations via les animateurs des Ecoles au Champs, les jardins scolaires. Les données recensées par le projet permettent à la RDC d'être le premier pays contributeur à la base de données HORTIVAR de la FAO.

Par ailleurs, les BMH s'activent également à mesurer régulièrement l'impact via des indicateurs qualitatifs (revenus, accès aux outils de production, aux techniques appliquées, organisation des maraîchers en association, gestion du crédit, accroissement des ventes des semences par le secteur privé).

²⁷ SENHUP : Service National pour l'Horticulture Urbaine et Périurbaine

4.3. Programme Approche participative et gestion du terroir – Promotion de l'utilisation d'intrants agricoles par les groupements de producteurs du Niger²⁸
Par la Food and Agriculture Organisation (FAO)

Le projet a beaucoup œuvré pour la structuration de la demande et de l'offre d'intrants, qui constitue le cœur de sa problématique, par la mise en place d'un réseau de boutiques d'intrants (BI) gérées par les organisations paysannes (OP) à la base, mais aussi en essayant de promouvoir les achats groupés ou le crédit fournisseur. Ce regroupement des commandes permet de faire des économies d'échelle de l'ordre de 12% par rapport au prix du marché au détail. Le réseau des BI continue à s'étoffer avec plus de 300 boutiques recensées en fonctionnement dont la plupart ont été mises en place par des ONG ou OP partenaires plutôt que par le projet lui-même.

Le projet a exploré avec succès une piste de travail pour aider à financer l'achat d'intrants : le warrantage, technique de crédit qui consiste à obtenir un prêt en mettant en garantie une denrée susceptible d'augmenter de valeur. Le warrantage rencontre un intérêt croissant de la part des institutions de micro-finance et des OP. Le cumul de crédits warrantés octroyés depuis l'introduction de cette technique dépasse le milliard de Franc CFA. On peut estimer au minimum à 300 millions FCFA l'augmentation de richesse générée chez les petits producteurs. Selon une étude effectuée, l'une par CARE International et l'autre par l'ICRISAT, une partie des gains du warrantage est consacré à l'achat d'intrants.

Il en ressort que la technique du warrantage permet d'éviter que le producteur brade sa récolte au prix le plus bas pour amortir ses dettes ou satisfaire ses besoins particuliers, l'entraînant dans un cercle vicieux d'appauvrissement. Le warrantage permet ainsi d'auto-garantir le crédit, de profiter de l'augmentation des prix de produits, d'acquérir des intrants sans altérer le budget du ménage, de valoriser l'utilisation d'intrants et de créer une demande groupée, solvable et prévisible en intrants.

Le Niger a modifié sa législation bancaire pour autoriser le warrantage. La Belgique finance actuellement un programme à la FAO visant à étendre ce programme de gestion d'intrants dans quatre pays de la région (Niger, Mali, Sénégal, Burkina Faso).

3.2 OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

L'éducation est un droit fondamental. Il n'en reste pas moins qu'environ 90 millions d'enfants du monde entier ne fréquentent pas l'école et qu'un être humain sur six est analphabète. Plus que jamais, la coopération doit investir dans l'éducation, secteur par excellence qui a un effet multiplicateur et de long terme sur le développement d'un pays.

OMD 2 : D'ici 2015 : donner l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants, filles et garçons

- *Évaluation de l'engagement belge en faveur de l'éducation*

Plus personne n'ignore que l'enseignement et la formation sont incontournables dans la lutte contre la pauvreté. Il ressort néanmoins de l'évaluation des programmes de développement de la Belgique dans le secteur de l'enseignement que notre engagement s'est considérablement réduit entre 2001 et 2005. Si la Belgique souhaite concrétiser son engagement dans cet objectif du millénaire, de nouveaux efforts doivent être fournis en faveur de l'enseignement primaire. La révision de la

²⁸ Pour les aspects financiers de ce programme, voir Annexe 7.1.

stratégie politique en matière d'enseignement, en concertation avec tous les partenaires belges, sera terminée en 2009 et donnera lieu à un nouveau cadre stratégique.

Nous présentons ci-dessous quelques expériences de programmes d'éducation qui ont été d'un grand enrichissement pour la Coopération belge.

5. Aide en faveur de l'enseignement en Tanzanie

Par la direction « Programmes bilatéraux » de la DGCD

Pour la période 2001-2005, la Belgique a consacré quelque **16 millions** d'euros à l'enseignement en Tanzanie. Il s'est agi, pour moitié, d'une aide budgétaire versée au Fonds spécial des bailleurs de fonds destinée au financement de l'enseignement primaire en Tanzanie. Ce partenariat a réuni, outre la Belgique, la Commission européenne, le Canada, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Irlande et la France. Sur un total de 400 millions d'euros, la contribution belge équivalente à **8 millions** d'euros était plutôt discrète, mais l'expertise technique apportée par la Belgique a permis à notre pays de jouer un rôle considérable dans la coordination entre partenaires et les autorités tanzaniennes. Au vu du dialogue difficile entre ces dernières et les donateurs, la tâche n'a pas toujours été facile. Ce **fonds commun** était toujours considéré par certains donateurs comme un circuit parallèle à la structure nationale, ce qui a donné lieu à des tensions dans la coordination entre les bailleurs de fonds et le gouvernement tanzanien. Dans la pratique, le fonds commun était encore loin de pouvoir aligner les apports des bailleurs de fonds sur les stratégies du pays partenaire.

Ce fut la première expérience belge en matière d'aide budgétaire dans le secteur de l'enseignement qui a permis à la DGCD de tirer des enseignements utiles : qu'une distinction doit être faite entre les négociations politiques et le soutien technique; qu'il faut pouvoir disposer d'un pouvoir de décision plus large sur le terrain; que la coopération avec les autres organismes belges de développement doit être plus étroite et favorise ainsi la mise en place d'une stratégie commune et énergique en matière d'enseignement dans un pays partenaire donné. L'évaluation européenne du programme d'éducation en Tanzanie, a mis en lumière la valeur ajoutée du programme commun des bailleurs de fonds notamment en induisant une amélioration de la qualité des comptes rendus par exemple. En termes de prévisibilité, le financement du secteur de l'éducation a également produit des avancées. Cette amélioration a certainement contribué au retour d'une grande majorité des enfants tanzaniens sur le chemin de l'école primaire.

L'aide budgétaire encourage le dialogue politique

L'aide budgétaire fait l'objet d'un examen sérieux de la part des gouvernements respectifs du pays donateur et du pays partenaire, qui soupèsent le pour et le contre. Outre que l'aide budgétaire rend indispensable un *dialogue politique* entre les gouvernements, on observe également qu'une politique de développement efficace passe par une *prise de responsabilité commune*. L'exercice est parfois ardu mais concluant :

Dans le cas du Niger, les négociations difficiles entre le gouvernement et les bailleurs de fonds ont débouché sur une amélioration de la stratégie en matière d'éducation et sur la transparence des procédures; et on s'est enfin attaqué à la corruption. Au Mozambique, les efforts conjoints ont permis de renforcer le budget public. Sous la pression des bailleurs de fonds en Ouganda, la

direction du Ministère de la Santé a été remplacée afin de mettre en place une politique de santé plus dynamique.

6. *L'aide budgétaire soutient l'enseignement au Rwanda*

Par le Joint Education Sector Support (JESS)

En 2003, le gouvernement rwandais a élaboré un plan stratégique ambitieux en matière d'enseignement dont l'objectif est de donner accès à l'école primaire aux groupes les plus vulnérables, comme les filles et les orphelins, d'ici 2015. Dans le cadre du financement de ce plan du secteur éducation, le Rwanda a introduit une demande **d'aide budgétaire** auprès des donateurs et en 2006, le JESS (*Joint Education Sector Support*), un fonds de donateurs pour l'éducation de base, était créé. En 2007, la Belgique a versé une contribution de **3,5 millions** d'euros à ce fonds de gestion commun : le Rwanda avait présenté un plan d'éducation consistant et qui répondait ainsi aux conditions d'octroi de l'aide budgétaire belge. Le fonds de donateurs JESS finance le renforcement des capacités institutionnelles du ministère rwandais de l'éducation, responsable de l'exécution du plan d'action, qui est soumis à une évaluation annuelle par les donateurs. Plusieurs évaluations internationales et rwandaises ont démontré que ce plan d'éducation place le Rwanda sur la voie de la réussite de cet objectif ambitieux. Le degré de scolarisation a progressé de 73% en 2000 à 95% en 2006²⁹. Le relèvement de la qualité de l'enseignement reste néanmoins une préoccupation essentielle. La Belgique s'est engagée auprès du Rwanda à verser une nouvelle contribution de **8 millions** d'euros dans ce fonds d'ici 2010.

7. *Amélioration de l'accès à l'éducation primaire au Cambodge*

Par le *Basic Education and Teacher Training* (BETT)

Bien que le Cambodge ne fasse plus partie de nos pays partenaires, la Belgique n'a pas souhaité interrompre immédiatement son soutien à la politique nationale dans le secteur de l'enseignement. Depuis 2001, notre pays a participé à hauteur de **8,75 millions** d'euros au projet *Basic Education and Teacher Training* (BETT) qui vise l'amélioration structurelle de l'éducation de base dans trois provinces. Fin 2006, une évaluation intermédiaire a révélé des résultats très prometteurs. Parmi les 522 classes dont la construction (ou la reconstruction) avait été prévue, 266 sont maintenant en fonction. Quelque 3.360 enfants issus des familles les plus pauvres ont bénéficié d'une bourse d'étude pour prendre en charge les frais scolaires. Sur les bourses d'études attribuées, 60% ont été octroyées à des filles, comme le veut le projet. Trois modules de cours ont été développés pour la formation des enseignants.

Encouragée par ces résultats, la coopération au développement belge a décidé d'octroyer à nouveau 4,7 millions d'euros en 2007 pour la phase de consolidation du projet BETT, qui consistera avant tout à finaliser le projet de formation des enseignants. Il s'agit là en effet du défi majeur du projet dont l'objectif est de permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité. Cette phase prévoit également de définir la manière dont le gouvernement cambodgien reprendra les activités belges afin de s'approprier le projet.

²⁹ Selon le *World Development Indicators* 2004 et 2008, le taux net d'inscription au Rwanda se serait en fait dégradé de 2001 à 2006. Il serait passé de 96 % en 2001 à 91 % en 2006. Le taux d'achèvement de l'école primaire se serait par contre amélioré de 2001 à 2006. Sur cette période de 5 ans, il serait passé de 25% à 35%.

L'approche intégrée/transversale et les efforts stratégiques de la Belgique en vue d'atteindre la scolarisation primaire universelle :

La réalisation de l'OMD 2 est gravement et directement menacée par le recrutement d'enfant soldats dans les zones de conflits et par le travail forcé. Comme les enfants contraints à travailler, les enfants recrutés par des milices privées ne peuvent dès lors plus suivre une scolarité normale, sans compter les graves lésions psychologiques que ce type d'expériences engendre.

La Coopération belge a pris à bras le corps ce problème et ne souhaite pas limiter son action à l'octroi de contributions financières, néanmoins indispensables. Les stratégies et actions de tous les acteurs concernés se doivent d'être coordonnées de façon intégrée en vue d'atteindre l'OMD 2.

A cet effet, la Coopération belge a élaboré une **note stratégique** sur « Le respect des droits des enfants dans la Coopération au développement », parue en mars 2008. Comme le rappelle le Ministre Charles Michel dans sa dernière note de politique générale (5 novembre 2008), la note stratégique réaffirme l'ambition de Belgique de lutter activement contre le travail forcé des enfants, contre le recrutement d'enfants soldats et pour la réinsertion sociale des enfants affectés par des conflits. La mise en œuvre de ce type de stratégie devrait avoir un impact indéniable sur la scolarité des enfants démobilisés, réinsérés et/ou libérés de la contrainte de travailler (DGCD, 2008).

Etant l'objet d'une thématique transversale, cette même note stratégique est tout aussi susceptible de jouer un rôle positif sur d'autres OMD en rapport avec les droits des enfants, notamment l'OMD 4, qui vise à réduire de deux tiers d'ici 2015 la mortalité infantile.

3.3 OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. C'est pour le moins ce qui est inscrit dans les traités internationaux des droits humains. Il faut néanmoins constater que ces textes sont mis à mal dans le monde entier. Des millions de femmes sont encore victimes de discrimination. L'oppression, l'exploitation, les violences sexuelles représentent bien souvent leur lot quotidien. La réalisation du troisième Objectif du millénaire pour le développement exigera à n'en pas douter des efforts considérables.

OMD 3 : D'ici 2015 ; garantir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et renforcer la position des femmes.

8. Renforcement de la position socioéconomique des femmes au Niger Par la Coopération Technique Belge (CTB)

Le gouvernement nigérien a compris que le développement socioéconomique du pays passait par l'octroi de plus grandes chances d'épanouissement et d'ouvertures économiques aux femmes. Dans le cadre de ce plan d'action, la Belgique apporte depuis 2003 une contribution de quelque 6,7 millions € afin de soutenir les activités socioéconomiques des femmes rurales dans la région de Dosso. Entre-temps, le programme a enregistré un certain nombre de résultats non négligeables. L'aide étrangère dont peuvent bénéficier les femmes a par exemple contribué à relever

considérablement leur statut social dans les villages. Les hommes ont commencé à entrevoir l'utilité du projet à partir du moment où leurs femmes se sont vu octroyer des petits prêts pour l'achat de stocks de céréales qui leur ont permis de surmonter les périodes de pénurie. Grâce à diverses activités de formation, le projet a concerné seize mille femmes, soit 30% de toutes les villageoises qui assurent désormais un revenu. Environ quatre mille femmes ont suivi une formation en techniques modernes d'élevage et d'agriculture, elles ont également appris à mieux gérer leur argent. Au total, ce sont 272 groupes d'action qui ont été mis en place pour assurer la formation permanente des femmes. Elles ont amélioré leur organisation et il est tenu compte de leur vision sur le développement de leur village.

9. *Renforcement du pouvoir politique des femmes*

Par le PNUD - Programme Global pour le Renforcement Parlementaire

Les femmes doivent accroître leur participation à la vie politique, ainsi que leur pouvoir de décision. Néanmoins, la réalité témoigne du degré franchement dérisoire de la participation des femmes en politique. En dépit de la légère augmentation ces dix dernières années du nombre de femmes représentées au Parlement, les femmes parlementaires en 2006 comptaient à peine 17% dans le monde entier.

Au travers de son soutien financier au programme multilatéral des Nations unies en faveur du renforcement des capacités des parlementaires, la Belgique contribue tout particulièrement au renforcement des capacités des femmes parlementaires au sein des pays partenaires. C'est également grâce à notre aide que les femmes parlementaires nigériennes ont bénéficié d'une formation de qualité afin de leur permettre de mieux exercer leur mission législative. Le forum des femmes parlementaires qui a été créé au Niger et en Algérie, prévoit une assistance technique et juridique destinée à améliorer le suivi des Objectif du Millénaire pour le Développement. Une étude relative au système législatif du Bénin a révélé des lacunes dont souffre sa législation en matière de protection de la femme et de l'enfant. Le programme de soutien du processus parlementaire dans les zones de conflit enjoint les parlementaires, dans leur fonction de législateur, à être plus attentifs aux besoins et aux droits des femmes. Créé dans le cadre de ce programme, le réseau 'iKnow Politics' (*International Knowledge Network on Women in Politics*, www.iknowpolitics.org) se propose de renforcer la collaboration et la communication entre les femmes politiques à travers le monde entier.

Dans le domaine de la coopération indirecte, la coopération belge cofinance, à hauteur de 1.314827,14 EUR le programme triennal (2008-2010) de l'ONG « **Le Monde Selon les Femmes** » qui œuvre, tant en Belgique que dans les pays du sud, pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et le renforcement du pouvoir des femmes. Il s'agit notamment d'actions

- favorisant la prise en compte du genre dans les politiques de coopération au développement, en lien avec le développement durable, les droits sexuels et reproductifs...
- de mise à disposition d'informations, de matériel pédagogique en relation avec l'approche et les réseaux genre ainsi que l'accès à des formations dans ce domaine.
- de recherche Nord/Sud pour l'autonomisation des femmes, la mise en commun et l'échange d'expérience au travers de réseaux permettant la construction de revendications communes au Nord et au Sud
- d'augmentation des capacités d'action politique d'associations sénégalaises, burkinabées, congolaises, péruviennes ayant une approche genre afin qu'elles-mêmes soient en mesure d'appuyer la mise en œuvre de pratiques garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes.

3.4 Soutien structurel à la santé publique (OMD 4, OMD 5, OMD 6)

Sur les huit OMD, trois sont orientés vers les soins de santé. Étant donné que la politique belge vise une amélioration des soins de santé primaires pour l'ensemble de la population, nous rassemblerons ci-après les contributions belges à ces trois Objectifs du Millénaire.

OMD 4: Réduire la mortalité infantile

Cible 5 : Réduire de deux tiers, en 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

OMD 5: Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire de trois quarts, en 2015, le taux de mortalité maternelle

OMD 6: Combattre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : En 2015, avoir arrêté la propagation du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies mortelles

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Nouveau cadre stratégique pour les soins de santé

En 2007, la plateforme des partenaires belges en matière de soins de santé, Because Health (<http://www.be-causehealth.be/becausehealth/>), a élaboré un nouveau cadre stratégique pour l'amélioration de la santé publique dans nos pays partenaires. L'évaluation de l'assistance belge au secteur de la santé a démontré que, par notre approche locale dans les districts sanitaires, notre contribution visant à rendre les soins de santé primaires accessibles à l'ensemble de la population était de qualité. Pour viser une amélioration durable, il est toutefois indiqué, outre l'approche locale par projet, d'offrir également un appui structurel à la politique nationale de santé et aux systèmes de santé. Par exemple, via l'aide budgétaire apportée au budget de la santé publique nationale ou grâce au renforcement des capacités institutionnelles des services de santé. C'est pourquoi, à l'avenir, les projets "santé" de l'ensemble des acteurs belges du développement seront axés en premier lieu sur une amélioration structurelle et durable de la qualité des systèmes de santé, et particulièrement des soins dans le cadre de la santé reproductive. Ceci signifie: assurer une **bonne éducation et formation du personnel**, contribuer à la **prévention** en matière de santé au moyen de **campagnes de vaccination, d'éducation sexuelle** des jeunes, etc. La lutte contre les maladies tropicales mortelles et "négligées" reste une des priorités belges.

10. Appui à l'assurance maladie publique au Pérou³⁰ (OMD 4 et 5)

Par la Coopération Technique Belge

Les autorités péruviennes ont créé en 2002 un système d'assurance maladie qui vise à pouvoir fournir, en cas de maladie et d'accident, des soins et des traitements gratuits à 12 millions de Péruviens indigents. Tous les frais médicaux sont pris en charge par le **Seguro Integral de Salud**

³⁰ Le titre exact de ce projet est « Appui financier sectoriel à la Sécurité Intégral de Santé – SIS » (2005-2006)

(SIS). Ceci signifie que les pouvoirs publics couvrent les frais pour les traitements médicaux, les médicaments, l'hospitalisation et même pour les accouchements. Sont également gratuits : les soins préventifs tels que les vaccinations, les examens médicaux, le dépistage du VIH/sida. En 2005, la Belgique³¹ a procédé au financement de ce fonds "maladie" unique en apportant une **aide budgétaire** d'un montant de **six millions** d'euros (pour les années 2005 et 2006). Il avait été convenu d'employer ces fonds pour le remboursement des traitements médicaux et des médicaments des 250.000 péruviens affiliés auprès de cette assurance maladie publique.

D'après des évaluations récentes, le nombre de pauvres affiliés auprès du SIS est en augmentation. Ce résultat encourageant a fait que la Belgique a fixé **(quand)** un nouvel engagement de **trois millions** d'euros au bénéfice du SIS.

11. Présidence de la Belgique du processus d'harmonisation et d'alignement dans les soins de santé en RDC

En 2001, l'Union européenne a pris l'initiative de mieux coordonner la coopération entre tous les donateurs européens dans le secteur des soins de santé au Congo. Cette initiative a été ultérieurement élargie à l'ensemble des donateurs multilatéraux et aux agences des Nations Unies actives dans ce secteur, dans le cadre d'un partenariat intitulé GIBS (Groupe Inter-Bailleurs Santé).

Initialement destiné à l'échange d'informations thématiques en matière de santé, le GIBS a reçu pour mission en 2005 d'améliorer la coopération et la complémentarité entre les différents donateurs et d'aligner leur action sur la politique congolaise de santé. La Belgique a été désignée pour assurer la présidence de ce nouveau partenariat et a été réélue en 2007 pour un deuxième mandat d'un an. La Belgique propose deux principes pour conduire ce partenariat à la réussite. En premier lieu, chaque donateur abandonnera une part de sa propre visibilité au profit de la visibilité commune des interventions. En second lieu, tous les membres doivent contribuer à dégager des résultats communs tangibles en harmonisant actions et dossiers concrets.

En 2006, depuis le lancement officiel du GIBS, il est apparu clairement que l'harmonisation des procédures d'aide des donateurs ne pouvait réussir qu'à partir du moment où cet exercice était aligné sur la politique congolaise de santé. L'engagement des membres s'est exprimé dans une déclaration commune à l'occasion de la présentation de la nouvelle politique congolaise en février 2006. Le GIBS s'est engagé à œuvrer à la complémentarité sur le plan des interventions opérationnelles, ainsi qu'à la collecte conjointe de fonds, par exemple pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Par ailleurs, le GIBS a élaboré un document de politique concernant l'appui au personnel de santé et a préparé une note stratégique concernant le secteur congolais de la santé, basée sur le plan congolais de lutte contre la pauvreté. Depuis mars 2007, le GIBS est l'interlocuteur du nouveau ministre congolais de la santé pour ce qui concerne l'application de la politique de santé et la concertation en la matière

12. Soutien à un programme de recherche du centre médical Muraz au Burkina Faso Par l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers

Dans le cadre de sa convention avec l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, la Coopération belge indirecte a financé un programme de recherches au Centre Muraz, au Burkina Faso (Région

³¹ La direction D1.5 (programmes bilatéraux) de la DGCD, en partenariat avec la Coopération technique belge (qui est dans ce cas-ci l'exécutant).

de Bobo-Dioulasso) dans le domaine de la santé maternelle et infantile, pour un montant de **722.000 euros** pour la période de 2005 à 2007.

Des recherches ont été menées dans le domaine de la malnutrition materno-infantile notamment sur l'efficacité de multi-micronutriments et du traitement intermittent du paludisme pendant la grossesse, sur les attitudes, croyances et perceptions des femmes enceintes par rapport à l'alimentation, sur leur consommation alimentaire et sur l'utilisation des services de santé. Les résultats de ces études contribueront aux nouvelles recommandations de l'OMS et de l'UNICEF sur l'alimentation des femmes enceintes et les soins prénataux.

13. Soins médicaux gratuits pour femmes enceintes en Algérie³² (OMD 4 et 5)

Par la Coopération technique belge

Depuis 2004, la coopération gouvernementale belge au développement a apporté son soutien au projet officiel algérien visant à **améliorer la qualité de la santé de la mère et de l'enfant** dans la région de Tamanrasset, une priorité absolue du pays partenaire. Toutes les dépenses médicales pendant la grossesse sont entièrement prises en charge par le secteur public. 90 % des frais d'accouchement sont couverts par la santé publique. Les femmes peuvent subir gratuitement un dépistage du cancer du col de l'utérus. Les pouvoirs publics prévoient des programmes de formation en planification familiale et en éducation sexuelle pour les jeunes. Dans une deuxième phase, ce programme de santé a été étendu à d'autres districts sanitaires dans la région. La Belgique a dès lors prolongé son aide jusqu'en fin 2009; une contribution de 2,778 millions d'euros a été fixée pour cette phase de 4 ans (de 2006 à fin 2009)³³.

14. Meilleure formation pour les sages-femmes au Rwanda (OMD 4 et 5)

Projet conjoint de la VVOB et de l'APEFE

Entre 2003 et 2005, le nombre de naissances assistées par du personnel médical qualifié a augmenté de 35% à 38,6% au Rwanda. Des soins de santé de qualité avant, pendant et après l'accouchement sont en effet cruciaux pour réduire la **mortalité infantile** et la **mortalité des jeunes mères**. Avec son projet 'Skillslab', la *Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en technische Bijstand (VVOB)* souhaite contribuer à un meilleur accompagnement médical des accouchements. Dans ce contexte, la VVOB travaille en étroite collaboration avec l'Association pour la promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (**APEFE**), son homologue francophone. *Skillslab* est une méthode pédagogique favorisant l'apprentissage d'aptitudes médicales et de communication au moyen d'exercices de simulation médicale et d'interaction virtuelle. Cette méthode de travail belge a été appliquée pour la première fois avec succès au Kenya. Depuis le lancement de ce projet en 2003 au Rwanda, le *Skillslab* est bien connu dans le secteur paramédical. Entre-temps, la méthode de travail a été agréée par le Centre rwandais de développement de programmes d'études et intégrée dans les programmes officiels pour la formation paramédicale. Cette méthode de travail est désormais enseignée dans 5 hautes écoles paramédicales régionales du Rwanda. Les cours sont donnés par les 28 nouveaux enseignants qui ont été les premiers à apprendre la méthode de travail *Skillslab*. Quelque 1200

³² Le titre exact de ce projet est « Projet intégré de Santé publique dans la Wilaya de Tamanrasset »

³³ Cependant, les dépenses effectives n'ont pour l'instant atteint que la somme de 575.000 € qui a été dépensées en 2006 et 2007. D'autres dépenses n'ont pas encore été prévues.

Le titre exact de ce projet est « Projet intégré de Santé publique dans la Wilaya de Tamanrasset » et les fonds proviennent du service D1.1 et est exécuté par la CTB.

étudiants des professions médicales se sont entre-temps familiarisés avec les exercices de simulation.

15. La lutte contre le paludisme au Rwanda (OMD 6)

Par la Coopération Technique Belge

Grâce à son engagement inébranlable dans la lutte contre le paludisme, le Rwanda a pu réduire en une seule année le taux de mortalité de 4,6% à 2% en 2006. Cette année-là, la campagne de vaccination contre la rougeole /rubéole a également été accompagnée d'une distribution gratuite de 1,4 million de moustiquaires aux enfants de moins de cinq ans. Cette campagne a permis d'atteindre près de 90% de tous les enfants rwandais dans cette catégorie d'âge. Il s'agit là d'une augmentation spectaculaire car, en 2005, la campagne n'avait touché que 17,4% des enfants. L'accent est plus spécialement mis sur le traitement des femmes enceintes. Le traitement à base d'artémisinine est distribué au niveau national via les secteurs publics, privés et les communautés de base.

Via son programme « Appui institutionnel au ministère de la santé », l'aide belge contribue au renforcement des capacités du service paludisme du Ministère rwandais de la Santé. La Belgique fournit une assistance au niveau de la coordination et de la décentralisation des actions vers les districts sanitaires. De 2004 à 2007, le Rwanda a reçu de la Belgique plus de **2,3 millions** d'Euro pour le renforcement de son ministère de la santé.

16. La lutte victorieuse du Viêt-Nam contre le paludisme (OMD 6)

Par l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (Instituut voor Tropicaal Geneeskunde)

Le Viêt-Nam est parvenu à réduire considérablement le paludisme grâce à la volonté politique et à l'idée d'intégrer la lutte contre le paludisme dans les soins de santé primaires. Le diagnostic et le traitement rapides des patients qui souffrent du paludisme, l'utilisation préventive de moustiquaires imprégnées et la pulvérisation d'insecticides à l'intérieur des habitations ont donné d'excellents résultats.

La DGCD appuie depuis les années 90 la lutte du Viêt-Nam contre le paludisme via le cofinancement des programmes quinquennaux de l'Institut de Médecine Tropicale (IMT). L'IMT joue toujours un rôle important dans le renforcement institutionnel et scientifique du partenaire vietnamien, le National Institute for Malaria, Parasitology and Entomology (NIMPE) qui, dans l'intervalle, est devenu une autorité régionale dans le domaine de la lutte contre le paludisme dans la région du Mékong au Viêt-Nam, au Laos, au Cambodge et en Thaïlande. En 2007, l'IMT a organisé à Hanoi, conjointement avec son partenaire, un colloque international sur le paludisme. Plus de 250 experts nationaux et internationaux ont réfléchi ensemble à la recherche de solutions pour réduire le paludisme dans les régions frontalières forestières et reculées, et arrêter la propagation de parasites ayant développé une résistance multiple aux médicaments existants.

En 2008, l'IMT lance un nouveau programme quinquennal dans lequel se poursuivra la coopération avec l'organe de coordination vietnamien. Le programme vise à préserver l'acquis des 10 dernières années, ce qui exigera de poursuivre sans faiblir l'exécution des mesures préventives et l'intervention d'urgence en cas de contamination par le paludisme.

17. Recul de l'onchocercose en Afrique (OMD 6)

Par l'Organisation Mondiale de la Santé des Nations Unies

Fin 2007 s'est tenu au Palais d'Egmont à Bruxelles le 13^e Forum contre l'Onchocercose. Les participants, dont 13 ministres africains de la Santé, ont exprimé leur satisfaction sur les actions qui ont permis de réduire avec succès l'emprise de la maladie. La Belgique participe à ce succès parce que notre pays contribue depuis trente ans déjà à ce programme africain de lutte contre l'onchocercose (*African Programme for Onchocerciasis Control – APOC*), auquel sont associés 19 pays d'Afrique occidentale et centrale.

Grâce au programme APOC, l'onchocercose est pour l'instant sous contrôle. Chaque année, quelque cinquante millions de personnes, vivant dans des régions souvent difficilement accessibles, sont traitées à l'ivermectine permettant ainsi d'interrompre le cycle de contamination. Ce traitement permet d'éviter six-cent mille cas de cécité et de protéger 18 millions d'enfants contre la maladie. Le parasite a pu être éradiqué dans un territoire de 250 000 km². Ces terres débarrassées de la maladie, rendues à nouveau disponibles pour l'agriculture et l'habitat, garantiront la production d'aliments pour nourrir 17 millions de personnes.

La santé reproductive et sexuelle (OMD 5) dans la politique belge de développement

Au niveau international, la Belgique se pose en défenseur des droits de la femme et est particulièrement active pour assurer aux femmes et aux jeunes filles la protection requise contre toutes les formes de violence. La protection de l'intégrité sexuelle est un droit fondamental de la personne humaine et est d'une importance vitale pour le développement durable d'un pays.

Dans sa **note stratégique sur « la Santé et les droits sexuels et reproductifs »** (mars 2007), le gouvernement fédéral belge confirme dès lors son engagement politique pour continuer à mettre tout en œuvre pour lutter de manière résolue contre les atrocités sexuelles à l'encontre des femmes dans les situations de conflits et les guerres, mais également contre toute autre pratique sexuelle qui menace la santé des femmes et leur porte préjudice (ex. les mutilations génitales). La Belgique finance une multitude de programmes de développement correspondant à ces objectifs. Cela étant dit, au vu de l'ampleur du phénomène dans certaines régions où les Etats sont confrontés à de graves problèmes sécuritaires, sociaux et institutionnels, la mise en œuvre de ces programmes est parfois très mitigée.

18. Lutte contre la violence sexuelle en RDC (OMD 5)

Par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

Avec une contribution de 7,8 millions d'euros pour la période de 2004 à 2007 inclus, la Belgique est le plus important donateur pour le programme multilatéral des Nations Unies de lutte contre la violence sexuelle dans les zones de conflit dans les trois provinces orientales de la République Démocratique du Congo. De septembre 2005 à avril 2006, le programme avait permis de donner une assistance médicale à 3.204 femmes et jeunes filles et une assistance psychosociale à 2.662 victimes dans les centres d'accueil. Les médecins ont d'ailleurs été spécialement formés pour assurer l'accueil psychologique de ces femmes gravement traumatisées et le traitement chirurgical de leurs lésions. Dès le début, il a en outre fallu créer un cadre légal pour la répression de la violence sexuelle et la protection juridique des victimes. En 2006, le parlement congolais a approuvé la loi qui porte le viol et la violence sexuelle au rang de crime de guerre. Grâce à ce cadre légal, la justice a déjà pu entre-temps déclarer coupables et punir plusieurs militaires pour crimes à connotation sexuelle. Par ailleurs, les cadres militaires sont sensibilisés à la lutte contre la

violence sexuelle. L'objectif du programme pour 2008 est de venir en aide à pas moins de vingt-cinq mille victimes de violences sexuelles afin de permettre leur réintégration au sein de leur famille et de leur communauté rurale.

19. La lutte contre la violence familiale et sexuelle au Pérou Par la coopération Technique Belge

La coopération belge soutient depuis 2003 au Pérou le programme public national de lutte contre la violence familiale et sexuelle. De l'évaluation de la première phase, il ressort que le projet a surtout rencontré du succès sur le plan des activités périphériques. Nombre de femmes qui, victimes de violences sexuelles, ont bénéficié d'une assistance dans les centres d'accueil, ont pu acquérir un petit revenu de base grâce à la vente de leur artisanat. Dans la deuxième phase, selon l'évaluation, le projet devra davantage s'impliquer dans la protection effective des femmes par les autorités péruviennes. La mise en pratique du Plan National de lutte contre la violence à l'égard des femmes est encore insuffisante.

20. Contributions générales de la Belgique au GFATM et à l'ONUSIDA

Hormis ces projets particuliers, la Belgique contribue au financement général de deux organisations internationales spécialisées dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria. Il s'agit du :

- Fond Mondial contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria, FMSTM (GFATM en anglais)
- Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, ONUSIDA (UNAIDS en anglais)

	2004	2005	2006	2007
<i>Global Fund to fight Aids, Tuberculosis, and Malaria</i> (GFATM)	8.408.000	5.050.000	8.050.000	12.050.000
ONUSIDA UNAIDS (ressources générales – Core)	2.500.000	2.500.000	2.500.000	3.500.000
Total	16.857.444	7.550.000	10.550.000	15.550.000

On signalera en outre que les contributions totales (core + affectées) de la Belgique en faveur l'ONUSIDA correspondent au financement de 2,15 %³⁴ du budget total de cette organisation en 2007. On se réjouit de constater que cette proportion dépasse largement le seuil des 1,55%³⁵ que la Belgique s'est – volontairement – fixé comme objectif pour le financement du budget total de ces organisations partenaires. En 2007, par rapport aux 22 pays membres de l'OCDE – qui financent à eux seuls en général plus de 95 % des ressources budgétaires des organisations internationales – les efforts financiers de la Belgique la place en 11^{ième} position des meilleurs contributeurs³⁶. Cette part belge considérable du financement de l'ONUSIDA reflète bien la priorité que la Belgique accorde à la lutte contre le Sida.

³⁴ Ce taux correspond au pourcentage du financement total de l'ONUSIDA. Pour être plus précis, la Belgique contribue à hauteur de 1,99 % de l'ensemble des contributions Core de l'ONUSIDA et à hauteur de 3,10 % des contributions affectées (earmarked) de cette organisation. Ces contributions affectées de la Belgique sont consacrées entièrement au financement de six experts seniors belges auprès de l'ONUSIDA.

³⁵ 1,55% est le seuil de référence établi volontairement par la Belgique qui correspond à la contribution de la Belgique au financement du budget total de l'Association Internationale de Développement du groupe Banque mondiale.

³⁶ En 2005-2006, les contributions financières de la Belgique à l'ONUSIDA l'ont d'ailleurs placé en 9^{ième} position parmi le classement des meilleurs contributeurs au fonds de l'ONUSIDA.

Outre les contributions générales, la Belgique apporte donc également son soutien financier (des contributions affectées, *earmarked*) à de multiples projets dont le but spécifique est de lutter contre ces maladies dans un pays ou une région particulière. A titre d'exemple, les quelques programmes suivants peuvent être cités (ces contributions financières mentionnées de 2005 à 2007 sont en euro):³⁷

Titre original		Exécutant	Pays/Régi	2005	2006	2007
HIV/SIDA						
Coopération multilatérale:						
contributions volontaires générales (core);	GLOBAL FUND TO FIGHT AIDS, TUBERCULOSIS and MALARIA GFATM/ GFATM	ONUSIDA/ FMSTM	Universel	5.050.000	8.050.000	12.050.000
	ONUSIDA/UNAIDS ressources générales / programme commun lutte VHS/SIDA	ONUSIDA/ UNAIDS	Afrique centrale	2.500.000	2.500.000	3.500.000
contributions volontaires affectées (earmarked);	Assistance technique en Afrique centrale (RW, Bur, RDC, Tanz, Mali...)	ONUSIDA/ UNAIDS	Afrique centrale	1.000.000	1.000.000	0
	Experts seniors pres de ONUSIDA/ ATM	ONUSIDA/ UNAIDS	Universel	900.000	900.000	900.000
	HIV-preventieprogramma's: Capaciteitsontwikkeling op gemeenschap en nationaal niveau voor de aanpak van kwetsbaarheid	ONUSIDA/ UNAIDS	Malawi	0	750.000	0
	Hiv-preventieprogramma's "Kinderen getroffen door hiv/aids" en "Capaciteitsontwikkeling voor de aanpak van de kwetsbaarheid van meisjes t.a.v. hiv/aids"	ONUSIDA/ UNAIDS	Afrique au Sud du Sahara	0	0	750.000
	IPM - International Partnership for Microbicides	International Partnership Microbicides	Universel	0	0	1.000.000
Tuberculose						
Coopération bilatérale:						
Aide bilatérale directe;	Appui au PNT - Programme National de lutte contre la tuberculose	BTC/CTB	Congo (RDC)	123.239	538.422	1.222.049
Aide bilatérale indirecte;	Ondersteuning van tuberculose controle programma's in 3 provincies (2004-2007)	Fondation Damien	Chine	576.757	689.203	670.922
Paludisme						
Coopération bilatérale:						
Aide bilatérale directe;	Programme national intégré contre le paludisme - PNILP - phase 2 + formulation	BTC/CTB	Rwanda	739.556	680.668	25
Aide bilatérale indirecte;	ITG - National Institutes of Malariology, Parasitology and Entomology in Vietnam, Cambodia and Laos	Institut Médical Tropical	Asie du Sud & Centrale	330.326	330.326	417.461
	ITG - East African Network for Monitoring Anti-malarial Treatment (EANMAT)	Institut Médical Tropical	Ouganda	205.546	191.519	407.568

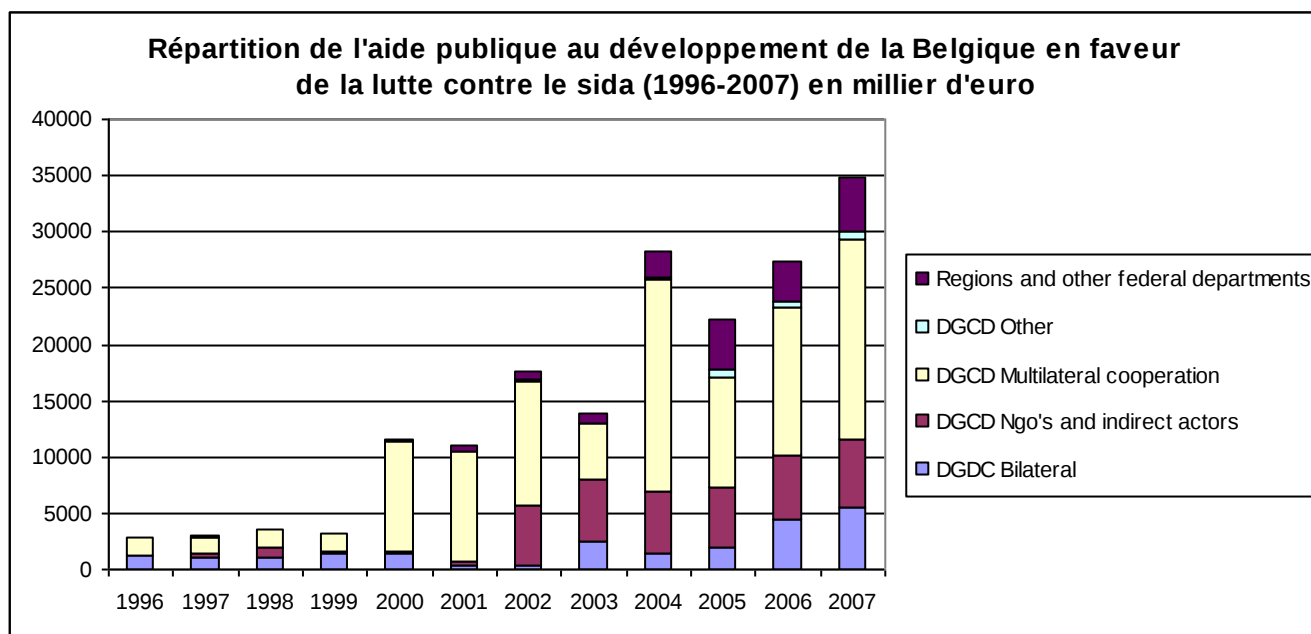
source : ODA.be

Par ailleurs, le graphe ci-dessous rend de façon plus visuelle l'ampleur des différents types d'efforts que la Belgique fourni en faveur de la lutte contre le Sida. Concrètement, il s'agit de la répartition des contributions en matière de lutte contre le sida que la Belgique octroie :

- via la DGCD : via la coopération bilatérale directe, la coopération bilatérale indirecte (avec les ONG belges), la coopération multilatérale et d'autres services de la DGCD

³⁷ De nombreux autres exemples de programmes qui ont pour but de lutter contre le SIDA sont présentés dans une **Note politique** de la DGDC, parue en mars 2006 ; voir DGCD, 2006 ; p. 35-42.

- via les Régions ainsi que via d'autres Services Publics Fédéraux



Comme on le constate, depuis 1999, la majeure partie des contributions de la Belgique en faveur de la lutte contre le sida passe par la voie de la coopération multilatérale. Le second canal qui mobilise les fonds belges – sans fluctuation depuis 2002 – est la coopération bilatérale indirecte, via les ONG et autres acteurs indirects belges (universités, fondations, instituts, etc.). On observe en outre que la coopération bilatérale directe (avec nos 18 pays partenaires) accorde une importance croissante à la lutte contre la SIDA depuis 2002.

Au travers de ces nombreux exemples, on constate que la stratégie de la Belgique en matière de lutte contre le SIDA³⁸ est clairement parvenue à se traduire dans les faits. En effet, les programmes présentés ci-dessus s'intègrent tous dans au moins un des cinq objectifs globaux que la Belgique a définis en vue d'articuler et de coordonner sa stratégie de lutte contre le SIDA (DGCD, 2006). Sachant que la Belgique a opté pour une approche multidisciplinaire et multisectorielle, on ne s'étonnera pas d'apprendre que la stratégie belge comprend les cinq objectifs suivants:

1. Lutter contre le Sida en s'appuyant sur les droits de l'Homme : lutte contre la discrimination, la stigmatisation ; contre les rapports inégaux entre les sexes, contre les violences sexuelles dans les situations de guerre et de conflit)
2. Soutenir les politiques nationales de lutte contre le Sida:
3. Améliorer durablement la réponse internationale dans le respect des principes de la Déclaration d'engagement de la Session Spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies
4. Accroître le nombre d'interventions efficaces et efficientes dans quelques secteurs clés (soins de santé, éducation, agriculture, sécurité alimentaire et secteur privé)
5. Renforcer l'assise belge entre autre via des campagnes de sensibilisation en Belgique

³⁸ La stratégie de la Belgique en matière de lutte contre le SIDA a fait l'objet d'une **note politique** parue en mars 2006; voir DGCD, 2006.

3.5 OMD7 : Assurer un environnement durable

Objectif du Millénaire 7: Assurer un développement durable

Cible 9 : D'ici 2015, intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles.

Cible 10 : réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base.

Cible 11 : D'ici 2020, améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

L'appui au secteur de l'eau constitue l'une des priorités belges en matière de développement dans nos pays partenaires.

21. Amélioration et Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier

Par la coopération technique Belge

Au Sénégal, où la Belgique a accumulé depuis plus de vingt ans déjà une expérience de terrain sur le plan de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, notre aide reste garantie jusqu'à 2012. En 2007, un budget de 11 millions d'euros a été dégagé pour des travaux d'infrastructure qui doivent donner accès à l'eau potable à près d'un demi-million de Sénégalais. Par cette aide, la Belgique contribue indéniablement à la réalisation du septième objectif du Millénaire.

22. Contribution de la Belgique aux renforcements des mesures de protection de la forêt humide congolaise Par la Coopération Technique Belge

En 2007, la Belgique a pris plusieurs initiatives en vue de maintenir la protection de la forêt humide congolaise au rang des objectifs du programme d'action en matière d'environnement. Afin de renforcer la protection de la forêt humide du bassin du Congo en RDC, la DGCD a organisé, en collaboration avec ses partenaires de développement, une première **conférence internationale sur la gestion durable du bassin du Congo**. Cette conférence a débouché sur la Déclaration de Bruxelles qui a posé d'emblée un jalon dans la protection de la forêt humide congolaise. Pour la première fois, il est explicitement fait mention de la valeur et de l'importance de l'utilisation non destructive des forêts, concept connu sous le nom de 'prévention de la déforestation'.

Lors du sommet international sur le climat à Bali, il a été décidé que le concept de 'prévention de la déforestation' ferait partie dès 2012 de l'Accord de Kyoto II, ce qui donnera à la protection des forêts sa place dans la lutte mondiale contre les émissions de CO2.

Dans le prolongement de cette Conférence, deux nouveaux fonds de soutien aux forêts congolaises ont été créés sous l'impulsion de la Belgique, en vue du financement de la gestion et du réseau de zones naturelles protégées. En 2007, dans le cadre d'une autre initiative destinée à protéger les forêts humides congolaises et en collaboration avec les autorités congolaises, la Belgique a lancé un projet destiné à améliorer le contrôle de l'exploitation de ces forêts via le plan d'action européen FLEGT (*Forest Law Enforcement Governance and Trade – Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux*).

23. Soutien belge à l'identification des champignons africains

La survie et la santé de nombre d'êtres humains dépendent de ce qu'ils trouvent dans la nature. La détérioration de la biodiversité et des ressources naturelles a dès lors des répercussions extrêmement néfastes sur l'approvisionnement alimentaire. Afin de contribuer à garantir le maintien de la biodiversité dans les pays en développement, la coopération belge au développement apporte son soutien à l'Initiative taxonomique mondiale (GTI – *Global Taxonomy Initiative*), un partenariat international qui s'est fixé comme objectif de cartographier tous les organismes vivants. Dans ce contexte, l'Institut Royal des Sciences Naturelles intervient en tant que point focal national pour la recherche dans le Sud. L'IRSN bénéficie à cet effet d'une aide financière de la part de la coopération au développement.

En 2007, le point focal belge dans le cadre de la GTI a donné suite à la demande de l'université de Lomé au Togo de pouvoir bénéficier de l'expertise belge aux fins de recherche, description et nomenclature des espèces de champignons indigènes. En Afrique tropicale, les champignons comestibles représentent une source alimentaire et de revenus importante pour les communautés qui vivent à proximité des forêts. La plupart des espèces de champignons poussent dans des environnements spécifiques, par exemple sur une espèce d'arbre précise ou en symbiose avec les termites. La Belgique s'apprête à aider les scientifiques togolais à identifier les différentes espèces de champignons, en faisant notamment appel aux vastes connaissances de la population indigène. À ce jour, l'université de Lomé dispose déjà d'une collection de 52 sortes de champignons comestibles. Si les scientifiques togolais parviennent à élargir leur collection et leurs connaissances, ils disposeront d'un argument économique solide pour s'opposer à l'abattage des arbres, biotope vital pour les champignons.

24. Soutien de la Belgique aux organisations spécialisées dans la gestion de l'eau

Exemple: l'ONG Protos (Projektgroep voor Technische Ontwikkelingssamenwerking)

La coopération indirecte soutient entre autre les ONG AQUADEV et PROTOS qui se consacrent à la gestion intégrée de l'eau. L'accès à l'eau potable, des infrastructures sanitaires et les techniques de drainage constituent les piliers principaux du programme mis en œuvre par ces ONG, ce qui correspond tout à fait à la cible 10 de l'OMD 7.

L'ONG PROTOS développe ses activités dans une dizaine de pays en développement mais tend à concentrer ses activités en Afrique centrale (Rwanda, RDC, Burundi et Ouganda) où la gestion de l'eau est un thème important entre autres en raison de la forte pression démographique, de l'agriculture intensive et de la grande dépendance de ce secteur.

Au total, plus de 85.000 personnes appartenant à des communautés rurales – qui buvaient jusqu'à présent de l'eau de rivière ou de l'eau dont la source est non protégée – ont désormais un accès durable et protégé à de l'eau potable. Pour 57.000 d'entre eux, un important investissement est prévu dans les infrastructures sanitaires de base.

Par ailleurs, des structures de gestion pour les systèmes/réseaux d'eau potables sont mises en place dans chacun des pays sur base de Comités de puits (*waterputcomités*) qui ont pour objectif de faciliter la démocratisation de la gestion locale et le processus de décentralisation.

De **2003 à 2007**, la Coopération belge a soutenu une soixantaine de programmes de cette ONG, ce qui correspond à des contributions financières qui avoisinent les **15,4 millions** d'euros, ou environs 3 millions d'euros par an.

De **2008 à 2010**, ce ne sont pas moins de 13 programmes que PROTOS pourra mener à bien grâce au soutien financier de la Coopération belge. Pour ces trois années, les contributions financières de

la Belgique en faveur de PROTOS s'élèvent à **9,4 millions** d'euro, ou plus de 3 millions d'euros par an.

3.6 OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le huitième objectif du Millénaire, la mise en place d'un "partenariat mondial", s'articule autour d'une série de priorités liées de près ou de loin aux « moyens » réservés par les donateurs à la réalisation des 7 premiers Objectifs. Certaines priorités vont souvent au-delà de la coopération au développement au sens strict, mais contribuent pourtant d'une manière ou d'une autre au développement durable. Le huitième objectif du Millénaire s'adresse avant tout aux pays riches, en leur précisant les mesures à prendre pour mobiliser les moyens en vue de réaliser les sept autres objectifs.

D'ici 2015 ;

Cible 12 : Mettre en place un système de commerce et financier multilatéral plus cohérent. et promouvoir la bonne gouvernance

Cible 13 : S'adresser en priorité aux pays les Moins Avancés

Cible 14 : Répondre aux besoins particuliers des pays enclavés et insulaires

Cible 15 : Trouver une solution durable au fardeau de la dette

Cible 16 : Accroître le nombre d'emplois décents et correctement payés pour les jeunes

Cible 17 : Rendre disponibles et abordables les médicaments dans les pays en développement

Cible 18 : Mettre les avantages des nouvelles technologies à la portée de tous

- *L'UE publie un premier rapport sur la cohérence des politiques au service du développement*

En 2007, l'Union européenne a publié un premier rapport sur la cohérence des politiques européennes au service du développement. La Belgique, de concert avec les autres États membres de l'UE, a apporté une contribution importante à l'élaboration du rapport, en transmettant des rapports sur nos propres procédures et en œuvrant à la cohérence de notre politique de développement.

Le rapport cartographie d'une part les interactions et la complémentarité entre la politique européenne de développement et douze autres domaines d'action politique et d'autre part il en décrit l'impact sur les pays en développement. Les douze domaines concernés sont : le commerce, l'environnement, les changements climatiques, la sécurité, l'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation avec l'accès à des emplois décents, la migration, la recherche et l'innovation, la société de l'information, le transport et enfin l'énergie.

La réglementation de l'Union européenne dans ces douze domaines a des répercussions sur la situation économique, sociale, politique ou en matière d'environnement dans les pays en développement. C'est également le cas, dans une mesure importante, pour la politique belge relative à ces matières.

Ces répercussions peuvent être tant positives que négatives. Si une politique mûrement réfléchie en matière de migration est par exemple nécessaire pour contrecarrer la fuite des cerveaux des pays en développement, les flux financiers opérés par les migrants vers leur pays d'origine représentent globalement une manne financière plus importante que l'aide publique au développement.

L'Union européenne reconnaît que ce rapport n'est qu'un premier pas sur la voie d'une plus grande cohérence des politiques de coopération au développement. Elle admet que les progrès sont encore insuffisants et que les connaissances et l'implication des décideurs politiques dans les autres domaines sont encore limitées. Au travers de ce rapport, l'UE entend en tout cas démontrer que le partenariat européen pour le développement durable est en route, et qu'elle se rapproche ainsi de la réalisation du 8ème objectif du millénaire, qui vise la mise en place d'un 'partenariat mondial'.

3.6.1 L'aide publique au développement de la Belgique en 2007

En termes de montants dépensés, l'aide publique au développement de la Belgique a connu depuis 2000 une forte croissance. En effet, l'APD belge s'est élevée en 2007 à près de 1.427 millions EUR contre 865 millions en 2000. Toutefois, la tendance est plutôt irrégulière, en partie en raison des opérations d'annulation de dette de l'Office du Ducroire qui sont une variable. Cependant, la partie « DGCD » a connu depuis 2000 une augmentation structurelle sous-jacente.

Pour l'établissement des données de l'APD, la Belgique suit les règles établies par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. Ces règles permettent la prise en compte de la valeur nominale de l'annulation des dettes commerciales. Les fluctuations de cette catégorie de dépense rendent le chemin tracé vers les 0,7% très irrégulier. Il est dès lors important de pouvoir remplacer cette catégorie de dépenses difficilement programmables par des moyens réels pour le développement, principalement au budget de la DGCD.

Le gouvernement belge s'est engagé à ce que, d'ici 2010, 0,7% du RNB soit consacré à l'aide publique au développement. Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la part de l'APD dans le RNB pour les dernières années. On constate que celle-ci a été en constante augmentation jusqu'au pic de 2003 après quoi, elle a chuté en 2004 pour remonter en 2005/2006 avant de redescendre l'année dernière.

3.6.2 Évolution de la part de l'APD dans le Revenu National Brut de 2000 à 2007

en milliers d'EURO	DGCD	Autres	Total APD	Pourcentage du RNB
2000	---	---	865.372	0,36
2001	542.766	391.072	935.918	0,37
2002	685.959	380.887	1.066.847	0,43
2003	683.839	907.430	1.591.269	0,60
2004	720.909	455.102	1.176.012	0,41
2005	847.579	726.393	1.573.973	0,53
2006	834.628	741.092	1.575.720	0,50
2007	845.793	581.068	1.426.862	0,43

Des chiffres plus complets sur la distribution de l'APD belge par canal de coopération de 2003 à 2007 sont joints en Annexe 8.

Vis-à-vis des 21 autres pays de l'OCDE, on observe que la Belgique fournit des efforts financiers significatifs envers nombre d'organisations internationales. Ce volontarisme traduit l'importance que la Belgique accorde au multilatéralisme (voir Annexe 9 sur l'APD des 22 pays du DAC).

Aussi, comme l'affirme le Ministre Ch. Michel dans sa deuxième **Note de politique générale** (Michel Ch., 2008 ; p. 32), l'engagement de la Belgique à augmenter fortement ses contributions volontaires non-affectées (*core*) à partir de 2009 par rapport aux niveaux de ses contributions affectées – qui seront donc considérablement revues à la baisse – témoigne également de la confiance de la Belgique envers les agences des Nations Unies, ainsi que sa volonté d'améliorer l'efficacité de son APD.

Pour répondre à l'engagement de réserver une part prioritaire de l'APD aux Pays les Moins Avancés (indicateurs 33), en particulier aux pays « **qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté** », la Belgique se trouve dans le peloton de têtes des contributeurs aux PMA. Nous avons, sur une période de 10 années doublé notre part d'APD en faveur des Pays les Moins Avancés, un redressement remarquable qui n'est pas nécessairement partagé par d'autres donateurs :

	1995-1996	2006
	En % du PIB	En % du PIB
<i>Australie</i>	0.06	0.06
<i>Autriche</i>	0.05	0.08
<i>Belgique</i>	0.09	0.18
<i>Canada</i>	0.07	0.10
<i>Danemark</i>	0.33	0.31
<i>Finlande</i>	0.09	0.14
<i>France</i>	0.11	0.14
<i>Allemagne</i>	0.07	0.09
<i>Grèce</i>	0.01	0.04
<i>Irlande</i>	0.13	0.28
<i>Italie</i>	0.04	0.04
<i>Japon</i>	0.04	0.07
<i>Luxembourg</i>	0.14	0.38
<i>Pays Bas</i>	0.23	0.21
<i>Nouvelle Zélande</i>	0.05	0.08
<i>Norvège</i>	0.35	0.34
<i>Portugal</i>	0.15	0.13
<i>Espagne</i>	0.03	0.06
<i>Suède</i>	0.24	0.30
<i>Suisse</i>	0.11	0.11
<i>Royaume Uni</i>	0.07	0.16
<i>Etats Unis</i>	0.02	0.05
Total	0.09	0.12

Source : Statistiques du DAC, 2007

3.6.3 Pertinence de l'APD belge pour la réalisation des OMD

Il faut se garder de faire des OMD une norme absolue. Ainsi, il existe beaucoup de dépenses de développement qui ont un lien indirect avec les OMD. C'est le cas entre autres pour les dépenses humanitaires, les dépenses dans le secteur de la gouvernance et pour certains secteurs de l'industrie ou l'infrastructure.

Les efforts de la DGCD pour favoriser l'évolution des mentalités

La réalisation de l'OMD 8 implique une prise de conscience au sein de la population des Etats occidentaux qu'un nouvel élan de solidarité entre pays du Nord et du Sud est nécessaire. L'atteinte de cet OMD requiert en effet de notre côté certaines réformes et réorientation de nos politiques commerciales et financières, ce qui risque d'avoir un impact minime mais réel sur les citoyens, contribuables et producteurs des pays développés. A titre d'exemple, citons les annulations de dette, l'augmentation de l'APD, mais aussi une diminution des subsides à l'exportation (ex : la Politique Agricole Commune).

Ainsi, la direction « Programmes de sensibilisation » de la DGCD (D5) a poursuivi sa Campagne du Millénaire lancée depuis 2004/2005 en Belgique. L'exposition d'information itinérante, le Pont de la solidarité, a entretemps été vue par plus de cent écoles et associations à travers le pays. Le site Internet de la DGCD (www.dgcd.be) relaye ces différentes activités de sensibilisation.

Le thème des OMD a en outre été repris parmi les critères régissant l'attribution de subsides à des tiers organisant des activités axées sur la sensibilisation du public belge, y compris le soutien à des productions audiovisuelles, et a été inscrit dans le cycle de formation générale de la CTB.

Selon l'enquête d'opinion menée par la Commission Européenne dans tous les États membres, l'Eurobaromètre montre que le pourcentage de Belges ayant entendu parler des objectifs du millénaire s'est accru et est passé de 11% en 2004 à 30% en 2007.

3.6.4 Les efforts de la Belgique en faveur d'un emploi décent pour les jeunes (cible 16 - OMD 8)

La déclaration du Millénaire souligne l'importance d'offrir aux jeunes l'opportunité d'un emploi décent et utile. Cet objectif est suivi par la Belgique grâce à ses programmes gouvernementaux et multilatéraux. La coopération belge au développement apporte également son soutien à la formation professionnelle et à la formation technique, susceptibles d'offrir davantage de perspectives de travail aux jeunes de nos pays partenaires. L'aide financière consentie aux jeunes entrepreneurs sous la forme de micro-crédits leur permet de démarrer et de développer une activité économique. En tant que défenseur de la protection sociale du travail, notre pays, au travers de ses contributions multilatérales, soutient la mise en œuvre des conventions de l'OIT concernant la lutte contre le travail des enfants, la promotion du dialogue social et la création de caisses d'assurance maladie.

25. Appui à l'emploi des jeunes dans les Territoires palestiniens occupés

Par l'Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNWRA)

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), à la fin de l'année 2005, plus de 85 millions de jeunes étaient sans travail, 300 millions de jeunes travaillaient dans des conditions difficiles ou inhumaines et 20 millions de jeunes avaient cessé de chercher du travail. La faible protection sociale et l'exploitation des travailleurs représentent une réalité douloureuse pour un tiers des jeunes sur cette planète. Pour ces jeunes, travailler ne permet pas de sortir de la pauvreté. Une formation, des possibilités d'épanouissement, un travail décent et une protection sociale: voilà ce dont les jeunes ont besoin pour se construire un avenir, pour eux-mêmes et pour leur communauté.

En 2007, la coopération belge au développement a libéré **1,5 million** d'euros pour la création d'emplois dans les territoires palestiniens occupés. Cette aide s'inscrit dans le cadre du programme de l'Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNWRA). Ce programme a permis d'offrir un travail à quelque cent mille réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

4. Conclusion générales et recommandations

L'aperçu global qui ressort de l'analyse de l'évolution des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans les pays partenaires de la Belgique n'inspire pas la satisfaction. Les progrès enregistrés sont trop faibles, trop éparés et ne correspondent pas aux attentes et aux ambitions que la communauté internationale et nous-mêmes nous sommes fixés.

En premier lieu, c'est aux pays partenaires de consolider leur engagement à la réalisation des OMD. Tel que l'analyse le démontre, il est très clair que des progrès substantiels sont possibles dans certains domaines, mais ceux-ci exigent à la fois un engagement politique réel ainsi que l'engagement de moyens financiers appropriés. Dans la majorité des cas, ces conditions n'ont pas – encore – été remplies. Et un effort tout particulier doit être engagé par les gouvernements des pays africains sub-sahariens.

Mais des efforts additionnels et davantage complémentaires seront également nécessaires de la part de l'ensemble des donateurs et de la Belgique *a fortiori*. A cet égard, nous devons faire preuve de réalisme. Les défis auxquels nous faisons face ne peuvent être minimisés et les mesures adéquates pour relever ces défis sont en tout état de cause d'une sérieuse complexité. La Paix et la Sécurité sont par exemple des facteurs difficilement contrôlables mais totalement indispensables à la progression des OMD. La Belgique n'est sans doute pas un donateur de premier ordre mais son expertise d'intervention dans certains domaines n'est plus à démontrer, en particulier avec ses partenaires de coopération prioritaires en Afrique. La Belgique doit par conséquent intervenir au niveau le plus large possible afin d'optimiser l'impact de son action. Sa politique de coopération est par ailleurs relativement focalisée sur les Etats fragiles, pays dans lesquels les progrès (relatifs aux OMD) sont d'autant plus difficiles à réaliser.

La question qui se pose est donc de savoir où et comment nous pouvons améliorer notre politique de coopération ; quels moyens d'action privilégier afin de galvaniser les initiatives pour que les OMD soient atteints dans les pays partenaires de la Belgique ? L'analyse démontre que des progrès significatifs sont possibles. Il convient par conséquent de définir avec précision les circonstances dans lesquelles des succès relatifs et avérés ont pu être réalisés. Nos représentants diplomatiques et nos Attachés de la coopération, en poste et sur le terrain, ont à cet égard l'opportunité de jouer un rôle de premier plan pour mener à bien ce travail stratégique et analytique.

Hormis les canaux bilatéraux, la voie multilatérale peut également être davantage sollicitée si l'on se donne pour but d'atteindre au plus tôt les OMD. Les plupart des organisations internationales ont à présent ajusté leur agenda aux OMD. Ce qui fait encore défaut, c'est la cohérence de l'action multilatérale sur le terrain où la concurrence au financement prime parfois sur l'efficacité opérationnelle. Le processus de réforme des Nations Unies « One UN » est à ce titre une étape fondamentale pour une action plus efficace du système multilatéral.

Enfin, ce travail d'analyse et de rapportage sur l'action de la Belgique en faveur des Objectifs du Millénaire ne serait pas complet sans indiquer les quelques recommandations qui découlent de l'analyse statistique :

- Pour remédier au faible taux d'**appropriation** des pays partenaires en ce qui concerne la politique à mener pour réaliser les OMD, la Coopération belge encouragera davantage les parlements nationaux des pays partenaires et la société civile à débattre des politiques de leurs gouvernements.
- Le faible taux de recettes fiscales auprès de certains pays partenaires est un facteur déterminant du retard enregistré dans la réalisation des OMD. C'est un aspect dont il faudra approfondir car les pays partenaires doivent être en mesure de se doter à terme de **recettes propres suffisantes** afin d'assurer un progrès dans la durée.
- Considérant que la part de l'extrême pauvreté est beaucoup plus importante dans **les campagnes** que dans les villes, il s'agit d'intensifier davantage notre action dans les campagnes car l'effet multiplicateur de réduction de la pauvreté y est plus favorable. Le Rapport 2008 de la Banque mondiale indique qu'une croissance du PIB a un impact plus positif sur les groupes de population les plus pauvres lorsqu'il trouve son origine dans l'agriculture
- Le paramètre qui renseigne sur **la proportion des femmes parmi la population atteinte du VIH** connaît une évolution clairement défavorable. La proportion de femmes contaminées par le VIH se maintient à des niveaux très préoccupants dans tous les pays partenaires d'Afrique sub-saharienne. C'est un constat préoccupant et sur lequel il faudra travailler.
- Au regard de l'analyse et des progrès enregistrés par certains pays partenaires vers la réalisation des Objectifs du Millénaire, et compte tenu du très faible taux de dépendance de l'Aide par rapport à leur PIB, une politique de « **graduation** » de la liste des 18 partenaires devrait être envisagée.
- Pour un **multilatéralisme** plus efficace : La Belgique entend peser de tout son poids pour renforcer structurellement l'efficacité des canaux multilatéraux de la coopération internationale. Elle a l'intention de continuer à apporter sa contribution aux débats qui concerne, d'une part, la politique européenne de coopération au développement et, d'autre part les réflexions concernant la réforme « ONE UN » et une meilleure interaction entre les différentes organisations des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.
- Dans ce même contexte, la Belgique s'associe avec d'autres donateurs multilatéraux pour suivre et améliorer la **qualité de l'aide** fournie par les organisations multilatérales au sein du réseau MOPAN (*Multilateral Organizations Performance Assessment Network*)

La réalisation des Objectifs du Millénaire ne doit pas devenir une religion monothématique, tel un carcan en dehors duquel toute autre politique serait remise en question. Les Objectifs offrent avant tout un cadre de référence mesurable et axé sur les résultats. Ils mobilisent l'opinion publique tant auprès des donateurs qu'auprès des pays bénéficiaires, à des degrés divers. En ces temps de crise financière et économique, la communauté internationale ne peut se permettre de dévier des Objectifs fixés et des promesses formulées à l'aube du troisième millénaire. Le réalisme nous impose une certaine forme de modestie et il est clair que l'on devra se contenter en 2015 d'une réalisation partielle des OMD, au niveau statistique et géographique. Mais la Belgique entend maintenir son action et celle de la communauté multilatérale pour une meilleure réalisation, fût-

elle partielle ou inégale, des Objectifs du Millénaire, notamment en Afrique, parce qu'elle reste convaincue que le développement passe avant tout par un développement humain de qualité.

5. Bibliographie

Bourguignon F. et al, “Millenium Development Goals at Midpoint: Where do we stand?” European Research for Development Policies, Outline, June 13 2008.

Cetri, « Objectifs du millénaire pour le développement. Points de vue critiques du Sud », in Alternatives Sud, Centre Tricontinental, Vol XIII, n° 1, 2006.

Chen S., Ravallion M., “How have the world’s poorest fared since the early 1980s?”, in The World Bank Research Observer, Development Research Group, World Bank Policy Research Working Paper 3341, June 2004, 41 p.;

http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2004/07/22/000112742_20040722172047/Rendered/PDF/wps3341.pdf

Clemens M., Kenny C. & Moss T., “The trouble with the MDGs: confronting expectations of Aid and Development Success”, in World Development, Vol. 35, n° 5, 2007, p. 735-751

DAC/OECD, “Development Cooperation Report 2007”, Development Aid Committee/ Organization for Economic and Development Cooperation, 2007

DGCD, “La contribution belge à la lutte internationale contre le VIH/SIDA”, Note politique, mars 2006, 49 p. : http://www.dgcd.be/fr/dgcd/documents_politiques/index.html

DGCD, “Le respect des droits de l’enfant dans la coopération au développement”, Note stratégique, mars 2008, 35 p.

DGCD, « DGCD Rapport annuel 2007 », Services Publiques Fédérales des Affaires étrangères, du commerce extérieure et de la coopération au développement, mai 2008, 54 p. :

http://www.dgcd.be/documents/fr/rapport_activites/2007/dgcd_rapport_annuel_2007.pdf

DGCD, “Strategic framework for the cooperation between the Bretton Woods Institutions and Belgium’s DGCD 2008-2011”, May 2008

Easterly W., “How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa”, 2007, in Global Economy & Development, working paper14, Washington DC: The Brookings Institution, 22 p.

http://www.brookings.edu/~media/Files/rc/papers/2007/11_poverty_easterly/11_poverty_easterly.pdf

Groupe des Nations Unies pour le Développement, « Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », New York, 2005; 116 p :

<http://www.un.org/french/millenniumgoals/background.html>

Michel Charles, « Note de politique générale du ministre de la Coopération au Développement », DOC 52 0995/022, Chambre des représentants de Belgique, 21 avril 2008.

Michel Charles, « Note de politique générale du Ministre de la Coopération au développement », DOC 52 1529/015, Chambre des représentants de Belgique, 5 novembre 2008.

Minujin A. & Delamonica E., “Mind the Gap! Widening Child Mortality Disparities”, in Journal of Human Development, Vol. 4, n° 3, 2003: p. 396-418.

UNAIDS/ WHO, “2008 Report on the global AIDS epidemic”, Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, August 2008
<http://www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/GlobalReport/2008/>

UN Development Group, “Making the MDGs matter: The Country Response”, 2005, New York: UN Development Group:

UN General Assembly, “United Nations Millennium Declaration”, Resolution adopted by the General Assembly, 55th session, 18 September 2000, 9 p.:
<http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.pdf>

UN, “The Millennium Development Goals Report 2008”, New York, September 2008;
<http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/The%20Millennium%20Development%20Goals%20Report%202008.pdf>

UNICEF, “Progress on Drinking water and sanitation; special focus on sanitation”, Joint Monitoring Programme, 2008, UNICEF – WHO, 58 p. : http://www.wssinfo.org/en/40_MDG2008.html

Vandemoortele J., « Making sense of the MDGs », in Development, Vol. 51, 2008, p. 220-227:
http://www.dgdc.be/documents/assises/making_sense_of_the_MDGs%20.pdf

World Bank, “World Development Indicators 2004”, Washington DC, 2004. 386 p.

World Bank, “World Development Indicators 2005”, Washington DC, 2005. 402 p.

World Bank, “World Development Indicators 2006”, Washington DC, 2006. 402 p.

World Bank, “World Development Indicators 2007”, Washington DC, 2007. 402 p.

World Bank, “World Development Indicators 2008”, Washington DC, 2008. 418 p.

World Bank, "Governance matters VII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996 - 2007", Daniel Kaufmann, Aart Kraay, Massimo Mastruzzi, Policy Research Working Paper, 4654, Washington DC, June 2008.

World Bank, “Global Monitoring Report 2008: MDGs and the Environment. Agenda for Inclusive and Sustainable Development”, 2008, Washington DC, 290 p.:
http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTGLOBALMONITOR/EXTGLOMONREP2008/0,,menuPK:4738069~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:4738057,00.html#Complete_report

World Bank, « Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) — Status of Implementation » février 2008 ; p. 3 :
<http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/ProgressReports/21656521/HIPCProgressReport20070927.pdf>

World Bank, “World Development Report 2009”, Washington DC, August 2008.

6. Annexes

ANNEXE 0 : LA DECLARATION DU MILLENAIRE DES NATIONS UNIES 55/2 (SEPTEMBRE 2000).....	58
ANNEXE 1.1 LES OMD ; 8 OBJECTIFS, 18 CIBLES ET 48 INDICATEURS (2005).....	67
ANNEXE 1.2 LES OMD ; 8 OBJECTIFS, 21 CIBLES ET 60 INDICATEURS (JUN 2008)	70
ANNEXE 2. ARRETE ROYAL DETERMINANT LES 21 ORGANISATIONS INTERNATIONALES PARTENAIRES DE LA COOPERATION MULTILATERALE (BELGE) - PROMULGUE LE 15 AVRIL 2008.....	72
ANNEXE 3. LOI RELATIVE AU SUIVI DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN CE QUI CONCERNE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (14 JUN 2005)	75
ANNEXE 4. EVOLUTION GLOBALE DES 7 MDGs DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU MONDE.....	77
ANNEXE 5. CARACTERISTIQUES DES 18 PAYS PARTENAIRES DE LA BELGIQUE.....	83
<i>Annexe 5.1 Population, fertilité et espérance de vie des 18 pays partenaires.....</i>	83
<i>Annexe 5.2 PIB/capita, RNB/capita, RNB/capita en PPA, Croissance et Croissance/capita</i>	84
<i>Annexe 5.3 Part des dépenses liées à l'éducation</i>	85
<i>Annexe 5.4 Part des dépenses liées à la santé et part des dépenses militaires.....</i>	86
<i>Annexe 5.5 Part des recettes fiscales et des dépenses publiques dans le PIB</i>	87
<i>Annexe 5.6 : Service totale de la dette/PIB, APD/capita et part de l'APD dans le PIB.....</i>	88
<i>Annexe 5.7 : Evolution de la bonne gouvernance dans les pays partenaires</i>	90
ANNEXE 6. EVOLUTION DES OMD DANS LES 18 PAYS PARTENAIRES (ANALYSE DE 24 INDICATEURS).....	91
<i>Annexe 6.0 : Remarques préliminaires.....</i>	91
<i>Annexe 6.1 : MDG 1 ; Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.....</i>	92
<i>Annexe 6.2 : OMD 2 ; Assurer l'éducation primaire pour tous</i>	96
<i>Annexe 6.3 : OMD 3 ; Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	98
<i>Annexe 6.4 : OMD 4 ; Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans</i>	100
<i>Annexe 6.5 : OMD 5 ; Améliorer la santé maternelle</i>	101
<i>Annexe 6.6 : OMD 6 ; Combattre le VIH/ sida, le paludisme et d'autres maladies</i>	102
<i>Annexe 6.7 : OMD 7 ; Assurer un environnement durable</i>	106
<i>Annexe 6.8 : OMD 8 ; Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</i>	109
ANNEXE 7.1 : 28 EXEMPLES DE PROGRAMMES SOUTENUS PAR LA DGCD POUR ATTEINDRE LES OMD	110
ANNEXE 7.2 : PROGRAMMES DE L'ONG « LE MONDE SELON LES FEMMES » SOUTENUS PAR LA COOPERATION INDIRECTE EN FAVEUR DE L'OMD 3	112
ANNEXE 8. EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT BELGE DE 2003 A 2007	113
ANNEXE 9 : MONTANTS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT DES 22 PAYS DE L'OCDE (2006/2007)	115
ANNEXE 10 : LA BELGIQUE AU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL ET A LA BANQUE MONDIALE	120
<i>Annexe 10.1 : Rapport annuel de la délégation belge au Fonds Monétaire International.....</i>	120
<i>Annexe 10.2 : Contribution de la Belgique au Groupe Banque Mondiale</i>	123
<i>Annexe 10.3: Rapport annuel de la délégation belge à la Banque mondiale (20 mai 2008).....</i>	124
ANNEXE 11 : LA BELGIQUE AU PNUD	133
<i>Annexe 11.1 : Contributions financières de la Belgique au PNUD.....</i>	133
<i>Annexe 11.2 Rapport annuel de la délégation belge au PNUD.....</i>	135
ANNEXE 12. LISTE DES 41 PAYS EN DEVELOPPEMENT ELIGIBLES A L'INITIATIVE PPTE	137



General Assembly

Distr.: General
18 September 2000

Fifty-fifth session
Agenda item 60 (b)

Resolution adopted by the General Assembly

[without reference to a Main Committee (A/55/L.2)]

55/2. United Nations Millennium Declaration

The General Assembly

Adopts the following Declaration:

United Nations Millennium Declaration

I. Values and principles

1. We, heads of State and Government, have gathered at United Nations Headquarters in New York from 6 to 8 September 2000, at the dawn of a new millennium, to reaffirm our faith in the Organization and its Charter as indispensable foundations of a more peaceful, prosperous and just world.
2. We recognize that, in addition to our separate responsibilities to our individual societies, we have a collective responsibility to uphold the principles of human dignity, equality and equity at the global level. As leaders we have a duty therefore to all the world's people, especially the most vulnerable and, in particular, the children of the world, to whom the future belongs.
3. We reaffirm our commitment to the purposes and principles of the Charter of the United Nations, which have proved timeless and universal. Indeed, their relevance and capacity to inspire have increased, as nations and peoples have become increasingly interconnected and interdependent.
4. We are determined to establish a just and lasting peace all over the world in accordance with the purposes and principles of the Charter. We rededicate ourselves to support all efforts to uphold the sovereign equality of all States, respect for their territorial integrity and political independence, resolution of disputes by peaceful means and in conformity with the principles of justice and international law, the right to self-determination of peoples which remain under colonial domination and foreign occupation, non-interference in the internal affairs of States, respect for human rights and fundamental freedoms, respect for the equal rights of all without distinction as to race, sex, language or religion and international cooperation in solving international problems of an economic, social, cultural or humanitarian character.

5. We believe that the central challenge we face today is to ensure that globalization becomes a positive force for all the world's people. For while globalization offers great opportunities, at present its benefits are very unevenly shared, while its costs are unevenly distributed. We recognize that developing countries and countries with economies in transition face special difficulties in responding to this central challenge. Thus, only through broad and sustained efforts to create a shared future, based upon our common humanity in all its diversity, can globalization be made fully inclusive and equitable. These efforts must include policies and measures, at the global level, which correspond to the needs of developing countries and economies in transition and are formulated and implemented with their effective participation.
6. We consider certain fundamental values to be essential to international relations in the twenty-first century. These include:
 - **Freedom.** Men and women have the right to live their lives and raise their children in dignity, free from hunger and from the fear of violence, oppression or injustice. Democratic and participatory governance based on the will of the people best assures these rights.
 - **Equality.** No individual and no nation must be denied the opportunity to benefit from development. The equal rights and opportunities of women and men must be assured.
 - **Solidarity.** Global challenges must be managed in a way that distributes the costs and burdens fairly in accordance with basic principles of equity and social justice. Those who suffer or who benefit least deserve help from those who benefit most.
 - **Tolerance.** Human beings must respect one other, in all their diversity of belief, culture and language. Differences within and between societies should be neither feared nor repressed, but cherished as a precious asset of humanity. A culture of peace and dialogue among all civilizations should be actively promoted.
 - **Respect for nature.** Prudence must be shown in the management of all living species and natural resources, in accordance with the precepts of sustainable development. Only in this way can the immeasurable riches provided to us by nature be preserved and passed on to our descendants. The current unsustainable patterns of production and consumption must be changed in the interest of our future welfare and that of our descendants.
 - **Shared responsibility.** Responsibility for managing worldwide economic and social development, as well as threats to international peace and security, must be shared among the nations of the world and should be exercised multilaterally. As the most universal and most representative organization in the world, the United Nations must play the central role.
7. In order to translate these shared values into actions, we have identified key objectives to which we assign special significance.

II. Peace, security and disarmament

8. We will spare no effort to free our peoples from the scourge of war, whether within or between States, which has claimed more than 5 million lives in the

past decade. We will also seek to eliminate the dangers posed by weapons of mass destruction.

9. We resolve therefore:

- To strengthen respect for the rule of law in international as in national affairs and, in particular, to ensure compliance by Member States with the decisions of the International Court of Justice, in compliance with the Charter of the United Nations, in cases to which they are parties.
- To make the United Nations more effective in maintaining peace and security by giving it the resources and tools it needs for conflict prevention, peaceful resolution of disputes, peacekeeping, post-conflict peace-building and reconstruction. In this context, we take note of the report of the Panel on United Nations Peace Operations¹ and request the General Assembly to consider its recommendations expeditiously.
- To strengthen cooperation between the United Nations and regional organizations, in accordance with the provisions of Chapter VIII of the Charter.
- To ensure the implementation, by States Parties, of treaties in areas such as arms control and disarmament and of international humanitarian law and human rights law, and call upon all States to consider signing and ratifying the Rome Statute of the International Criminal Court.²
- To take concerted action against international terrorism, and to accede as soon as possible to all the relevant international conventions.
- To redouble our efforts to implement our commitment to counter the world drug problem.
- To intensify our efforts to fight transnational crime in all its dimensions, including trafficking as well as smuggling in human beings and money laundering.
- To minimize the adverse effects of United Nations economic sanctions on innocent populations, to subject such sanctions regimes to regular reviews and to eliminate the adverse effects of sanctions on third parties.
- To strive for the elimination of weapons of mass destruction, particularly nuclear weapons, and to keep all options open for achieving this aim, including the possibility of convening an international conference to identify ways of eliminating nuclear dangers.
- To take concerted action to end illicit traffic in small arms and light weapons, especially by making arms transfers more transparent and supporting regional disarmament measures, taking account of all the recommendations of the forthcoming United Nations Conference on Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons.
- To call on all States to consider acceding to the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-personnel Mines and

¹ A/55/305-S/2000/809; see *Official Records of the Security Council, Fifty-fifth Year, Supplement for July, August and September 2000*, document S/2000/809.

² A/CONF.183/9.

on Their Destruction,³ as well as the amended mines protocol to the Convention on conventional weapons.⁴

10. We urge Member States to observe the Olympic Truce, individually and collectively, now and in the future, and to support the International Olympic Committee in its efforts to promote peace and human understanding through sport and the Olympic Ideal.

III. Development and poverty eradication

11. We will spare no effort to free our fellow men, women and children from the abject and dehumanizing conditions of extreme poverty, to which more than a billion of them are currently subjected. We are committed to making the right to development a reality for everyone and to freeing the entire human race from want.
12. We resolve therefore to create an environment – at the national and global levels alike – which is conducive to development and to the elimination of poverty.
13. Success in meeting these objectives depends, *inter alia*, on good governance within each country. It also depends on good governance at the international level and on transparency in the financial, monetary and trading systems. We are committed to an open, equitable, rule-based, predictable and non-discriminatory multilateral trading and financial system.
14. We are concerned about the obstacles developing countries face in mobilizing the resources needed to finance their sustained development. We will therefore make every effort to ensure the success of the High-level International and Intergovernmental Event on Financing for Development, to be held in 2001.
15. We also undertake to address the special needs of the least developed countries. In this context, we welcome the Third United Nations Conference on the Least Developed Countries to be held in May 2001 and will endeavour to ensure its success. We call on the industrialized countries:
 - To adopt, preferably by the time of that Conference, a policy of duty- and quota-free access for essentially all exports from the least developed countries;
 - To implement the enhanced programme of debt relief for the heavily indebted poor countries without further delay and to agree to cancel all official bilateral debts of those countries in return for their making demonstrable commitments to poverty reduction; and
 - To grant more generous development assistance, especially to countries that are genuinely making an effort to apply their resources to poverty reduction.
16. We are also determined to deal comprehensively and effectively with the debt problems of low- and middle-income developing countries, through various national and international measures designed to make their debt sustainable in the long term.

³ See CD/1478.

⁴ Amended protocol on prohibitions or restrictions on the use of mines, booby-traps and other devices (CCW/CONF.I/16 (Part I), annex B).

17. We also resolve to address the special needs of small island developing States, by implementing the Barbados Programme of Action⁵ and the outcome of the twenty-second special session of the General Assembly rapidly and in full. We urge the international community to ensure that, in the development of a vulnerability index, the special needs of small island developing States are taken into account.
18. We recognize the special needs and problems of the landlocked developing countries, and urge both bilateral and multilateral donors to increase financial and technical assistance to this group of countries to meet their special development needs and to help them overcome the impediments of geography by improving their transit transport systems.
19. We resolve further:
 - To halve, by the year 2015, the proportion of the world's people whose income is less than one dollar a day and the proportion of people who suffer from hunger and, by the same date, to halve the proportion of people who are unable to reach or to afford safe drinking water.
 - To ensure that, by the same date, children everywhere, boys and girls alike, will be able to complete a full course of primary schooling and that girls and boys will have equal access to all levels of education.
 - By the same date, to have reduced maternal mortality by three quarters, and under-five child mortality by two thirds, of their current rates.
 - To have, by then, halted, and begun to reverse, the spread of HIV/AIDS, the scourge of malaria and other major diseases that afflict humanity.
 - To provide special assistance to children orphaned by HIV/AIDS.
 - By 2020, to have achieved a significant improvement in the lives of at least 100 million slum dwellers as proposed in the "Cities Without Slums" initiative.
20. We also resolve:
 - To promote gender equality and the empowerment of women as effective ways to combat poverty, hunger and disease and to stimulate development that is truly sustainable.
 - To develop and implement strategies that give young people everywhere a real chance to find decent and productive work.
 - To encourage the pharmaceutical industry to make essential drugs more widely available and affordable by all who need them in developing countries.
 - To develop strong partnerships with the private sector and with civil society organizations in pursuit of development and poverty eradication.

⁵ Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States (*Report of the Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States, Bridgetown, Barbados, 25 April-6 May 1994* (United Nations publication, Sales No. E.94.I.18 and corrigenda), chap. I, resolution 1, annex II).

- To ensure that the benefits of new technologies, especially information and communication technologies, in conformity with recommendations contained in the ECOSOC 2000 Ministerial Declaration,⁶ are available to all.

IV. Protecting our common environment

21. We must spare no effort to free all of humanity, and above all our children and grandchildren, from the threat of living on a planet irredeemably spoilt by human activities, and whose resources would no longer be sufficient for their needs.
22. We reaffirm our support for the principles of sustainable development, including those set out in Agenda 21,⁷ agreed upon at the United Nations Conference on Environment and Development.
23. We resolve therefore to adopt in all our environmental actions a new ethic of conservation and stewardship and, as first steps, we resolve:
 - To make every effort to ensure the entry into force of the Kyoto Protocol, preferably by the tenth anniversary of the United Nations Conference on Environment and Development in 2002, and to embark on the required reduction in emissions of greenhouse gases.
 - To intensify our collective efforts for the management, conservation and sustainable development of all types of forests.
 - To press for the full implementation of the Convention on Biological Diversity⁸ and the Convention to Combat Desertification in those Countries Experiencing Serious Drought and/or Desertification, particularly in Africa.⁹
 - To stop the unsustainable exploitation of water resources by developing water management strategies at the regional, national and local levels, which promote both equitable access and adequate supplies.
 - To intensify cooperation to reduce the number and effects of natural and man-made disasters.
 - To ensure free access to information on the human genome sequence.

V. Human rights, democracy and good governance

24. We will spare no effort to promote democracy and strengthen the rule of law, as well as respect for all internationally recognized human rights and fundamental freedoms, including the right to development.
25. We resolve therefore:

⁶ E/2000/L.9.

⁷ *Report of the United Nations Conference on Environment and Development, Rio de Janeiro, 3-14 June 1992* (United Nations publication, Sales No. E.93.I.8 and corrigenda), vol. I: *Resolutions adopted by the Conference*, resolution 1, annex II.

⁸ See United Nations Environment Programme, *Convention on Biological Diversity* (Environmental Law and Institution Programme Activity Centre), June 1992.

⁹ A/49/84/Add.2, annex, appendix II.

- To respect fully and uphold the Universal Declaration of Human Rights.¹⁰
- To strive for the full protection and promotion in all our countries of civil, political, economic, social and cultural rights for all.
- To strengthen the capacity of all our countries to implement the principles and practices of democracy and respect for human rights, including minority rights.
- To combat all forms of violence against women and to implement the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women.¹¹
- To take measures to ensure respect for and protection of the human rights of migrants, migrant workers and their families, to eliminate the increasing acts of racism and xenophobia in many societies and to promote greater harmony and tolerance in all societies.
- To work collectively for more inclusive political processes, allowing genuine participation by all citizens in all our countries.
- To ensure the freedom of the media to perform their essential role and the right of the public to have access to information.

VI. Protecting the vulnerable

26. We will spare no effort to ensure that children and all civilian populations that suffer disproportionately the consequences of natural disasters, genocide, armed conflicts and other humanitarian emergencies are given every assistance and protection so that they can resume normal life as soon as possible.

We resolve therefore:

- To expand and strengthen the protection of civilians in complex emergencies, in conformity with international humanitarian law.
- To strengthen international cooperation, including burden sharing in, and the coordination of humanitarian assistance to, countries hosting refugees and to help all refugees and displaced persons to return voluntarily to their homes, in safety and dignity and to be smoothly reintegrated into their societies.
- To encourage the ratification and full implementation of the Convention on the Rights of the Child¹² and its optional protocols on the involvement of children in armed conflict and on the sale of children, child prostitution and child pornography.¹³

VII. Meeting the special needs of Africa

27. We will support the consolidation of democracy in Africa and assist Africans in their struggle for lasting peace, poverty eradication and sustainable development, thereby bringing Africa into the mainstream of the world economy.

¹⁰ Resolution 217 A (III).

¹¹ Resolution 34/180, annex.

¹² Resolution 44/25, annex.

¹³ Resolution 54/263, annexes I and II.

28. We resolve therefore:

- To give full support to the political and institutional structures of emerging democracies in Africa.
- To encourage and sustain regional and subregional mechanisms for preventing conflict and promoting political stability, and to ensure a reliable flow of resources for peacekeeping operations on the continent.
- To take special measures to address the challenges of poverty eradication and sustainable development in Africa, including debt cancellation, improved market access, enhanced Official Development Assistance and increased flows of Foreign Direct Investment, as well as transfers of technology.
- To help Africa build up its capacity to tackle the spread of the HIV/AIDS pandemic and other infectious diseases.

VIII. Strengthening the United Nations

29. We will spare no effort to make the United Nations a more effective instrument for pursuing all of these priorities: the fight for development for all the peoples of the world, the fight against poverty, ignorance and disease; the fight against injustice; the fight against violence, terror and crime; and the fight against the degradation and destruction of our common home.

30. We resolve therefore:

- To reaffirm the central position of the General Assembly as the chief deliberative, policy-making and representative organ of the United Nations, and to enable it to play that role effectively.
- To intensify our efforts to achieve a comprehensive reform of the Security Council in all its aspects.
- To strengthen further the Economic and Social Council, building on its recent achievements, to help it fulfil the role ascribed to it in the Charter.
- To strengthen the International Court of Justice, in order to ensure justice and the rule of law in international affairs.
- To encourage regular consultations and coordination among the principal organs of the United Nations in pursuit of their functions.
- To ensure that the Organization is provided on a timely and predictable basis with the resources it needs to carry out its mandates.
- To urge the Secretariat to make the best use of those resources, in accordance with clear rules and procedures agreed by the General Assembly, in the interests of all Member States, by adopting the best management practices and technologies available and by concentrating on those tasks that reflect the agreed priorities of Member States.
- To promote adherence to the Convention on the Safety of United Nations and Associated Personnel.¹⁴

¹⁴ Resolution 49/59, annex.

- To ensure greater policy coherence and better cooperation between the United Nations, its agencies, the Bretton Woods Institutions and the World Trade Organization, as well as other multilateral bodies, with a view to achieving a fully coordinated approach to the problems of peace and development.
 - To strengthen further cooperation between the United Nations and national parliaments through their world organization, the Inter-Parliamentary Union, in various fields, including peace and security, economic and social development, international law and human rights and democracy and gender issues.
 - To give greater opportunities to the private sector, non-governmental organizations and civil society, in general, to contribute to the realization of the Organization's goals and programmes.
31. We request the General Assembly to review on a regular basis the progress made in implementing the provisions of this Declaration, and ask the Secretary-General to issue periodic reports for consideration by the General Assembly and as a basis for further action.
32. We solemnly reaffirm, on this historic occasion, that the United Nations is the indispensable common house of the entire human family, through which we will seek to realize our universal aspirations for peace, cooperation and development. We therefore pledge our unstinting support for these common objectives and our determination to achieve them.

*8th plenary meeting
8 September 2000*

Annexe 1.1 Les OMD ; 8 objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs (2005)³⁹

OBJECTIFS ET CIBLES ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE		INDICATEURS SERVANT À MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS	
Objectif 1. ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM			
CIBLE 1.	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1.	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) ^a
		1A.	Pourcentage de la population au-dessous du seuil de pauvreté national
		2.	Indice d'écart de la pauvreté (l'incidence de la pauvreté multipliée par le degré de pauvreté)
		3.	Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
CIBLE 2.	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	4.	Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
		5.	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
Objectif 2. ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS			
CIBLE 3.	D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6.	Taux net de scolarisation dans le primaire
		7.	Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième ^b
		8.	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans
Objectif 3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES			
CIBLE 4.	Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9.	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
		10.	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes
		11.	Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole
		12.	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national
Objectif 4. RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS			
CIBLE 5.	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	13.	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
		14.	Taux de mortalité infantile
		15.	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5. AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE			
CIBLE 6.	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16.	Taux de mortalité maternelle
		17.	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Objectif 6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES			
CIBLE 7.	D'ici à 2015 avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	18.	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans
		19.	Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs ^c

³⁹ source : Groupe des Nations Unies pour le Développement, 2005 ; 3-6

OBJECTIFS ET CIBLES ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE		INDICATEURS SERVANT À MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS	
CIBLE 8	D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	19A.	Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
		19B.	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida ^d
		19C.	Taux de prévalence des contraceptifs
		20.	Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
		21.	Taux de prévalence et taux de mortalité liés au paludisme
		22.	Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilise des moyens de prévention et des traitements efficaces contre le paludisme ^e
		23.	Taux de prévalence et taux de mortalité liés à la tuberculose
		24.	Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe (stratégie DOTS)
Objectif 7. ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE			
CIBLE 9	Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25.	Proportion de zones forestières
		26.	Proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale)
		27.	Consommation d'énergie (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par dollar de produit intérieur brut (PPA)
		28.	Emissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone
		29.	Proportion de la population utilisant des combustibles solides
CIBLE 10	Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base	30.	Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (zones urbaines et rurales)
		31.	Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (zones urbaines et rurales)
CIBLE 11	Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	32.	Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements
Objectif 8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT			
CIBLE 12.	Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire, comprenant un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international	Certains indicateurs énumérés ci-dessous sont surveillés séparément pour les pays les moins avancés (PMA), les pays sans littoral et les petits Etats insulaires en développement	
		Aide publique au développement	
		33.	APD nette, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE

OBJECTIFS ET CIBLES ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE	INDICATEURS SERVANT À MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS
CIBLE 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés et l'annulation des dettes publiques bilatérales; et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté	34. APD bilatérale allouée par les pays donateurs membres du CAD/OCDE, par secteur, aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement) 35. Proportion de l'APD bilatérale de pays donateurs membres du CAD/OCDE qui est déliée 36. APD reçue par les pays sans littoral en tant que pourcentage de leurs revenus nationaux bruts (RNB) 37. APD reçue par les petits Etats insulaires en développement en tant que pourcentage de leurs revenus nationaux bruts (RNB)
CIBLE 14. Répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)	Accès au marché 38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, admises en franchise de droits
CIBLE 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme	39. Taux moyens de droits de douane appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement 40. Estimation des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut (PIB) 41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales
	Viabilité de la dette 42. Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement de l'Initiative PPTe (cumulatif) 43. Engagement d'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTe 44. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
CIBLE 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et productif	45. Taux de chômage, total et par sexe, des jeunes âgés de 15 à 24 ans^f
CIBLE 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	46. Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable
CIBLE 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous	47. Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants 48A. Nombre de d'ordinateurs personnels et d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants 48B. Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants

Official list of MDG indicators**All indicators should be disaggregated by sex and urban/rural as far as possible.***Effective 15 January 2008*

Millennium Development Goals (MDGs)	
Goals and Targets (from the Millennium Declaration)	Indicators for monitoring progress
Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger	
Target 1.A: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people whose income is less than one dollar a day	1.1 Proportion of population below \$1 (PPP) per day ^a 1.2 Poverty gap ratio 1.3 Share of poorest quintile in national consumption
Target 1.B: Achieve full and productive employment and decent work for all, including women and young people	1.4 Growth rate of GDP per person employed 1.5 Employment-to-population ratio 1.6 Proportion of employed people living below \$1 (PPP) per day 1.7 Proportion of own-account and contributing family workers in total employment
Target 1.C: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people who suffer from hunger	1.8 Prevalence of underweight children under-five years of age 1.9 Proportion of population below minimum level of dietary energy consumption
Goal 2: Achieve universal primary education	
Target 2.A: Ensure that, by 2015, children everywhere, boys and girls alike, will be able to complete a full course of primary schooling	2.1 Net enrolment ratio in primary education 2.2 Proportion of pupils starting grade 1 who reach last grade of primary 2.3 Literacy rate of 15-24 year-olds, women and men
Goal 3: Promote gender equality and empower women	
Target 3.A: Eliminate gender disparity in primary and secondary education, preferably by 2005, and in all levels of education no later than 2015	3.1 Ratios of girls to boys in primary, secondary and tertiary education 3.2 Share of women in wage employment in the non-agricultural sector 3.3 Proportion of seats held by women in national parliament
Goal 4: Reduce child mortality	
Target 4.A: Reduce by two-thirds, between 1990 and 2015, the under-five mortality rate	4.1 Under-five mortality rate 4.2 Infant mortality rate 4.3 Proportion of 1 year-old children immunised against measles
Goal 5: Improve maternal health	
Target 5.A: Reduce by three quarters, between 1990 and 2015, the maternal mortality ratio	5.1 Maternal mortality ratio 5.2 Proportion of births attended by skilled health personnel
Target 5.B: Achieve, by 2015, universal access to reproductive health	5.3 Contraceptive prevalence rate 5.4 Adolescent birth rate 5.5 Antenatal care coverage (at least one visit and at least four visits) 5.6 Unmet need for family planning
Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria and other diseases	
Target 6.A: Have halted by 2015 and begun to reverse the spread of HIV/AIDS	6.1 HIV prevalence among population aged 15-24 years 6.2 Condom use at last high-risk sex 6.3 Proportion of population aged 15-24 years with comprehensive correct knowledge of HIV/AIDS 6.4 Ratio of school attendance of orphans to school attendance of non-orphans aged 10-14 years
Target 6.B: Achieve, by 2010, universal access to treatment for HIV/AIDS for all those who need it	6.5 Proportion of population with advanced HIV infection with access to antiretroviral drugs
Target 6.C: Have halted by 2015 and begun to reverse the incidence of malaria and other major diseases	6.6 Incidence and death rates associated with malaria 6.7 Proportion of children under 5 sleeping under insecticide-treated bednets 6.8 Proportion of children under 5 with fever who are treated with appropriate anti-malarial drugs 6.9 Incidence, prevalence and death rates associated with tuberculosis 6.10 Proportion of tuberculosis cases detected and cured under directly observed treatment short course

⁴⁰ Source : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators/OfficialList.htm>

Goal 7: Ensure environmental sustainability	
Target 7.A: Integrate the principles of sustainable development into country policies and programmes and reverse the loss of environmental resources	7.1 Proportion of land area covered by forest 7.2 CO ₂ emissions, total, per capita and per \$1 GDP (PPP) 7.3 Consumption of ozone-depleting substances 7.4 Proportion of fish stocks within safe biological limits 7.5 Proportion of total water resources used 7.6 Proportion of terrestrial and marine areas protected 7.7 Proportion of species threatened with extinction
Target 7.B: Reduce biodiversity loss, achieving, by 2010, a significant reduction in the rate of loss	
Target 7.C: Halve, by 2015, the proportion of people without sustainable access to safe drinking water and basic sanitation	7.8 Proportion of population using an improved drinking water source 7.9 Proportion of population using an improved sanitation facility
Target 7.D: By 2020, to have achieved a significant improvement in the lives of at least 100 million slum dwellers	7.10 Proportion of urban population living in slums ^b
Goal 8: Develop a global partnership for development	
Target 8.A: Develop further an open, rule-based, predictable, non-discriminatory trading and financial system Includes a commitment to good governance, development and poverty reduction – both nationally and internationally Target 8.B: Address the special needs of the least developed countries Includes: tariff and quota free access for the least developed countries' exports; enhanced programme of debt relief for heavily indebted poor countries (HIPC) and cancellation of official bilateral debt; and more generous ODA for countries committed to poverty reduction Target 8.C: Address the special needs of landlocked developing countries and small island developing States (through the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States and the outcome of the twenty-second special session of the General Assembly) Target 8.D: Deal comprehensively with the debt problems of developing countries through national and international measures in order to make debt sustainable in the long term	<i>Some of the indicators listed below are monitored separately for the least developed countries (LDCs), Africa, landlocked developing countries and small island developing States.</i> <u>Official development assistance (ODA)</u> 8.1 Net ODA, total and to the least developed countries, as percentage of OECD/DAC donors' gross national income 8.2 Proportion of total bilateral, sector-allocable ODA of OECD/DAC donors to basic social services (basic education, primary health care, nutrition, safe water and sanitation) 8.3 Proportion of bilateral official development assistance of OECD/DAC donors that is untied 8.4 ODA received in landlocked developing countries as a proportion of their gross national incomes 8.5 ODA received in small island developing States as a proportion of their gross national incomes <u>Market access</u> 8.6 Proportion of total developed country imports (by value and excluding arms) from developing countries and least developed countries, admitted free of duty 8.7 Average tariffs imposed by developed countries on agricultural products and textiles and clothing from developing countries 8.8 Agricultural support estimate for OECD countries as a percentage of their gross domestic product 8.9 Proportion of ODA provided to help build trade capacity <u>Debt sustainability</u> 8.10 Total number of countries that have reached their HIPC decision points and number that have reached their HIPC completion points (cumulative) 8.11 Debt relief committed under HIPC and MDRI Initiatives 8.12 Debt service as a percentage of exports of goods and services
Target 8.E: In cooperation with pharmaceutical companies, provide access to affordable essential drugs in developing countries	8.13 Proportion of population with access to affordable essential drugs on a sustainable basis
Target 8.F: In cooperation with the private sector, make available the benefits of new technologies, especially information and communications	8.14 Telephone lines per 100 population 8.15 Cellular subscribers per 100 population 8.16 Internet users per 100 population

The Millennium Development Goals and targets come from the Millennium Declaration, signed by 189 countries, including 147 heads of State and Government, in September 2000 (<http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm>) and from further agreement by member states at the 2005 World Summit (Resolution adopted by the General Assembly - A/RES/60/1, <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/RES/60/1>). The goals and targets are interrelated and should be seen as a whole. They represent a partnership between the developed countries and the developing countries "to create an environment – at the national and global levels alike – which is conducive to development and the elimination of poverty".

^a For monitoring country poverty trends, indicators based on national poverty lines should be used, where available.

^b The actual proportion of people living in slums is measured by a proxy, represented by the urban population living in households with at least one of the four characteristics: (a) lack of access to improved water supply; (b) lack of access to improved sanitation; (c) overcrowding (3 or more persons per room); and (d) dwellings made of non-durable material.

Annexe 2. Arrêté royal déterminant les 21 organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale (belge) - promulgué le 15 avril 2008

KONINKRIJK BELGIE

**FEDERALE OVERHEIDSDIENST
BUITENLANDSE ZAKEN, BUITENLANDSE
HANDEL EN
ONTWIKKELINGSSAMENWERKING**

Koninklijk besluit tot vastlegging van de internationale partnerorganisaties van de multilaterale samenwerking.

ALBERT II, KONING DER BELGEN,

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen,
ONZE GROET.

Gelet op de wet van 25 mei 1999 betreffende de Belgische internationale samenwerking, inzonderheid op artikel 9;

Gelet op het koninklijk besluit van 7 april 2000 tot vastlegging van de selectieprocedures en modaliteiten van de "internationale partnerorganisaties van de multilaterale samenwerking" in de zin van artikel 9 van de wet van 25 mei 1999 betreffende de Belgische internationale samenwerking;

Gelet op het koninklijk besluit van 2 april 2003 tot vastlegging van de internationale partnerorganisaties van de multilaterale samenwerking;

Gelet op het advies van de Inspecteur van Financiën gegeven op 4 april 2008;

Op de voordracht van Onze Minister van Ontwikkelingssamenwerking;

HEBBEN WIJ BESLOTEN EN BESLUITEN
WIJ:

Artikel 1. De volgende organisaties zijn geselecteerd als "internationale partnerorganisaties van de multilaterale samenwerking" (IPMS) in de zin van artikel 9 van de wet van 25 mei 1999 betreffende de Belgische internationale samenwerking;

ROYAUME DE BELGIQUE

**SERVICE PUBLIC FEDERAL AFFAIRES
ETRANGERES, COMMERCE
EXTERIEUR ET COOPERATION AU
DEVELOPPEMENT**

Arrêté royal déterminant les organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale.

ALBERT II, ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir,
SALUT.

Vu la loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge, notamment l'article 9;

Vu l'arrêté royal du 7 avril 2000 déterminant les procédures et modalités de sélection des "organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale" au sens de l'article 9 de la loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge;

Vu l'arrête royal du 2 avril 2003 déterminant les organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances donné le 4 avril 2008;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Coopération au Développement;

NOUS AVONS ARRETE ET ARRETONS:

Article 1^{er}. Les organisations suivantes sont sélectionnées comme « organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale » (OIPCM), au sens de l'article 9 de la loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge ;

(officiële Engelse benaming)	(dénomination officielle française)
United Nations Development Programme (UNDP);	Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD);
United Nations Population Fund (UNFPA) ;	Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) ;
United Nations Children's Fund (UNICEF) ;	Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) ;
United Nations Development Fund for Women (UNIFEM);	Fonds de développement des Nations unies pour la Femme (UNIFEM);
United Nations Capital Development Fund (UNCDF) ;	Fonds des Nations unies pour l'Équipement (FENU) ;
United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) ;	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR);
United Nations Environment Programme (UNEP) ;	Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) ;
Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR)	Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH);
Office for the Coordination of Humanitarian Aid (OCHA);	Bureau pour la Coordination de l'aide humanitaire (OCHA);
United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA)	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés palestiniens au Proche Orient (UNRWA)
United Nations Joint Programme on HIV/AIDS (UNAIDS) ;	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) ;
World Food Programme (WFP);	Programme Alimentaire Mondial (PAM) ;
Food and Agriculture Organization (FAO);	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO);
World Health Organisation (WHO) ;	Organisation mondiale de la Santé (OMS);
International Labour Organisation (ILO) ;	Organisation internationale du Travail (OIT) ;
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) ;	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO);
Consultative Groupe on International Agricultural Research (CGIAR) ;	Groupe consultatif de Recherche Agronomique Internationale (CGIAR) ;
International Organisation for Migration (IOM);	Organisation internationale pour les Migrations (OIM) ;

Global Fund to fight Aids, Tuberculosis, and Malaria (GFATM) ;

International Committee of the Red Cross (ICRC);

World Bank (WB) ;

Art. 2: Dit besluit vervangt het besluit van 2 april 2003 tot vastlegging van de internationale partnerorganisaties van de multilaterale samenwerking.

Art. 3 : Dit besluit treedt in werking op de dag waarop het in het Belgische Staatsblad wordt bekendgemaakt.

Art. 4. Onze Minister van Ontwikkelings-samenwerking is belast met de uitvoering van dit besluit.

Gegeven te Firenze, 9 mei 2008

Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria (GFATM);

Comité international de la Croix Rouge (CICR);

Banque mondiale (BM);

Art. 2: Le présent arrêté remplace l'arrêté du 2 avril 2003 déterminant les organisations internationales partenaires de la coopération multilatérale.

Art. 3: Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Art. 4. Notre Ministre de la Coopération au Développement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Florence, le 9 mai 2008



VAN KONINGSWEGE :

De Minister van
Ontwikkelingssamenwerking,

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Coopération au
Développement,



Charles MICHEL

Annexe 3. Loi relative au suivi de l'action gouvernementale en ce qui concerne les objectifs du millénaire pour le développement (14 juin 2005)⁴¹

MONITEUR BELGE — 14.07.2005 — BELGISCH STAATSBAD

32315

LOIS, DECRETS, ORDONNANCES ET REGLEMENTS
WETTEN, DECRETEN, ORDONNANTIES EN VERORDENINGEN

SERVICE PUBLIC FEDERAL AFFAIRES ETRANGERES,
COMMERCE EXTERIEUR
ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

F. 2005 — 1707 [C — 2005/15098]

14 JUIN 2005. — Loi relative au suivi de l'action gouvernementale en ce qui concerne les objectifs du millénaire pour le développement

ALBERT II, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.
Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. La présente loi règle une matière visée à l'article 78 de la Constitution.

Art. 2. Le gouvernement dépose chaque année auprès des assemblées législatives fédérales un rapport déterminant les étapes réalisées pour mettre en oeuvre les objectifs du millénaire pour le développement.

Le rapport comprend deux parties :

1° la première partie reprend les activités réalisées par les représentants de la Belgique au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et au Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) dans l'année en cours;

2° la deuxième partie reprend l'analyse des progrès réalisés par le gouvernement vers la mise en oeuvre des objectifs du millénaire pour le développement.

Art. 3. Le gouvernement est tenu de déposer ce rapport auprès des assemblées législatives fédérales au plus tard le 30 juin de l'année qui suit.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Donné à Bruxelles, le 14 juin 2005.

ALBERT

Par le Roi :

Le Ministre de la Coopération au Développement,
A. DE DECKER

Scellé du sceau de l'Etat :

La Ministre de la Justice,
Mme L. ONKELINX

Notes

(1) Voir :

Documents du Sénat.

3-579 - 2003/2004 :

N° 1 : Proposition de loi de Mme Lizin et consorts.

N° 2 : Amendements.

N° 3 : Rapport.

N° 4 : Texte adopté par la commission.

N° 5 : Texte adopté en séance plénière et transmis à la Chambre.

Annales du Sénat : 29 avril 2004.

Documents de la Chambre des représentants.

51-1082 - 2003/2004 :

N° 1 : Projet transmis par le Sénat.

51 - 1082 - 2004/2005 :

N° 2 : Amendements.

N° 3 : Rapport.

N° 4 : Texte adopté par la commission.

N° 5 : Texte amendé par la Chambre et renvoyé au Sénat.

FEDERALE OVERHEIDSDIENST BUITENLANDSE ZAKEN,
BUITENLANDSE HANDEL
EN ONTWIKKELINGSSAMENWERKING

N. 2005 — 1707 [C — 2005/15098]

14 JUNI 2005. — Wet betreffende de follow-up van het optreden van de regering op het stuk van de Millenniumdoelstellingen inzake ontwikkeling

ALBERT II, Koning der Belgen,
Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.
De Kamers hebben aangenomen en Wij bekrachtigen hetgeen volgt :

Artikel 1. Deze wet regelt een aangelegenheid als bedoeld in artikel 78 van de Grondwet.

Art. 2. Elk jaar dient de regering in de federale wetgevende kamers een voortgangsrapport in over de stadia die bereikt werden om de Millenniumdoelstellingen inzake ontwikkeling te realiseren.

Dat rapport bestaat uit twee delen :

1° het eerste deel handelt over de activiteiten die de vertegenwoordigers van België tijdens het lopende jaar hebben uitgevoerd in het Internationaal Monetair Fonds, in de Wereldbank en in het Programma van de Verenigde Naties voor de Ontwikkeling (UNDP);

2° het tweede deel bevat een analytisch overzicht van de voortgang die de regering heeft gemaakt bij het realiseren van de Millenniumdoelstellingen inzake ontwikkeling.

Art. 3. De regering dient dit rapport uiterlijk op 30 juni van het daaropvolgende jaar in de federale wetgevende kamers in te dienen.

Kondigen deze wet af, bevelen dat zij met 's Lands zegel zal worden bekleed en door het *Belgisch Staatsblad* zal worden bekendgemaakt.

Gegeven te Brussel, 14 juni 2005.

ALBERT

Van Koningswege :

De Minister van Ontwikkelingssamenwerking,
A. DE DECKER

Met 's Lands zegel gezegeld :

De Minister van Justitie,
Mevr. L. ONKELINX

Nota's

(1) Zie :

Stukken van de Senaat.

3-579 - 2003/2004 :

Nr. 1 : Wetsvoorstel van Mevr. Lizin c.s.

Nr. 2 : Amendementen.

Nr. 3 : Verslag.

Nr. 4 : Tekst aangenomen door de commissie.

Nr. 5 : Tekst aangenomen in plenaire vergadering en overgezonden aan de Kamer.

Handelingen van de Senaat : 29 april 2004.

Stukken van de Kamer van Volksvertegenwoordigers :

51-1082 - 2003/2004

Nr. 1 : Ontwerp overgezonden door de Senaat.

51 - 10082 - 2004/2005 :

Nr. 2 : Amendementen.

Nr. 3 : Verslag.

Nr. 4 : Tekst aangenomen door de commissie.

Nr. 5 : Tekst geamendeerd door de Kamer en teruggezonden naar de Senaat.

⁴¹ Loi promulguée le 14 juin 2005 mais publiée le 14 juillet 2005

Compte rendu intégral : 24 mars 2005.
Documents du Sénat.
3 - 579 - 2004/2005 :
N° 6 : Projet amendé par la Chambre des représentants.

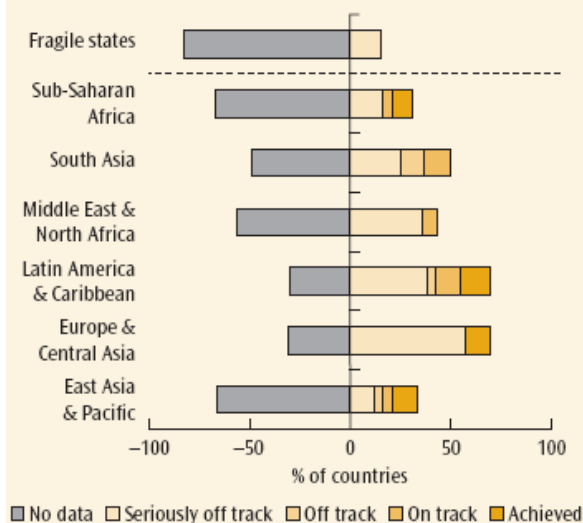
N° 7 : Rapport.
N° 8 : Décision de se rallier au projet amendé par la Chambre des
représentants.
Annales du Sénat : 21 avril 2005.

Integraal Verslag : 24 maart 2005.
Stukken van de Senaat.
3 - 579 - 2004/2005 :
Nr. 6 : Ontwerp geamendeerd door de Kamer van volksvertegen-
woordigers.
Nr. 7 : Verslag.
Nr. 8 : Beslissing om in te stemmen met het door de Kamer van
volksvertegenwoordigers geamendeerde ontwerp.
Handelingen van de Senaat : 21 april 2005.

Annexe 4. Evolution globale des 7 MDGs dans les différentes régions du monde

MDG # 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour.

MDG 1 FIGURE 3 Proportion of countries on track to achieve the poverty reduction target



Source: World Development Indicators.

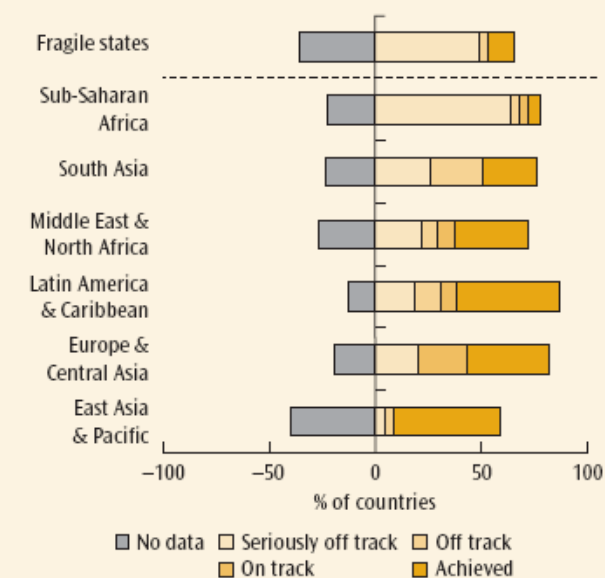
Ce graphe indique le pourcentage des 149 PED étudiés qui sont en bonne voie ou pas d'atteindre le MDG 1. Les zones grises correspondent aux pourcentages de PED par régions pour lesquels on manque de données.

Sur les 71 PED pour lesquels on dispose de suffisamment de données, seulement 24 PED ont déjà atteint le MDG 1 ou sont en bonne voie pour atteindre cet objectif. 47 PED sont par contre en mauvaise voie ou en très mauvaise voie pour l'atteindre. Pour 15 PED d'Europe/Asie centrale et pour 11 PED d'Amérique latine, il est très improbable que cet objectif soit atteint.

Parmi les 33 Etats fragiles, les 5 Etats pour lesquels on dispose d'assez de données sont en très mauvaise voie pour atteindre le MDG 1. Cela laisse supposer qu'aucun des Etats fragiles n'atteindra cet objectif.

MDG # 2 : D'ici 2015, donner à tout les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire.

MDG 2 FIGURE 2 Proportion of countries on track to meet the primary education target



Source: World Development Indicators.

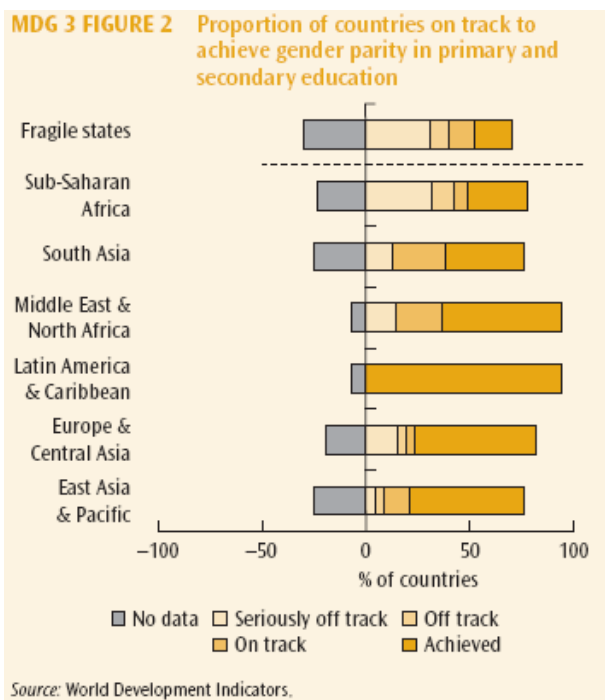
Sur ce graphe, on observe que 12 des 14 PED d'Asie de l'est (pour lesquels des données fiables existent) ont déjà atteint le MDG 2. Pour les 10 autres PED d'Asie de l'est, les données sont insuffisantes.

Seize des 25 PED d'Amérique latine et 16 des 21 PED d'Europe/Asie centrale (pour lesquels des données fiables sont disponibles) ont aussi déjà atteint cet objectif ou sont en bonne voie pour l'atteindre.

Par contre, la plupart des PED d'Afrique subsaharienne (ASS) et d'Asie de l'est sont en très mauvaise posture pour réaliser cet objectif. Au Moyen Orient et en Afrique du Nord, 6 des 10 PED - pour lesquels les données sont suffisantes - ont déjà atteint le MDG 2 ou sont en bonne voie. Les données manquent pour les 4 autres PED de cette région.

En outre, l'énorme majorité des 33 Etats fragiles et d'ASS n'atteindront certainement pas cet objectif.

MDG # 3 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaire d'ici 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement d'ici 2015.



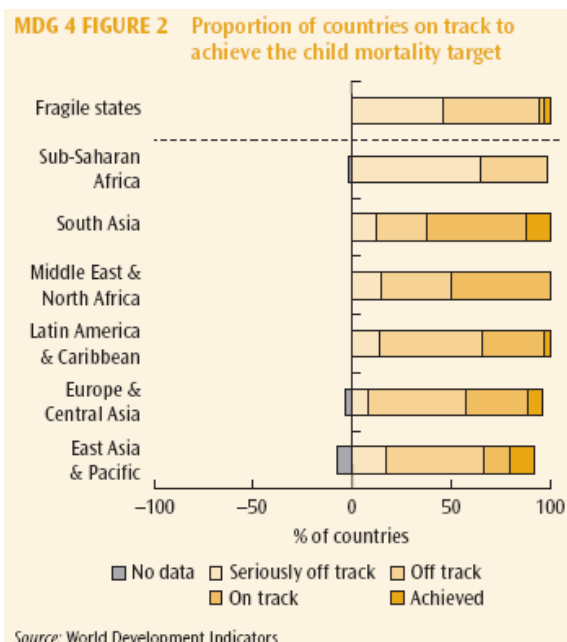
Ce graphe montre que les 27 PED d'Amérique latine (pour lesquels des données existent) ont déjà atteint l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire. Seulement 2 des 18 PED d'Asie de l'est et 3 des 21 PED d'Europe/Asie centrale (pour lesquels des données existent) ne sont pas en bonne voie pour atteindre le MDG 3.

Parmi ces trois régions (correspondant à **xx** PED), on manque de données dans seulement 13 PED.

La moitié des 37 PED d'ASS (où les données existent) ne sont pas en bonne voie de l'atteindre. Les données manquent dans les 10 autres PED d'ASS.

Aussi, 11 des 23 Etats fragiles où les données existent n'atteindront certainement pas cet objectif. Dans les 10 autres Etats fragiles, les données ne sont pas assez fiables pour en mesurer la progression.

MDG # 4 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (U5MR)

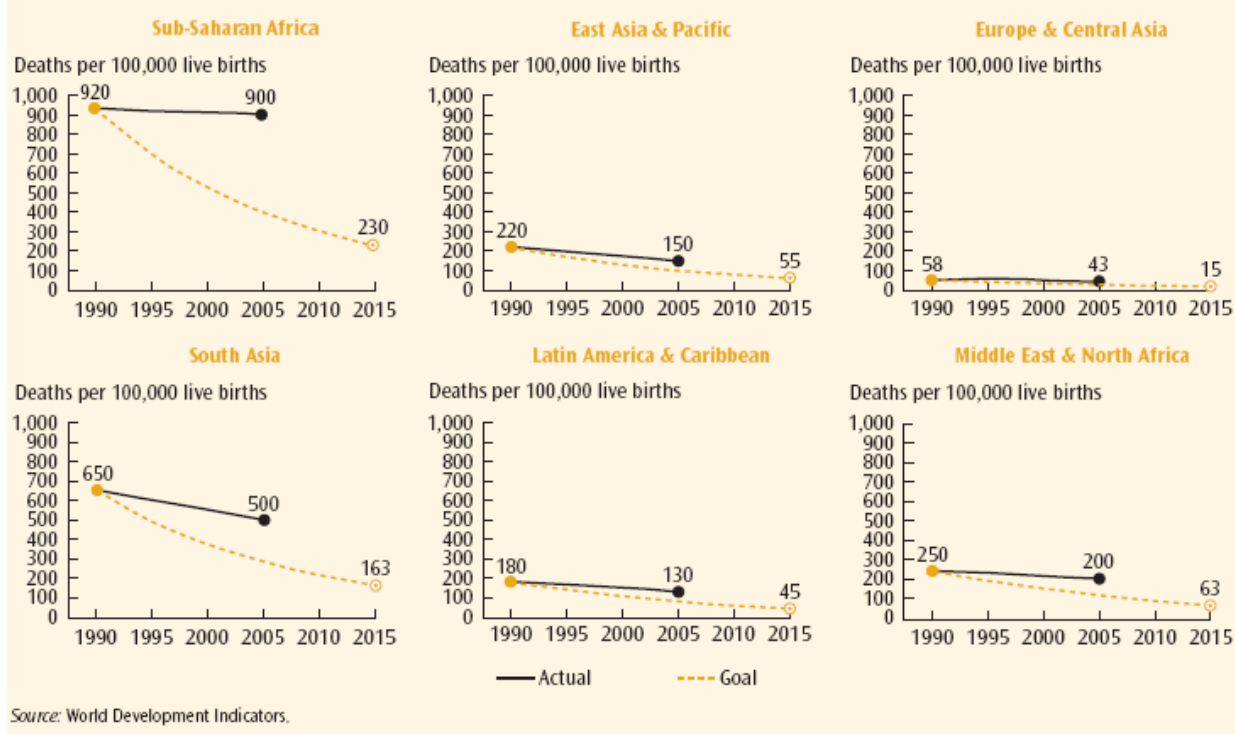


Sur base de ce graphe, on apprend qu'il s'agit du MDG pour lequel on dispose du plus de données. Il s'agit cependant du MDG qui présente l'évolution la plus défavorable. 107 des 145 PED étudiés (où des données existent) sont en mauvaise ou en très mauvaise voie pour réaliser le MDG 4.

Il ne sera atteint dans aucun PED d'ASS et dans presque aucun PED d'Amérique latine. Seulement 2 PED d'Amérique latine l'ont atteint ou sont en bonne voie de l'atteindre.

MDG # 5 : Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

MDG 5 FIGURE 1 Maternal mortality rates

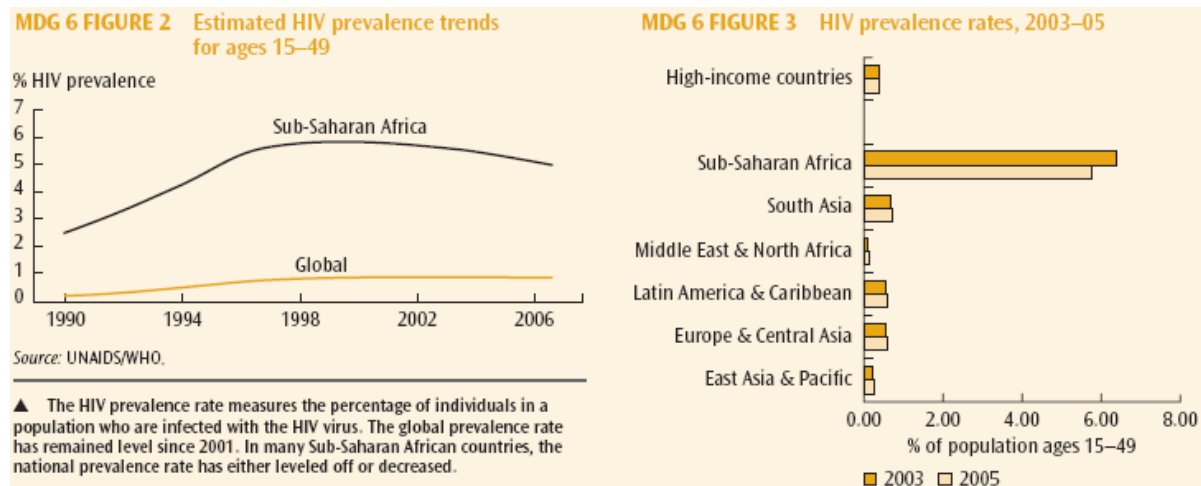


Le taux de mortalité maternel est le nombre de femmes qui meurent soit durant la grossesse ou durant l'accouchement à cause de complications liées à la grossesse. De telles statistiques sont très difficiles à collecter via les enquêtes. Les données mentionnées ci-dessus sont issues de techniques de modélisation développées par l'OMS, l'UNICEF et le UNFPA.

MDG # 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

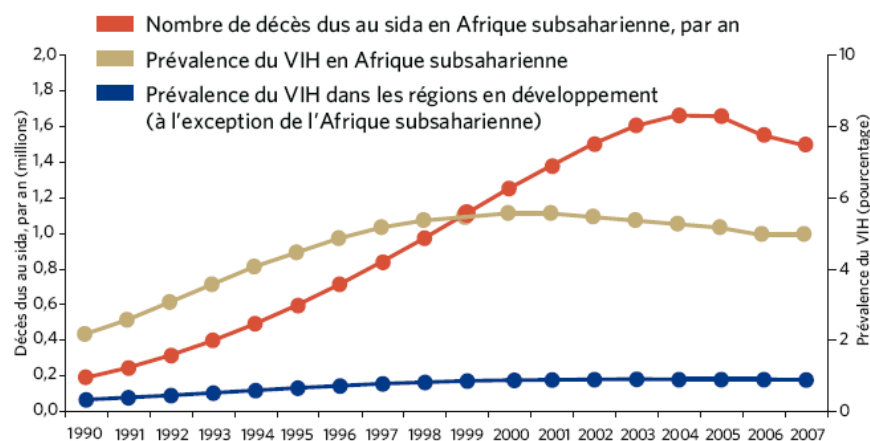
Cible 7 : D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.



Le taux de prévalence du VIH mesure le pourcentage d'individus dans une population donnée qui sont atteints par le virus VIH. Comme l'indique ce graphique, le taux de prévalence globale est resté au même niveau depuis 2001. Cependant, dans de nombreux pays d'ASS, le taux national de prévalence du VIH a soit augmenté, soit diminué.

Le graphe ci-dessous nous indique la prévalence - et l'incidence⁴² - du VIH/sida en Afrique subsaharienne comparée à la prévalence du VIH/sida dans les autres régions en développement de 1990 à 2007. On constate que la stabilisation de cette pandémie se confirme mais surtout que la tendance à la baisse a pris fin momentanément. On remarque par contre que l'incidence du VIH/sida en Afrique subsaharienne poursuit sa diminution.



Source: UN SG, 2008:

MDG # 7 : Assurer un environnement durable

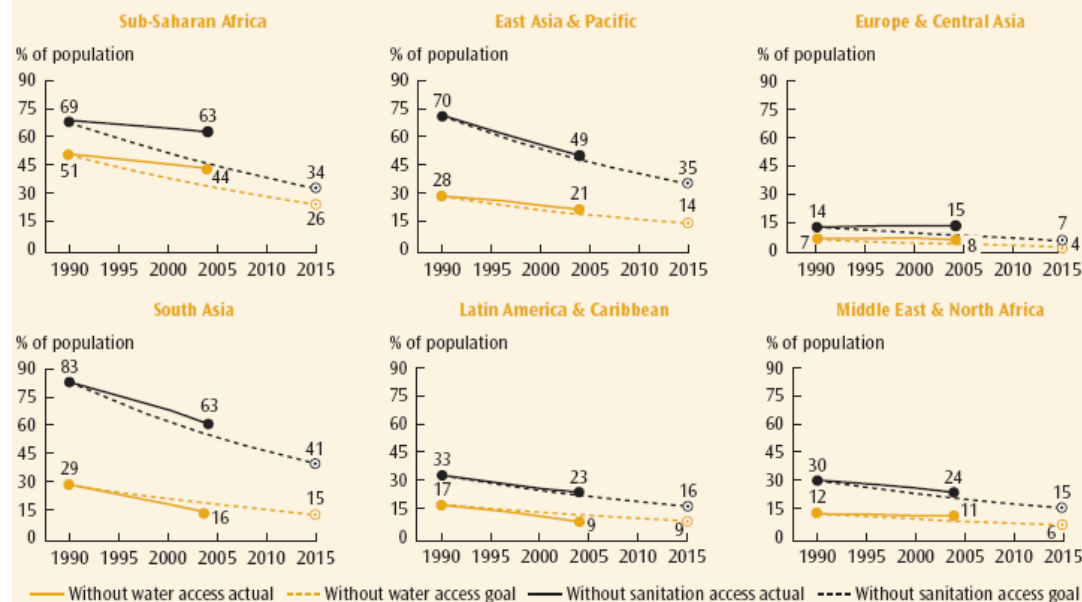
⁴² Incidence : nombre de décès provoqué par une maladie

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau salubre.

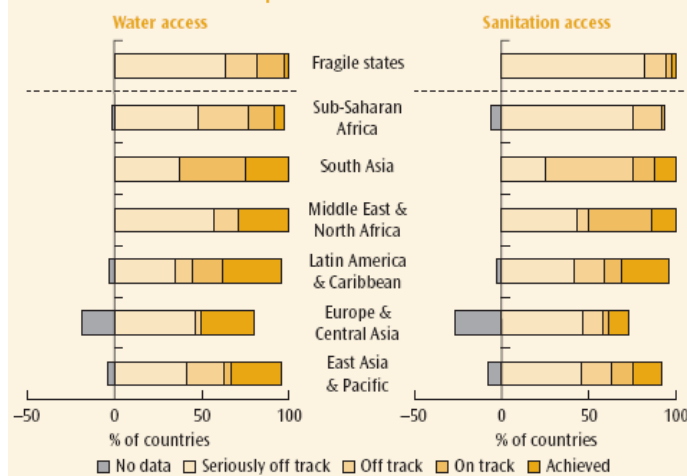
Cible 11 : Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

MDG 7 FIGURE 1 Population without access to an improved water source or sanitation facilities



Source: World Development Indicators.

MDG 7 FIGURE 5 Proportion of countries on track to achieve the targets for access to improved water and sanitation



Source: World Development Indicators.

Ce graphe nous indique premièrement que les données relatives au MDG 7 sont assez fiables (c'est le MDG le mieux documenté après le MDG 4). Sa progression n'en est pas pour autant plus favorable.

Par ailleurs, 35% de l'ensemble des PED (où les données existent) sont en bonne voie ou ont déjà atteint la cible relative à un meilleur accès à l'eau, alors que 24% seulement des PED vont probablement ou ont déjà atteint la cible relative à un meilleur accès aux infrastructures sanitaires.

57% des PED (où les données existent) au Moyen Orient et en Afrique du Nord et en Europe/Asie centrale n'atteindront certainement pas l'objectif qui consiste à améliorer l'accès à l'eau potable. Les résultats sont encore pires concernant la cible relative aux infrastructures sanitaires. 12 des 19 PED d'Europe/ Asie centrale et 36 des 45 PED d'ASS (où les données existent) ont extrêmement peu de chance de réaliser cet objectif

Annexe 5. Caractéristiques des 18 pays partenaires de la Belgique

Annexe 5.1 Population, fertilité et espérance de vie des 18 pays partenaires

	Population (en millions)				prévisions		Accroissement annuel moyen de la pop. (en %)				Taux de fertilité (# de naissances par femme)				Espérance de vie (en années)		
	1990	2004	2005	2006	2015 (HDR 2008)	2015 (WDI 2008)	1990- 2005	1990-2006	2005-2015	2006-2015	1970-1975	2000-2005	1990	2006	1970-1975	2000-2005	% de l'augment
Bolivie	6,7	9	9,2	9,4	10,9		2,1	2,1	1,7	1,6	6,5	4	4,9	3,6	46,7	63,9	1,37
Equateur	10,3	13	13,1	13,2	14,6	14,6	1,7	1,6	1,1	1,1	6	2,8	3,6	2,6	58,8	74,2	1,26
Pérou	21,8	27,6	27,3	27,6	30,8	30,7	1,7	1,5	1,2	1,2	6	2,7	3,9	2,6	55,4	69	1,25
Vietnam	66,2	82,2	85	84,1	96,5	93,7	1,5	1,5	1,3	1,2	6,7	2,3	3,6	2,1	50,3	73	1,45
Maroc	24,2	29,8	30,5	30,5	34,3	33,9	1,5	1,5	1,9	1,2	6,9	2,5	4	2,4	52,9	69,6	1,32
Algérie	25,3	32,4	32,9	33,4	38	38	1,7	1,7	1,5	1,5	7,4	2,5	4,6	2,4	55,4	71	1,28
Palestine	2	3,6	3,8	3,8	5,1	4,7	4,1	4,1	3	2,5	7,7	5,6	6,3	4,6	56,5	72,4	1,28
Sénégal	7,9	11,4	11,8	12,1	14,9	15,4	2,5	2,7	2,3	2,7	7	5,2	6,5	5,3	45,8	61,6	1,34
Bénin	5,2	8,2	8,5	8,8	11,3		3,3	3,3	2,9	2,9	7,1	5,9	6,7	5,5	47	54,4	1,16
Mali	7,7	13,1	11,6	12	15,7	15,7	2,8	2,8	3	3	7,6	6,7	7,4	6,6	40	51,8	1,30
Niger	7,8	13,5	13,3	13,7	18,8	18,5	3,3	3,5	3,5	3,3	8,1	7,4	7,9	7	40,5	54,5	1,35
RDCongo	37,9	55,9	58,7	60,6	80,6	78,5	2,8	2,9	3,2	2,9	6,5	6,7	6,7	6,3	46	45	0,98
Rwanda	7,3	8,9	9,2	9,5	12,1	12,1	1,6	1,6	2,7	2,8	8,3	6	7,4	5,9	44,6	43,4	0,97
Burundi	5,7	7,3	7,9	8,2	11,2	11,2	1,9	2,3	3,6	3,5	6,8	6,8	6,8	6,8	44,1	47,4	1,07
Ouganda	17,8	27,8	28,9	29,9	40	40,7	3,2	3,2	3,2	3,4	7,1	6,7	7,1	6,7	51	47,8	0,94
Mozambique	13,5	19,4	20,5	21	24,7	24,7	2,6	2,7	1,8	1,8	6,6	5,5	6,2	5,2	40,3	44	1,09
Tanzanie	25,5	37,6	38,5	39,5	49	48,9	2,5	2,7	2,4	2,4	6,8	5,7	6,1	5,3	47,6	49,7	1,04
Afrique du Sud	35,2	45,5	47,9	47,4	50,3	49,1	1,9	1,9	0,5	0,4	5,5	2,8	3,3	2,7	53,7	53,4	0,99
Belgique	10		10,4	10,5	10,6	10,7		0,3	0,2	0,1		1,6	1,6	1,7	71,6	78,2	1,09

Source: World Development Indicators 2008 (World Bank) / Human Development Report 2007-2008 (UNDP)

Annexe 5.2 PIB/capita, RNB/capita, RNB/capita en PPA, Croissance et Croissance/capita
(pour la signification des abréviations, voir ci-dessous⁴³)

	PIB/ capita en PPA (en USD)		RNB/ capita (en USD)				RNB/ capita en PPA (en USD)			Accroissement moyen du PIB (en %)						Taux de croissance/ capita (%)		
	2005	2005	2000	2005	2006	% de augmentation	2002	2005	2006	1990-2000	1990-2000	2000-2005	2000-2006	2006	2007	2001-2002	2004- 2005	WDI 2008
Bolivie	3.715	2.819	1000	1010	1100	1,100	2.390	2.740	3.810	4	4	3	3,3	4,6	4,2	0,5	2,1	
Equateur	6.737	4.341	1340	2620	2910	2,172	3.340	4.070	6.810	1,9	1,9	5,1	5,3	3,9	2,2	1,8	3,3	
Pérou	6.452	6.039	2050	2650	2980	1,454	4.880	5.830	6.490	4,6	4,7	4,3	4,9	7,7	8,5	3,3	4,9	
Vietnam	2.188	3.071	380	620	700	1,842	2.300	3.010	2.310	7,9	7,9	7,5	7,6	8,2	8,5	5,8	7,2	
Maroc	3.554	4.555	1220	1740	2160	1,770	3.730	4.360	3.860	2,3	2,4	4,3	5,1	8	2	1,6	0,6	
Algérie	...	7.062	1570	2730	3030	1,930	5.530	6.770	5.940	1,9	1,9	5,2	5	3	3	2,5	3,7	
Palestine	...	...	1750	1120	1230	0,703	...	...	3.720	3,4	7,3	-13,3	0,2	...	...	-22,5	-5,6	
Sénégal	1.541	1.792	450	700	760	1,689	1.540	1.770	1.560	3,2	3	4,7	4,5	2,3	5	-1,2	2,7	
Bénin	1.213	1.141	340	510	530	1,559	1.060	1.110	1.250	4,8	4,8	4	3,8	...	...	3,3	0,7	
Mali	1.004	1.033	220	380	460	2,091	860	1.000	1.000	4,1	4,1	5,9	5,7	...	...	1,9	3	
Niger	602	781	160	240	270	1,688	800	800	630	2,4	2,4	5,9	3,9	...	...	-0,1	1,1	
RDC	267	714	80	120	130	1,625	630	720	270	-4,9	-4,9	4,4	4,7	4,9	6,5	0	3,4	
Rwanda	696	1.206	250	230	250	1,000	1.260	1.320	730	-0,3	-0,3	5,1	5	...	...	6,3	4,2	
Burundi	319	699	120	100	100	0,833	630	640	320	-2,6	-2,9	2,2	2,5	...	...	1,7	-2,6	
Ouganda	848	1.454	260	280	300	1,154	1.360	1.500	880	7,1	7,1	5,6	5,6	5,4	6,2	3,8	2,9	
Mozambique	677	1.242	210	310	310	1,476	990	1.270	660	6,4	5,7	8,6	8,2	...	...	5,6	5,7	
Tanzanie	933	744	260	340	350	1,346	580	730	980	2,9	2,9	6,9	6,5	...	...	4,1	5	
Afrique du Sud	8.478	11.110	3050	4770	5390	1,767	9.810	12.120	8.900	2,1	2,1	3,7	4,1	5	4,8	1,8	3,7	
Belgique	31.699	32.119			28460				33.860		2		2	...	...			

Source: World Development Indicators 2008 (World Bank) / Human Development Report 2007-2008 (UNDP)

⁴³ PIB : Produit intérieur brut ; RNB/capita en PPA : Revenu National Brut par tête d'habitant en parité de pouvoir d'achat.

Annexe 5.3 Part des dépenses liées à l'éducation dans le PIB et dans les dépenses publiques

EDUCATION	Part de éducation dans le PIB (en % du PIB)						Part de éducation dans dépenses publiques (en % des dép. publiq.)						Part des dépenses liées à éducation dans RNB
	1990	1991	2002-05	% de l'augmentation	2004	2006	1991	2002-05	% de l'augmentation	2002-2003	2004	2006	2006
Bolivie	2,3	2,4	6,4	2,7	6,4	...	...	18,1	...	19,7	18,1	...	6,3
Equateur	4,3	2,5	1	0,4	...	...	17,5	8,0	0,5	8	...	...	1,4
Pérou	2,8	2,8	2,4	0,9	3,0	2,7	...	13,7	...	23,5	17,1	17	2,5
Vietnam	2	1,8	...	...	4,4	...	9,7	...	...	...	17,1	...	2,8
Maroc	5,3	5	6,7	1,3	6,3	6,8	26,3	27,2	1,0	26,4	27,8	27,2	6,5
Algérie	5,3	5,1	...	...	...	...	22,0	...	...	...	...	...	4,5
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sénégal	3,9	3,9	5,4	1,4	...	5	26,9	18,9	0,7	...	...	26,3	4,6
Bénin	...	...	3,5	...	3,3	4,4	...	14,1	...	...	...	17,1	3,6
Mali	...	...	4,3	...	...	4,5	...	14,8	...	...	...	16,8	3,6
Niger	3,2	3,3	2,3	0,7	2,3	3,6	18,6	...	...	...	...	15	2,3
RDC	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0,9
Rwanda	...	...	3,8	...	...	3,8	...	12,2	...	...	...	19	3,5
Burundi	3,4	3,5	5,1	1,5	5,2	5,1	17,7	17,7	1,0	13	13	26,3	5,1
Ouganda	1,5	1,5	5,2	3,5	5,2	5,2	11,5	18,3	1,6	...	18,3	18,3	4
Mozambique	3,1	...	3,7	...	...	5	...	19,5	...	...	...	19,5	3,7
Tanzanie	2,8	2,8	2,2	0,8	...	...	11,4	...	...	...	...	...	2,4
Afrique du Sud	5,9	5,9	5,4	0,9	...	5,4	...	17,9	...	18,5	18,1	17,6	5,3
Belgique	5	5	6,1	1,2	6,3	6	...	12,2	...	...	...	12,2	5,9

source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2008 (World Bank) - Human Development Report 2007-2008 (UNDP)

Annexe 5.4 Part des dépenses liées à la santé et part des dépenses militaires dans le PIB

SANTÉ	Part de santé dans le PIB (en % du PIB)							Part des dépenses militaires dans le PIB (en % du PIB)						Part de santé dans les dépenses publiques (en %)	
	1990	2001	2002	2003	2004	2005	moyenne 2001-2005	1990	2003	2004	2005	moyenne 2003-2005	augmentation de 1990 à 2003-2005	2005	
Bolivie	4,2	3,5	4,2	4,3	4,1	4,3	4,1	2,3	1,7	2	1,6	1,8	0,8	12,4	Bolivie
Equateur	1,7	2,3	1,7	2	2,2	2,1	2,1	1,9	2,4	2,4	2,6	2,5	1,3	8	Equateur
Pérou	2,2	2,6	2,2	2,1	1,9	2,1	2,2	0,1	1,3	1,2	1,4	1,3	13,0	8,4	Pérou
Vietnam	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,9	...	...	...	...	...	5,1	Vietnam
Maroc	1,5	2	1,5	1,7	1,7	1,9	1,8	5	4,2	4,5	4,5	4,4	0,9	5,5	Maroc
Algérie	3,2	3,1	3,2	3,3	2,6	2,6	3,0	1,5	3,3	3,4	2,9	3,2	2,1	9,5	Algérie
Palestine					7,8		7,8	...	...	...	...	...	...	...	Palestine
Sénégal	2,3	2,8	2,3	2,1	2,4	1,7	2,3	2	1,5	1,4	1,5	1,5	0,7	6,7	Sénégal
Bénin	2,1	2,1	2,1	1,9	2,5	3	2,3	1,8	...	...	...	...	...	13,5	Bénin
Mali	2,3	1,7	2,3	2,8	3,2	2,9	2,6	2,1	1,9	1,9	2,3	2,0	1,0	12	Mali
Niger	2	1,4	2	2,5	2,2	1,9	2,0	...	...	1,1	1,2	1,2	...	10,2	Niger
RDC	1,1	1,5	1,1	0,7	1,1	1,5	1,2	...	...	3	2,4	2,7	...	7,2	RDC
Rwanda	3,1	3,1	3,1	1,6	4,3	4,1	3,2	3,7	2,8	2,2	2,9	2,6	0,7	16,9	Rwanda
Burundi	0,6	2,1	0,6	0,7	0,8	1	1,0	3,4	5,9	6,3	6,2	6,1	1,8	2,3	Burundi
Ouganda	2,1	3,4	2,1	2,2	2,5	2	2,4	3,1	2,3	2,3	2,3	2,3	0,7	10	Ouganda
Mozambique	4,1	4	4,1	2,9	2,7	2,7	3,3	5,9	1,3	1,3	0,9	1,2	0,2	12,6	Mozambique
Tanzanie	2,7	2	2,7	2,4	1,7	2,9	2,3	2	2,1	1,1	1,1	1,4	0,7	12,6	Tanzanie
Afrique du Sud	3,5	3,6	3,5	3,2	3,5	3,6	3,5	3,8	1,6	1,4	1,5	1,5	0,4	9,9	Afrique du Sud
Belgique	6,5	6,4	6,5	6,3	6,9	6,9	6,6	2,4	1,3	1,3	1,1	1,2	0,5	13,9	

source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2008 (World Bank) - Human Development Report 2005/ 2007-2008 (UNDP)

Annexe 5.5 Part des recettes fiscales et des dépenses publiques dans le PIB

	Part des recettes fiscales dans le PIB (en %) Government's revenue(WDI 2008; p. 234)											Part des dépenses publiques dans le PIB (en % du PIB)						
	1990	1995	2000	2001	2003	2004	2005	2006	moyenne 2000-2006	1995	1995	2001	2003	2004	2005	2006	moyenne 2001-2006	
Bolivie	13,7	...	13,2	17,1	19,3	20,2	16,6	23,8	18,4	...	...	26,6	29	27,2	26,6	24,6	26,8	
Equateur	18,7	30,9	...	...	...	...	...	...		14,1	26,3	...	...	...	...	...		
Pérou	12,5	17,4	12,3	15,8	16,2	16,7	13,5	17,6	15,4	17,1	17,4	18,5	16,8	16,9	17,3	17,3	17,36	
Vietnam	...	22,5	...	20,1	19,1	...	...	...	19,6	...	...	24,3	...	...	...	...		
Maroc	26,4	27,6	23,5	29,6	...	...	22,6	25,1	25,2	27,6	...	32,5	...	...	31,3	25,9	29,9	
Algérie	...	30,2	37,9	35,5	36	36	...	43,1	37,7	24,2	24,2	31,2	24,6	24,6	24,1	17,5	24,4	
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...		
Sénégal	...	15,2	17,3	17,8	17,8	18	...	...	17,7	16,6	...	21,8	15,4	15,6	...	...	17,6	
Bénin	...	...	...	...	...	...	14,6	16,7	15,7	...	...	...	...	...	24,7	13,4	19,05	
Mali	...	...	...	...	...	...	...	16,7	16,7	...	...	...	...	...	...	15,7		
Niger	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...		
RDC	10,1	5,3	3,5	0	7,9	7,9	...	...	5,3	5,3	8,2	0,1	8,3	7,8	...	...	5,4	
Rwanda	10,8	10,6	...	...	...	...	...	...		10,6	15	...	...	...	...	...		
Burundi	18,2	19,3	15,4	17,9	...	...	...	...	16,7	19,3	23,6	26,1	...	...	...	...		
Ouganda	...	10,6	10,9	10,9	12,2	12,1	11,9	13,5	11,9	10,6	...	21,4	20,1	22,8	22,8	17,4	20,9	
Mozambique	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...		
Tanzanie	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...		
Afrique du Sud	26,3	25	24	27,7	27	27,8	27,5	31,8	27,6	...	...	28,8	28,9	29,4	29,6	30,4	29,42	
Belgique	42,7	41,5	...	...	43,1	43,7	...	41,2	42,7	45	45,6	...	43,2	43,9	42,3	41,4	42,7	

source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2008 (World Bank) - Human Development Report 2007-2008 (UNDP)

Annexe 5.6 : Service totale de la dette/PIB, APD/capita et part de l'APD dans le PIB
(pour la signification de ces abréviations, voir ci-dessous⁴⁴)

	Dette extérieure totale (en millions de US\$)									
	1990	1995	2002	2003	2004	2005	2006	augmentation entre 1990 et 2006	augmentation entre 1995 et 2006	augmentation entre 2002 et 2006
Bolivie	4.275	5.272	4.867	5.684	6.096	6.390	5.292	123,79	100,38	108,73
Equateur	12.107	13.994	16.452	16.864	16.868	17.129	16.536	136,58	118,16	100,51
Pérou	20.064	30.833	28.167	29.857	31.296	28.653	28.174	140,42	91,38	100,02
Vietnam	23.270	25.428	13.349	15.817	17.825	19.287	20.202	86,82	79,45	151,34
Maroc	25.017	23.771	18.601	18.795	17.672	16.846	18.493	73,92	77,80	99,42
Algérie	28.149	33.042	22.800	23.386	21.987	16.879	5.583	19,83	16,90	24,49
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sénégal	3.736	3.906	3.918	4.419	3.938	3.793	1.984	53,10	50,79	50,64
Bénin	1.292	1.614	1.843	1.828	1.916	1.855	824	63,78	51,05	44,71
Mali	2.468	2.958	2.803	3.129	3.316	2.969	1.436	58,18	48,55	51,23
Niger	1.726	1.572	1.797	2.116	1.950	1.972	805	46,64	51,21	44,80
RDC	10.259	13.239	8.726	11.170	11.841	10.600	11.201	109,18	84,61	128,36
Rwanda	712	1.029	1.435	1.540	1.656	1.518	419	58,85	40,72	29,20
Burundi	907	1.162	1.204	1.310	1.385	1.322	1.411	155,57	121,43	117,19
Ouganda	2.583	3.609	4.100	4.553	4.822	4.463	1.264	48,94	35,02	30,83
Mozambique	4.650	7.458	4.609	4.930	4.651	5.121	3.265	70,22	43,78	70,84
Tanzanie	6.459	7.421	7.244	7.516	7.799	7.763	4.240	65,64	57,14	58,53
Afrique du Sud	...	25.358	25.041	27.807	28.500	30.632	35.549	...	140,19	141,96

⁴⁴ APD/capita : [montant total de l'Aide publique au développement reçu par un pays] divisé par le nombre d'habitant de ce pays.

	Service total de la Dette (% PIB)				moyenne 2003 2005	Aide/ capita (en USD)			moyenne 1990-2005	Dépendance à l'aide (part de l'aide en % PIB)						
	1990	2003	2004	2005		1990	2003	2005		1990	1990	1990	moyenne 1990	2003	2004	2005
Bolivie	7,9	5,4	5,9	5,7	5,6	70	103,5	63,5	79,0	11,2	7	11,2	11,2	11,8	8,7	6,2
Equateur	10,5	8,9	12,3	11,4	10,2	12	13,5	15,8	13,8	1,6	1	1,5	1,6	0,6	0,5	0,6
Pérou	1,8	4,2	4	4,8	4,5	18	18,4	14,2	16,9	1,5	0,9	1,5	1,5	0,8	0,7	0,5
Vietnam	2,7	2,1	1,7	1,8	2,0	18	21,8	23	20,9	2,9	5	2,8	2,9	4,5	4	3,6
Maroc	6,9	9,8	6	5,3	7,6	24	17,4	21,6	21,0	4,1	2	4,1	4,1	1,2	1,4	1,3
Algérie	14,2	6,5	6,8	5,8	6,2	5	7,3	11,3	7,9	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4
Palestine	...	...	...	...	...	182	288,6	303,8	258,1	...	10,2	...	...	28,1	...	27,4
Sénégal	5,7	3,8	4,3	2,3	3,1	53	44,7	59,1	52,3	14,4	11,5	14,2	14,3	6,9	13,5	8,4
Bénin	2,1	1,7	1,6	1,6	1,7	30	43,7	41,4	38,4	14,5	8,9	14,5	14,5	8,5	9,3	8,1
Mali	2,8	1,8	2,1	1,7	1,8	31	45,3	51,1	42,5	19,9	14	19,8	19,9	12,2	11,7	13
Niger	4	1,2	1,6	1,1	1,2	16	38,5	36,9	30,5	16	9,4	15,6	15,8	16,6	17,4	15,1
RDC	3,7	2,6	1,8	3	2,8	3	101,2	31,8	45,3	9,6	3,1	9,6	9,6	94,9	27,4	25,7
Rwanda	0,8	1,3	1,3	1,1	1,2	50	40,2	63,7	51,3	11,3	19,4	11,1	11,2	20,3	25,3	26,7
Burundi	3,7	4,9	13,4	4,9	4,9	12	31,1	48,4	30,5	23,3	10,6	23,2	23,3	37,6	53,4	45,6
Ouganda	3,4	1,3	1,5	2	1,7	25	38	41,6	34,9	15,5	9,9	15,4	15,5	15,2	17	13,7
Mozambique	3,2	2	1,4	1,4	1,7	46	55	65	55,3	40,7	21,3	40,5	40,6	23,9	20,2	19,4
Tanzanie	4,2	0,9	1,1	1,1	1,0	29	46,5	39,3	38,3	27,5	11,6	27,3	27,4	16,2	16,1	12,4
Afrique du Sud	...	2,7	1,8	2	2,4	13	13,8	15,5	14,1	...	0,4	...	...	0,4	0,3	0,3

source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2008 (World Bank) - Human Development Report 2007-2008 (UNDP)

Annexe 5.7 : Evolution de la bonne gouvernance dans les pays partenaires

	Voice & accountability			Pol. Stability &no violence			Government Effectiveness			Regulatory Quality			Rule of Law			Control Corruption			moyenne	# d'indicateurs présentant une é		
	2006	2007		2006	2007		2006	2007		2006	2007		2006	2007		2006	2007					
	trend	trend	score	trend	trend	score	trend	trend	score	trend	trend	score	trend	trend	score	trend	trend	score				
North Africa																				négative	positive	stable
Algeria	down	down	20	up	down	13	down	down	36	down	stable	26	up	down	27	stable	stable	41	27,17	3	0	1
Morocco	up	stable	30	up	stable	28	up	stable	55	up	stable	50	stable	down	51	down	up	51	44,17	1	3	0
West Bank & C	down	down	10	down	stable	5	stable	down	9	down	down	8	down	down	21	down	up	23	12,67	5	0	0
Benin	stable	stable	57	up	stable	59	up	down	33	up	down	35	up	stable	36	up	up	40	43,33	0	3	1
Burundi	stable	up	25	stable	stable	10	up	down	8	stable	stable	10	up	down	10	down	stable	10	12,17	1	1	2
DR Congo	up	up	9	down	up	3	stable	stable	2	up	up	9	stable	stable	2	stable	stable	3	4,67	2	0	3
Mali	down	stable	56	down	down	39	stable	stable	34	stable	up	42	down	stable	46	down	up	45	43,67	3	1	1
Mozambique	down	up	48	up	down	58	stable	down	40	up	stable	31	stable	down	29	down	up	36	40,33	2	1	0
Niger	down	down	36	up	down	27	down	stable	18	down	up	29	stable	down	20	down	stable	19	24,83	4	0	0
Rwanda	stable	stable	12	up	up	38	up	up	43	up	down	28	up	stable	30	up	up	58	34,83	0	4	1
Senegal	down	down	48	down	stable	39	down	down	45	down	down	40	down	down	45	down	down	38	42,50	6	0	0
South Africa	stable	down	69	up	up	51	stable	stable	75	up	down	66	up	down	58	stable	down	68	64,50	2	1	1
Tanzania	up	up	43	up	down	40	down	stable	40	stable	stable	40	stable	stable	42	up	stable	42	41,17	1	2	2
Uganda	up	stable	32	up	up	13	up	up	42	down	stable	49	up	down	39	up	stable	23	33,00	1	4	0
Bolivia	up	stable	50	up	down	19	up	down	20	down	down	11	stable	down	18	up	stable	39	26,17	2	2	0
Ecuador	stable	up	41	down	down	19	stable	down	12	down	stable	15	down	stable	14	down	stable	20	20,17	5	1	0
Peru	down	stable	49	stable	stable	20	up	up	38	stable	up	58	stable	stable	27	up	stable	48	20,17	1	3	2
Vietnam	down	stable	6	stable	down	56	down	stable	41	stable	up	36	down	down	39	stable	up	27	34,17	4	2	0
moyenne par régi																			34,17			
3 meilleurs scores:		South A	69	Benin	59	South A	75	South A	66	South A	58	Morocco	51									
		Benin	57	Mozam	58	Senegal	45	Peru	58	Morocco	51	Rwanda	58									
		Mali	56	Vietnam	56	Rwanda	43	Morocco	50	Mali	46	South A	68									
3 moins bons scores		West Ba	10	Burundi	10	West Ba	9	Burundi	10	Ecuador	14	Niger	19									
		DR Con	9	West Ba	5	Burundi	8	DR Con	9	Burundi	10	Burundi	10									
		Vietnam	6	DR Con	3	DR Con	2	West Ba	8	DR Con	2	DR Con	3									

source: World Bank, "Governance matters VII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996 - 2007", June 2008

Annexe 6. Evolution des OMD dans les 18 pays partenaires (analyse de 24 indicateurs)

Annexe 6.0 : Remarques préliminaires à propos des tableaux relatifs à l'évolution des OMD

Deux types de rapport ont été utilisés :

- les *World Development Indicators* (WDI) de la Banque mondiale (de 2004 à 2008)
- les *Human Development Reports* (HDR) du PNUD (2005 et 2007-2008)

Deux autres rapports ont également été utilisés, mais pour une seule année uniquement :

- le *World Development Report* 2009 (WB)
- le *Report on the global Aids epidemic* 2008 (WHO/ UNAIDS)

La source des données d'une colonne est indiquée par la couleur de la colonne ? comme suit :

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2005
WDI 2004	WDI 2005	WDI 2006	WDI 2007	WDI 2008	WDR 2009	HDR 2005	HDR 2007-08

Concernant le nom des pays, les « Territoires palestiniens occupés » ont été remplacés dans les tableaux par « Palestine ». « RDC » sont les initiales de « République Démocratique du Congo ». Les noms « Palestine » et « RDC » ont été retenus par souci de concision et de clarté des tableaux. Concernant les données, trois points (...) signifient qu'aucune donnée n'est disponible pour le pays et l'année indiqués.

Remarques à propos du « seuil national de pauvreté » (**indicateur 1**) :

Comme on l'évoque dans le point 3.3.2, il convient de signaler que les chiffres concernant le « seuil national de pauvreté » sont à interpréter avec beaucoup de précaution. En effet, la Banque mondiale insiste sur le fait les chiffres présentés dans son rapport *World Development Indicators 2008* (WDI) ne permettent pas de comparer les pays entre eux étant donné que la construction de cet indice – le seuil national de pauvreté – (calculé via des enquêtes de ménage) diffère de pays à pays.

Dans cette mesure, dans sa version 2008, le WDI ne propose pas de définition du « seuil national de pauvreté » et n'explique pas comment cet indice est calculé. Concernant l'élaboration de cet indice, le WDI 2008 renvoie à une publication de Chen et Ravallion (2004) qui met en exergue le manque de fiabilité et de cohérence - entre pays - des enquêtes de ménage réalisées en vue de recueillir les données sur la pauvreté. Les auteurs de cet article remettent sérieusement en question l'exactitude des chiffres obtenus et insistent sur l'impossibilité de comparer les pays sur base des données récoltées via les enquêtes de ménage (Chen et Ravallion, 2004 ; 5). Le problème majeur de ces enquêtes concerne le fait que ces enquêtes de ménages sont réalisées selon un mode opératoire qui diffère de pays à pays, par le département Statistiques des gouvernements en question puis traitées par les analystes de la Banque mondiale.

Les extraits suivants commentant les enquêtes en question sont explicites :

« It should not be forgotten that there are limitations to our measures. There are continuing concerns about aspects of the underlying data, including the accuracy and the comparability of the surveys used, and intrinsic limitations of the welfare measures based on those surveys. (...) The surveys were mostly done by governmental statistic offices as part of their routine operations » (Chen et Ravallion, 2004, p. 5)

« However, there are problems we can not deal with. It is known that differences in survey methods (such as questionnaire design) can create non-negligible differences in the estimates obtained for consumption or income » (Chen et Ravallion, 2004, p. 6)

Annexe 6.1 : MDG 1 ; Eliminer l'extrême pauvreté et la faim (indicateurs 1, 3, 4, 5)

indicateur 1: proportion de la population disposant de moins de 1 US\$ par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA)						
	Population en dessous du seuil national de pauvreté (%)					
	Année des enquêtes	% de pop.	Données la + récente depuis 1990	Augmentation entre l'avant-dernier et le dernier recensement	Année du dernier rapport sur la pauvreté	Année du dernier rapport sans tenir compte des 4 rapports les + anciens
Bolivie	1997	63,2				
	1999	63,5				
	2002	65,3	62,7	1,03	2002	2002
	1995	34				
Équateur	1998	46	46	1,35	1998	1998
	1994	53,5				
	2001	54,3				
Pérou	2004	53,7	53,1	1,00	2004	2004
	1998	37,4				
Vietnam	2002	28,9	28,9	0,77	2002	2002
Maroc	1991	13,1			1998	1998
	1999	19	19	1,45	1999	1999
Algérie	1988	12,2				
	1995	22,6	22,6	1,85	1995	
Palestine	...	...	...			
Sénégal	1992	33,4	33,4		1992	
	1995	26,5				
Bénin	1999	29	29	1,09	1999	1999
Mali	1998	63,8	63,8		1998	1998
Niger	1989-93	63	...		1989	
RDC	...	...	...		1993	
Rwanda	1993	51,2			1999	1999
	2000	60,3	60,3	1,18	2000	2000
	1990	36,4	36,4			
Burundi	1998	68		1,87	1998	1998
	2000	33,8			2002	2002
Ouganda	2003	37,7	37,7	1,12	2003	2003
	1997	69,4			2002	2002
Mozambique	2002- 2003	54,1	69,4	0,78	2003	2003
	1991	38,6			2000	2000
Tanzanie	2001	35,7	35,7	0,92	2001	2001
Afrique du Sud	...	...	...			
moyenne de la date des derniers rapports:					1998,9	2000,5
source: World Development Indicators (WB) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; World Development Report (WB) 2009; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008						

*indicateur 3: part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
(en % de la consommation totale)*

	1990- 2002	1990- 2003	1992-2004	1993- 2005	1992- 2005	2002-2005	moyenne de 2002 à 2005	augmenta-tion de WDI 2004 à WDR 2009
Bolivie	4	4	1,5	1,5	1,5	1,5	2,8	0,38
Equateur	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	1,00
Pérou	2,9	2,9	3,2	3,7	3,7	3,7	3,3	1,28
Vietnam	8	7,5	7,5	9	7,1	7,1	7,9	0,89
Maroc	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	1,00
Algérie	7	7	7	7	7	7	7,0	1,00
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...
Sénégal	6,4	6,4	6,4	6,6	6,6	6,6	6,5	1,03
Bénin	...	...	7,4	7,4	7,4	7,4	7,4	...
Mali	4,6	4,6	4,6	6,1	6,1	6,1	5,4	1,33
Niger	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	1,00
RDC	...	...	...	...	...	...	...	...
Rwanda	...	...	...	5,3	5,3	5,3	5,3	...
Burundi	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	1,00
Ouganda	5,9	5,9	5,9	5,7	5,7	5,7	5,8	0,97
Mozambique	6,5	6,5	6,5	5,4	5,4	5,4	6,0	0,83
Tanzanie	6,8	6,8	7,3	7,3	7,3	7,3	7,1	1,07
Afrique du Sud	2	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	2,8	1,75
Moyenne de la moyenne de nos 18 PP							5,3	

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008

	indicateur 4:prévalence d'enfants de moins de 5 ans sprésentant une insuffisance pondérale Prévalence de la malnutrition infantile - <i>underweight</i> (% d'enfants de moins de 5 ans)											Taux d'atrophie (% d'enfant présentant 1 retard de croissance au niveau de la taille - <i>stunting</i>)					
	1996- 2002	1995- 2003	1995- 2004	2000- 2006	2000- 2007	moyenne 2002-2007	Augmentati on de 2002 à 2007	1995-2003	1996-2005	moyenne 2003-2005	Augmentati on de 2002 à 2005	1996-2002	1995-2003	1995-2004	2000-2006	moyenne 2002 à 2006	Augmentati on de 2002 à 2006
Bolivie	8	7,6	7,6	5,9	5,9	7,3	0,74	8	8	8	1,00	27	26,8	26,7	32,5	29,7	1,20
Equateur	14	14,3	11,6	6,2	6,2	11,5	0,44	12	12	12	1,00	26	26,4	26,4	29	27,7	1,12
Pérou	7	7,1	7,1	5,2	5,2	6,6	0,74	7	8	7,5	1,14	25	25,4	25,4	31,3	28,4	1,25
Vietnam	34	33,8	28,4	26,7	26,7	30,7	0,79	33	27	30	0,82	37	36,5	36,5	43,4	40,0	1,17
Maroc	9	9	10,2	9,9	9,9	9,5	1,10	9	10	9,5	1,11	23	23,1	18,1	23,1	21,4	1,00
Algérie	6	6	10,4	10,2	10,2	8,2	1,70	6	10	8	1,67	18	18	19,1	21,6	19,6	1,20
Palestine	4	4,1	4,1	...	...	4,1	...	4	5	4,5	1,25	7	7,3	7,3	...	7,3	...
Sénégal	23	22,7	22,7	14,5	14,5	20,7	0,63	23	17	20	0,74	25	25,4	25,4	20,1	22,8	0,80
Bénin	23	22,9	22,9	21,5	21,5	22,6	0,93	23	23	23	1,00	31	30,7	30,7	39,1	34,9	1,26
Mali	33	33,2	33,2	30,1	30,1	32,4	0,91	33	33	33	1,00	38	38,2	38,2	42,7	40,5	1,12
Niger	40	40,1	40,1	39,9	39,9	40,0	1,00	40	40	40	1,00	40	39,7	39,7	54,8	47,3	1,37
RDC	31	31	31	33,6	33,6	31,7	1,08	31	31	31	1,00	38	38,1	38,1	44,4	41,3	1,17
Rwanda	24	24,3	24,3	18	18	22,7	0,75	27	23	25	0,85	43	42,6	42,6	51,7	47,2	1,20
Burundi	45	45,1	45,1	38,9	38,9	43,5	0,86	45	45	45	1,00	57	56,8	56,8	63,1	60,0	1,11
Ouganda	23	22,9	22,9	19	19	22,0	0,83	23	23	23	1,00	39	39,1	39,1	44,8	42,0	1,15
Mozambique	26	26,1	23,7	21,2	21,2	24,3	0,82	24	24	24	1,00	36	35,9	41	47	41,3	1,31
Tanzanie	29	29,4	29,4	16,7	16,7	26,1	0,58	29	22	25,5	0,76	44	43,8	43,8	44,4	44,1	1,01
Afrique du Sud	...	11,5	11,5	...	...	11,5	...	12	12	12	1,00	...	24,9	24,9	...	24,9	...

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008

Indicateur 5: proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

	Prevalence of malnourishment (% de la population) (WDI 2004/ 2005/ 2006/ 2008)							population sous-alimentée (HDR 2005) / Personne souffrant de malnutrition				
	1990- 1992	1999- 2001	2000- 2002	2001- 2003	2002- 2004	moyenne 2001-2004	augmen- tation entre 1992 et 2004	1990- 1992	2000-2002	2002-2004	moyenne 2002- 2004	augmen- tation entre 1992 et 2004
Bolivie	26	22	21	23	23	22,3	0,9	21	21	4	12,5	0,19
Equateur	8	4	4	5	6	4,8	0,8	8	4	6	5	0,75
Pérou	40	11	13	12	12	12,0	0,3	42	13	12	12,5	0,29
Vietnam	27	19	19	17	16	17,8	0,6	31	19	16	17,5	0,52
Maroc	6	7	7	6	6	6,5	1,0	6	7	6	6,5	1,00
Algérie	5	6	5	5	4	5,0	0,8	5	5	4	4,5	0,80
Palestine	...	...	...	16	16	16,0	...	...	...	16	16	...
Sénégal	23	24	24	23	20	22,8	0,9	23	24	20	22	0,87
Bénin	20	16	15	14	12	14,3	0,6	20	15	12	13,5	0,60
Mali	25	21	29	28	29	26,8	1,2	29	29	29	29	1,00
Niger	42	34	34	32	32	33,0	0,8	41	34	32	33	0,78
RDC	31	75	71	72	74	73,0	2,4	31	71	74	72,5	2,39
Rwanda	43	41	37	36	33	36,8	0,8	43	27	33	30	0,77
Burundi	49	70	68	67	66	67,8	1,3	48	68	66	67	1,38
Ouganda	23	19	19	19	19	19,0	0,8	24	19	19	19	0,79
Mozambique	69	53	47	45	44	47,3	0,6	66	47	44	45,5	0,67
Tanzanie	35	43	44	44	44	43,8	1,3	37	44	44	44	1,19
Afrique du Sud	<2,5	...	...	...	<2,5	<2,5	...	<2,5	...	<2,5	<2,5	...

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008

Annexe 6.2 : OMD 2 ; Assurer l'éducation primaire pour tous (indicateurs 6, 7 et 8)

	Taux net d'inscription dans le primaire - <i>Net Enrolment Ratio: in 'Primary'</i> (en % des groupes d'âges concernés)									Taux net d'inscription dans le primaire - <i>Net Enrolment Ratio: in 'Primary'</i> (en % des groupes d'âges concernés)					
	1990-1991	2001-2002	2002-2003	2004	2006	moyenne 1991-2006	augmentation entre 1991 et 2006	augmentation entre 2002 et 2006		1991	2002-2003	2005	moyenne 2003-2005	Augmentation entre 1990 et 200-2005	Augmentation entre 2002-03 et 2005
Bolivie	91	99	95	95	95	96,0	1,04	0,96		91	95	95	95	1,04	1,00
Équateur	98	99	100	99	97	98,8	0,99	0,98		98	100	98	99	1,00	0,98
Pérou	88	100	100	100	96	99,0	1,09	0,96		...	100	96	98	...	0,96
Vietnam	90	94	94	93	84	91,3	0,93	0,89		90	94	88	91	0,98	0,94
Maroc	58	88	90	87	88	88,3	1,52	1,00		56	90	86	88	1,54	0,96
Algérie	93	95	95	97	95	95,5	1,02	1,00		89	95	97	96	1,09	1,02
Palestine	...	...	...	86	76	81,0	...	...		...	91	80	85,5	...	0,88
Sénégal	48	58	58	66	71	63,3	1,48	1,22		43	58	69	63,5	1,60	1,19
Bénin	49	71	...	83	78	77,3	1,59	1,10		41	58	78	68	1,90	1,34
Mali	21	...	44	46	61	50,3	2,90	...		21	45	51	48	2,43	1,13
Niger	25	34	38	39	43	38,5	1,72	1,26		22	38	40	39	1,82	1,05
RDC	54	...	...	...	...	...	...	...		54	...	...	...	...	...
Rwanda	66	96	87	73	91	86,8	1,38	0,95		66	87	74	80,5	1,12	0,85
Burundi	52	53	57	57	75	60,5	1,44	1,42		53	57	60	58,5	1,13	1,05
Ouganda	53	...	...	98	...	98,0	...	...		53	...	...	...	...	...
Mozambique	47	60	55	71	69	63,8	1,47	1,15		43	55	77	66	1,79	1,40
Tanzanie	51	54	69	86	100	77,3	1,96	1,85		49	82	91	86,5	1,86	1,11
Afrique du Sud	99	90	89	89	88	89,0	0,89	0,98		90	89	87	88	0,97	0,98

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008

MDG 2	Indicateur 7: Proportion d'élcoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième									
	Taux d'achèvement du cycle primaire, Total [garçons + filles]							augmentation entre 1991 et 2006	augmentation entre 2001 et 2006	
	Primary completion rate (% des groupes d'âge concernés)									
	1991	2001- 2002	2003-2004	2004	2006	2006	moyenne de 2001 à 2006			
Bolivie	71	89	101	100	101	101	97,8	1,42	1,13	
Équateur	92	99	100	101	106	106	101,5	1,15	1,07	
Pérou	...	98	102	96	100	100	99,0	...	1,02	
Vietnam	...	104	95	101	92	92	98,0	...	0,88	
Maroc	47	68	75	67	84	84	73,5	1,79	1,24	
Algérie	80	96	96	94	85	85	92,8	1,06	0,89	
Palestine	...	66	106	98	89	89	89,8	...	1,35	
Sénégal	39	49	48	45	49	49	47,8	1,26	1,00	
Bénin	21	45	51	49	65	65	52,5	3,10	1,44	
Mali	12	39	40	44	49	49	43,0	4,08	1,26	
Niger	18	21	26	25	33	33	26,3	1,83	1,57	
RDC	46	...	32	...	38	...	35,0	0,83	...	
Rwanda	42	25	37	37	35	35	33,5	0,83	1,40	
Burundi	46	27	31	33	36	36	31,8	0,78	1,33	
Ouganda	...	67	63	57	54	54	60,3	...	0,81	
Mozambique	26	22	52	29	42	42	36,3	1,62	1,91	
Tanzanie	61	58	58	57	85	74	64,5	1,21	1,28	
Afrique du Sud	76	90	99	96	100	100	96,3	1,32	1,11	
source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008/ World Development Report (World Bank) 2009 ; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008										

Annexe 6.3 : OMD 3 ; Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (indicateurs 8, 9,10)

Indicateur 9: rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire

	1991	2001- 2002	2002- 2003	2004	2006	2007	moyenne de 2001 à 2006	augmenta- tion de 1991 à 2006	augmenta- tion de 2001 à 2006
Bolivie	89	98	98	98	98	98	98,0	1,10	1,00
Équateur	97	100	100	94	100	100	98,0	1,01	1,00
Pérou	96	...	97	101	101	101	99,0	1,03	...
Vietnam	...	93	93	94	97	97	94,7	...	1,04
Maroc	70	85	88	88	87	87	86,7	1,24	1,02
Algérie	83	99	99	99	99	99	99,0	1,19	1,00
Palestine	...	...	...	103	104	104	103,5	...	...
Sénégal	69	85	87	90	91	91	88,3	1,28	1,07
Bénin	49	65	66	71	73	73	68,8	1,40	1,12
Mali	57	...	71	74	74	74	72,5	1,27	...
Niger	53	67	69	71	70	70	69,3	1,31	1,04
RDC	69	...	...	87	73	...	80,0	1,16	...
Rwanda	92	94	95	100	102	102	97,8	1,06	1,09
Burundi	82	78	79	82	89	89	82,0	1,00	1,14
Ouganda	82	...	96	97	98	98	97,0	1,18	...
Mozambique	71	77	79	82	85	85	80,8	1,14	1,10
Tanzanie	97	100	...	...	...	...	100,0	1,03	...
Afrique du Sud	103	101	100	101	100	100	101,0	0,98	0,99
source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2008/ World Development Report 2009									

Indicateur 10: Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes du même âge

	Taux d'alphabétisation des jeunes - youth literacy rate(en % des jeunes entre 15 et 24 ans)												augmentation du taux des garçons entre 1991 et 2005	augmentation du taux des filles entre 1991 et 2005	augmentation du taux des [garçons-filles] entre 1991 et 2005
	1990		indicateur 8 moyenne garçon-fille	2002		indicateur 8 moyenne garçon-fille	2002		indicateur 8 moyenne garçon- fille	2005		indicateur 8 moyenne garçon- fille			
	Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles		Garçons	Filles				
Bolivie	96	89	92,5	99	96	97,5	99	96	97,5	99	96	97,5	1,03	1,08	1,05
Equateur	96	95	95,5	96	96	96	96	96	96	96	96	96	1,00	1,01	1,01
Pérou	97	92	94,5	98	96	97	98	96	97	98	96	97	1,01	1,04	1,03
Vietnam	94	94	94	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Maroc	68	42	55	77	61	69	77	61	69	81	60	70,5	1,19	1,43	1,28
Algérie	86	68	77	94	86	90	94	86	90	94	86	90	1,09	1,26	1,17
Palestine	...	...	...	...	...	...	99	99	99	99	99	99	...	...	...
Sénégal	50	30	40	61	44	52,5	58	41	49,5	58	41	49,5	1,16	1,37	1,24
Bénin	57	25	41	73	38	55,5	58	33	45,5	59	33	46	1,04	1,32	1,12
Mali	38	17	27,5	32	17	24,5	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Niger	25	9	17	34	15	24,5	26	14	20	52	23	37,5	2,08	2,56	2,21
RDC	...	...	...	...	...	...	77	61	69	78	63	70,5	...	...	...
Rwanda	78	67	72,5	86	84	85	77	76	76,5	79	77	78	1,01	1,15	1,08
Burundi	58	45	51,5	67	65	66	76	69	72,5	77	70	73,5	1,33	1,56	1,43
Ouganda	80	60	70	86	74	80	86	74	80	83	71	77	1,04	1,18	1,10
Mozambique	66	32	49	77	49	63	77	49	63	...	...	...	...	...	...
Tanzanie	89	77	83	94	89	91,5	81	76	78,5	81	76	78,5	0,91	0,99	0,95
Afrique du Sud	89	88	88,5	92	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008

Annexe 6.4 : OMD 4 ; Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans (indicateurs 13 et 14)

MDG 4

Indicateur 13: taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

indicateur 14: taux de mortalité infantile - Infant mortality rate

	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans - Under 5 mortality ratio (en %)							Augmentati on entre 1990 et 2006	Augmentati on entre 2002 et 2006	Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances effectives)							Augmentatio n entre 1990 et 2002-2006	Augmentatio n entre 2002 et 2006
	1980	1990	2002	2003	2004	2006	moyenne 2002-2006			1980	1990	2002	2003	2004	2006	moyenne 2002-2006		
Bolivie	170	125	71	66	69	61	66,8	0,49	0,86	112	89	56	53	54	50	53,3	0,56	0,89
Equateur	98	57	29	27	26	24	26,5	0,42	0,83	64	43	25	24	23	21	23,3	0,49	0,84
Pérou	126	78	39	34	29	25	31,8	0,32	0,64	89	58	30	26	24	21	25,3	0,36	0,70
Vietnam	66	53	26	23	23	17	22,3	0,32	0,65	44	38	20	19	17	15	17,8	0,39	0,75
Maroc	144	89	43	39	43	37	40,5	0,42	0,86	99	69	39	36	38	34	36,8	0,49	0,87
Algérie	134	69	49	41	40	38	42,0	0,55	0,78	94	54	39	35	35	33	35,5	0,61	0,85
Palestine	...	40	...	24	...	22	23,0	0,55	...	...	34	...	20	...	20	20,0	0,59	...
Sénégal	218	149	138	137	137	116	132,0	0,78	0,84	128	72	79	78	78	60	73,8	0,83	0,76
Bénin	213	185	151	154	152	148	151,3	0,80	0,98	126	111	93	91	90	88	90,5	0,79	0,95
Mali	300	250	222	220	219	217	219,5	0,87	0,98	176	140	122	122	121	119	121,0	0,85	0,98
Niger	320	320	264	262	259	253	259,5	0,79	0,96	191	191	155	154	152	148	152,3	0,77	0,95
RDC	210	205	205	205	205	205	205,0	1,00	1,00	130	129	129	129	129	129	129,0	1,00	1,00
Rwanda	219	176	203	203	203	160	192,3	0,91	0,79	130	106	118	118	118	98	113,0	0,92	0,83
Burundi	190	190	208	190	190	181	192,3	0,95	0,87	114	114	123	114	114	109	115,0	0,96	0,89
Ouganda	185	160	141	140	138	134	138,3	0,84	0,95	107	93	83	81	80	78	80,5	0,84	0,94
Mozambique	233	235	205	147	152	138	160,5	0,59	0,67	140	158	128	101	104	96	107,3	0,61	0,75
Tanzanie	175	161	165	165	126	118	143,5	0,73	0,72	106	102	104	104	78	74	90,0	0,73	0,71
Afrique du Sud	91	60	65	66	67	69	66,8	1,15	1,06	64	45	52	53	54	56	53,8	1,24	1,08

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008

Annexe 6.5 : OMD 5 ; Améliorer la santé maternelle (indicateurs 16 et 17)

MDG 5	<i>indicateur 16: taux de mortalité maternelle</i>								<i>indicateur 17: proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</i>									
	Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances)							Augmentati on de 2000 à 2006	Proportion des naissances assistés par du personnel de santé qualifié (en % du total des naissances)									
	2000	1985- 2002	1985- 2003	1990- 2004	2005	1990- 2006	moyenne 2000-2005		1985	1990	1995- 2002	2000- 2003	2000- 2004	2000- 2006	2000- 2007	moyenne 2002- 2006	moyenn e 2002- 2007	augmentati on entre 1990 et 2006
Bolivie	420	390	390	230	290	230	285,0	0,55	...	43	69	65	67	67	67	67,0	67,0	1,6
Équateur	130	160	80	180	210	107	147,4	0,82	...	...	69	...	...	75	75	72,0	73,0	...
Pérou	410	190	190	190	240	185	201,3	0,45	...	80	59	59	59	87	87	66,0	70,2	1,1
Vietnam	130	95	95	170	150	162	144,3	1,25	...	...	70	85	90	88	88	83,3	84,2	...
Maroc	220	230	230	230	240	227	231,8	1,03	26	31	40	...	63	63	63	55,3	57,3	2,0
Algérie	140	140	140	120	180	117	139,3	0,84	...	77	92	92	96	95	95	93,8	94,0	1,2
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	97	99	99	98,0	98,3	...
Sénégal	690	560	560	560	980	434	633,5	0,63	41	...	58	41	58	52	52	52,3	52,2	...
Bénin	850	500	500	500	840	498	584,5	0,59	...	...	66	66	66	79	79	69,3	71,2	...
Mali	1200	580	580	580	970	582	678,0	0,49	32	...	41	41	41	41	41	41,0	41,0	...
Niger	1600	590	590	590	1800	648	907,0	0,41	...	15	16	16	16	18	18	16,5	16,8	1,2
RDC	990	950	950	1300	1100	1289	1159,8	1,30	...	...	61	61	61	74	74	64,3	66,2	...
Rwanda	1400	1100	1100	1100	1300	750	1062,5	0,54	...	26	31	31	31	39	39	33,0	34,2	1,5
Burundi	1000	...	...	...	1100	615	857,5	0,62	19	...	25	25	25	34	34	27,3	28,6	...
Ouganda	880	510	510	510	550	505	518,8	0,57	...	38	39	39	39	42	42	39,8	40,2	1,1
Mozambique	1000	1100	1100	410	520	408	609,5	0,41	...	...	44	48	48	48	48	47,0	47,2	...
Tanzanie	1500	530	530	580	950	578	659,5	0,39	...	44	36	...	66	83	46	57,8	57,8	1,0
Afrique du Sud	230	150	150	150	400	150	212,5	0,65	...	...	84	...	...	92	92	88,0	89,3	...
source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008																		

Annexe 6.6 : OMD 6 ; Combattre le VIH/ sida, le paludisme et d'autres maladies (cible 7, indicateurs 18, 19, 19 A, 19 C, 23)

MDG 6 *Cible 7: D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/ sida et avoir commencé à inverser la tendance*

	Prévalence du VIH, total (% de la population entre 15 et 49 ans)							augmentation entre 2001 et 2007
	2001	2001	2003	2003	2005	moyenne 2001- 2007	2007	
Bolivie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,12	2,00
Équateur	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,30	1,00
Pérou	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,48	1,25
Vietnam	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3	0,37	1,00
Maroc	0,1	...	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,00
Algérie	0,09	0,09	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,11
Palestine	...	...	...	...	...	...	...	...
Sénégal	0,5	0,8	0,8	0,9	0,7	1	0,78	2,00
Bénin	3,6	1,9	1,9	2	1,8	1,2	2,07	0,33
Mali	1,7	1,9	1,7	1,8	1,7	1,5	1,72	0,88
Niger	1,35	1,1	1,2	1,1	1,1	0,8	1,11	0,59
RDC	4,9	4,2	4,2	3,2	3,2	1,35	3,51	0,28
Rwanda	8,9	5,1	5,1	3,8	3	2,8	4,78	0,31
Burundi	8,3	6,2	6	3,3	3,3	2	4,85	0,24
Ouganda	5	5,1	4,1	6,8	6,4	5,4	5,47	1,08
Mozambique	13	12,1	12,2	16	16,1	12,5	13,65	0,96
Tanzanie	7,8	9	8,8	7	6,5	6,2	7,55	0,79
Afrique du Sud	15,6	20,9	15,6	15,6	18,8	18,1	17,43	1,16
source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008; 2008 Report on the Global Aids Epidemic								

indicateur 18: taux de prévalence du VIH parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans

	Proportion de femmes parmi la population atteinte du VIH (en %)				Nombre de femmes [15 et +] vivant avec le VIH en 2007	augmentation moyenne entre 2001 et 2005	
	2001	2003	2003	2005			
Bolivie	27,5	27,1	27	27,9	2200	27,5	1,01
Équateur	32,6	34	52,4	54,5	7100	40,4	1,67
Pérou	31,4	33,8	26,8	28,6	21000	31,3	0,9
Vietnam	27,3	32,5	30,5	33,6	76000	31,1	1,23
Maroc	...	...	18,2	21,1	5900	19,7	...
Algérie	11,8	15,6	20,6	21,6	6000	16,3	1,83
Palestine	...	...	...	...	...	...	...
Sénégal	55,3	56,1	58,5	58,9	38000	56,8	1,07
Bénin	57,6	56,5	59,3	58,4	37000	57,5	1,01
Mali	54,2	59,2	57,3	60	56000	57,8	1,11
Niger	56,9	56,3	59,7	59,2	17000	57,5	1,04
RDC	56,8	57	59	58,4	...	57,4	1,03
Rwanda	54,5	56,5	52,6	56,9	78000	56,0	1,04
Burundi	54,5	59,1	60,8	60,8	53000	58,1	1,12
Ouganda	59,6	60	57,6	57,8	480000	59,1	0,97
Mozambique	58,2	55,8	57,5	60	810000	58,0	1,03
Tanzanie	58,6	56	52,3	54,6	760000	56,4	0,9
Afrique du Sud	56,3	56,9	56,9	58,5	3200000	57,2	1,04

Taux de prévalence du VIH parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans (en %)					
2001		2005		augmentation entre 2001 et 2005	
hommes	femmes	hommes	femmes		
[15-24]	[15-24]	[15-24]	[15-24]		
0,11	0,05	...	...	...	...
0,31	0,15	...	...	...	...
0,41	0,18	...	...	...	...
...	...	0,8	...	...	...
...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...
0,19	0,54	0,1	0,4	0,3	0,3
1,17	3,71	0,4	1,1	0,8	0,8
1,37	2,08	0,4	1,2	0,8	0,8
0,95	1,5	0,2	0,8	0,5	0,5
2,92	5,91	0,8	2,2	1,5	1,5
4,91	11,2	0,4	1,5	1,0	1,0
4,95	11,5	0,8	2,3	1,6	1,6
1,99	4,63	1,1	4,3	2,7	2,7
6,13	14,67	3,6	10,7	7,2	7,2
3,55	8,6	2,8	3,8	3,3	3,3
10,66	25,64	4,5	14,8	9,7	9,7

source: World Development Indicators (World Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2008; Human Development Report (UNDP) 2005 / 2007-2008; 2008 Report on the Global Aids Epidemic

indicateur 19 A :Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque

indicateur 19 C : taux de prévalence des contraceptifs

indicateur 19: taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs

	Condom use (% de la population entre 15 et 24 ans)			Taux de prévalence des contraceptifs - <i>Contraceptive prevalence rate</i> (en % des femmes mariées entre 15 et 49 ans)						moyenne [male-female] 2006	le taux de prévalence des contraceptifs	
	2006		moyenne [male-female] 2006	1990-2002	1995-2003	1996-2004	2000-2005	2000-2006	2006			
	Male	Female										
Bolivie	29	10	19,5	49	58	58	58	58	56,2	0,3	Bolivie	
Équateur	...	...	...	66	66	66	73	73	68,8	...	Équateur	
Pérou	...	9	9	69	69	69	69	46	64,4	...	Pérou	
Vietnam	...	8	8	79	79	79	77	76	78	...	Vietnam	
Maroc	...	...	...	59	63	63	63	63	62,2	...	Maroc	
Algérie	...	...	...	51	57	57	57	61	56,6	...	Algérie	
Palestine	...	...	...	42	42	42	51	50	45,4	...	Palestine	
Sénégal	...	...	...	11	11	11	11	12	11,2	...	Sénégal	
Bénin	32	8	20	19	19	19	19	17	18,6	1,2	Bénin	
Mali	32	9	20,5	8	8	8	8	8	8	2,6	Mali	
Niger	...	...	...	8	14	14	14	11	12,2	...	Niger	
RDC	...	...	...	...	31	31	31	21	28,5	...	RDC	
Rwanda	19	5	12	13	13	13	17	17	14,6	0,7	Rwanda	
Burundi	...	...	...	...	16	16	16	9	14,25	...	Burundi	
Ouganda	38	15	26,5	23	23	23	23	24	23,2	1,1	Ouganda	
Mozambique	37	12	24,5	6	17	17	26	17	16,6	1,4	Mozambique	
Tanzanie	36	13	24,5	25	25	25	26	26	25,4	0,9	Tanzanie	
Afrique du Sud	57	46	51,5	62	62	56	60	60	60	0,9	Afrique du Sud	

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008

indicateur 23: taux de prévalence et taux de mortalité liés à la tuberculose

Prévalence de la Tuberculose (pour 100 000 habitants)				Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)						
	2003	2005	augmentation de 2003 à 2005	2002	2003	2004	2005	2006	moyenne 2001-2005	augmentation de 2002 à 2006
Bolivie	301	280	0,93	234	225	217	211	198	217,0	0,85
Équateur	209	202	0,97	137	138	131	131	128	133,0	0,93
Pérou	231	206	0,89	202	188	178	172	162	180,4	0,80
Vietnam	238	235	0,99	192	178	176	175	173	178,8	0,90
Maroc	105	73	0,70	114	112	110	89	93	103,6	0,82
Algérie	53	55	1,04	52	53	54	55	56	54,0	1,08
Palestine	37	36	0,97	27	24	23	21	20	23,0	0,74
Sénégal	429	466	1,09	242	245	245	255	270	251,4	1,12
Bénin	141	144	1,02	86	87	87	88	90	87,6	1,05
Mali	582	578	0,99	334	288	281	278	280	292,2	0,84
Niger	272	294	1,08	193	157	157	174	174	171,0	0,90
RDC	537	541	1,01	383	369	366	356	392	373,2	1,02
Rwanda	628	673	1,07	289	374	371	361	397	358,4	1,37
Burundi	519	602	1,16	359	346	343	334	367	349,8	1,02
Ouganda	621	559	0,90	377	411	402	369	355	382,8	0,94
Mozambique	557	597	1,07	436	457	460	477	443	454,6	1,02
Tanzanie	476	496	1,04	363	371	347	342	312	347,0	0,86
Afrique du Sud	341	511	1,50	558	536	718	600	940	670,4	1,68
source: World Development Indicators 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008; Human Development Report (PNUD) 2005/ 2007-2008										

Annexe 6.7 : OMD 7 ; Assurer un environnement durable (indicateurs 25, 28, 30, 31)

OMD 7

indicateur 25: Proportion de zones forestières - forest area

	1990		2000		2005		augmenta-tion de 1990 à 2005 augmenta-tion de 1990 à 2000 augmenta-tion de 2000 à 2005		
	Total milliers km ²	% de la superficie de totale en 1990	Total milliers km ²	% de la superficie de totale en 2000	Total milliers km ²	% de la surface de totale en 2005			
Bolivie	628	57,8	531	48,9	587	54,2	0,94	0,85	1,11
Equateur	138	49,6	106	38,1	109	39,2	0,79	0,77	1,03
Pérou	702	54,8	652	50,9	687	53,7	0,98	0,93	1,06
Vietnam	94	29,0	98	30,2	129	39,7	1,37	1,04	1,31
Maroc	43	9,7	30	6,8	44	9,6	0,98	0,70	1,41
Algérie	18	0,8	21	0,9	23	1	1,30	1,17	1,11
Palestine	0	...	...	...	0	1,5	...	...	...
Sénégal	93	48,3	62	32,2	87	45	0,93	0,67	1,40
Bénin	33	29,3	27	24	24	21,3	0,73	0,82	0,89
Mali	141	11,5	132	10,8	126	10,3	0,89	0,94	0,95
Niger	19	1,5	13	1	13	1	0,68	0,68	1,00
RDC	1405	61,9	1352	59,6	1336	58,9	0,95	0,96	0,99
Rwanda	3	12,4	3	12,4	5	19,5	1,57	1,00	1,57
Burundi	3	11,1	1	3,7	2	5,9	0,53	0,33	1,59
Ouganda	49	24,9	42	21,3	36	18,4	0,74	0,86	0,86
Mozambique	200	25,5	306	39	193	24,6	0,97	1,53	0,63
Tanzanie	414	46,8	388	43,9	353	39,9	0,85	0,94	0,91
Afrique du Sud	92	7,5	89	7,3	92	7,6	1,01	0,97	1,04
Total de la superficie des zones boisées de nos 18 PP	4075		3853		3846				
source: World Development Indicators (Wold Bank) 2005/ 2006/ 2008									

indicateur 28: Emissions de dioxyde de carbone (par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone

	Emissions de dioxyde de carbone par habitant (en tonne de CO ₂)					moyenne de augmenta- 2000 à tion de 1990 augmenta-tion de augmentation de 2000 2004 à 2004 1990 à 2000 à 2004			
	1990	2000	2002	2004	2004	2004	à 2004	1990 à 2000	à 2004
Bolivie	0,8	1,3	1,2	0,8	0,8	1,03	1,00	1,63	0,62
Équateur	1,6	2,0	2,0	2,2	2,3	2,13	1,44	1,25	1,15
Pérou	1,0	1,1	1,0	1,1	1,2	1,10	1,20	1,10	1,09
Vietnam	0,3	0,7	0,8	1,2	1,2	0,98	4,00	2,33	1,71
Maroc	1,0	1,3	1,5	1,4	1,4	1,40	1,40	1,30	1,08
Algérie	3,0	2,9	2,9	5,5	6,0	4,33	2,00	0,97	2,07
Palestine	...	...	...	0,2	...	0,20	...	...	...
Sénégal	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,40	1,00	1,00	1,00
Bénin	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,30	3,00	3,00	1,00
Mali	0,1	0,1	0,0	(.)	0,1	0,07	1,00	1,00	1,00
Niger	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,00	1,00	1,00
RDC	0,1	0,1	0,0	(.)	0,0	0,03	0,00	1,00	0,00
Rwanda	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,00	1,00	1,00
Burundi	0,0	0,0	0,0	(.)	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouganda	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	0,00	0,00	1,00
Mozambique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,00	1,00	1,00
Tanzanie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,10	1,00	1,00	1,00
Afrique du Sud	9,4	7,4	7,6	9,8	9,4	8,55	1,00	0,79	1,27
total de la masse des émissions de CO ₂ de nos 18 PP (en tonnes de CO ₂)	18,2	18,1	18,2	23,4	23,6	augmentati on totale de 1990 à 2004	1,2967	La masse des émissions de CO ₂ de nos 18 PP dans leur ensemble a augmenté de 30% de 1990 à 2004.	
						1990-2004	1990-2000	2000-2004	
Nombre de pays où les émissions de CO ₂ ont augmenté						6 pays	6 pays	6 pays	
source: WDI (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008; HDR (PNUD) 2007-2008									

MDG 7	indicateur 30: proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée									indicateur 31: Proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (zones urbaines et rurales)								
	(en % de la population)									(en % de la population)								
	1990	1990	2000	2002	2004	2006	moyenne 2000-2004	augmenta-tion de 1990 à 2004		1990	1990	2000	2002	2004	2006	moyenne 2000-2004	augmenta-tion de 1990 à 2004	
Bolivie	72	72	83	85	85	86	84,3	1,2		33	33	70	45	46	43	53,7	1,39	
Équateur	73	73	85	86	94	95	88,3	1,3		71	63	86	72	89	84	82,3	1,41	
Pérou	75	74	80	81	83	84	81,3	1,1		55	52	71	62	63	72	65,3	1,21	
Vietnam	52	65	77	73	85	92	78,3	1,3		29	36	47	41	61	65	49,7	1,69	
Maroc	75	75	80	80	81	83	80,3	1,1		52	56	68	61	73	72	67,3	1,30	
Algérie	94	94	89	87	85	85	87,0	0,9		88	88	92	92	92	94	92,0	1,05	
Palestine	...	...	...	...	92	89	92,0	...		...	...	...	...	73	80	73,0	...	
Sénégal	67	65	78	72	76	77	75,3	1,2		26	33	70	52	57	28	59,7	1,73	
Bénin	63	63	63	68	67	65	66,0	1,1		12	12	23	32	33	30	29,3	2,75	
Mali	33	34	65	48	50	60	54,3	1,5		35	36	69	45	46	45	53,3	1,28	
Niger	41	39	59	46	46	42	50,3	1,2		3	7	20	12	13	7	15,0	1,86	
RDC	43	43	45	46	46	46	45,7	1,1		15	16	21	29	30	31	26,7	1,88	
Rwanda	65	59	41	73	74	65	62,7	1,3		29	37	8	41	42	23	30,3	1,14	
Burundi	70	69	78	79	79	71	78,7	1,1		44	44	88	36	36	41	53,3	0,82	
Ouganda	43	44	52	56	60	64	56,0	1,4		29	42	79	41	43	33	54,3	1,02	
Mozambique	...	36	57	42	43	42	47,3	1,2		...	20	43	27	32	31	34,0	1,60	
Tanzanie	49	46	68	73	62	55	67,7	1,3		35	47	90	46	47	33	61,0	1,00	
Afrique du Sud	81	83	86	87	88	93	87,0	1,1		55	69	87	67	65	59	73,0	0,94	

source: World Development Indicators (Wold Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008; Joint Monitoring Report (UNICEF/ WHO) 2008

Annexe 6.8 : OMD 8 ; Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
(indicateurs 48 a, 48 b)

MDG 8:

indicateur 48a: Nombre d'ordinateurs personnels et d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants

	Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants					Augmentation entre 2002 et 2006	
	2002	2003	2004	2005	2006	moyenne 2002-2006	entre 2002 et 2006
Bolivie	22,8	22,8	36,0	23,0	24,0	25,7	1,05
Équateur	31,1	31,1	56,0	39,0	66,0	44,6	2,12
Pérou	43,0	43,0	98,0	100,0	103,0	77,4	2,40
Vietnam	9,8	9,8	13,0	13,0	14,0	11,9	1,43
Maroc	23,6	19,9	21,0	25,0	25,0	22,9	1,06
Algérie	7,7	7,7	9,0	11,0	11,0	9,3	1,43
Palestine	36,2	36,2	48,0	48,0	54,0	44,5	1,49
Sénégal	19,8	21,2	21,0	21,0	21,0	20,8	1,06
Bénin	2,2	3,7	4,0	4,0	4,0	3,6	1,82
Mali	1,4	1,4	3,0	3,0	4,0	2,6	2,86
Niger	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0	0,8	1,67
RDC	...	...	...	...	0,0	0,0	...
Rwanda	...	...	...	...	2,0	2,0	...
Burundi	0,7	1,8	5,0	5,0	7,0	3,9	10,00
Ouganda	3,3	4,5	4,0	9,0	17,0	7,6	5,15
Mozambique	4,5	4,5	6,0	6,0	14,0	7,0	3,11
Tanzanie	4,2	5,7	7,0	7,0	9,0	6,6	2,14
Afrique du Sud	72,6	72,6	82,0	85,0	85,0	79,4	1,17
moyenne 2002-2006 de l'ensemble de nos 18 PP:						2,50	

source: World Development Indicators (World Bank) 2004/ 2005/ 2006/ 2007/ 2008

indicateur 48b: Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants

	Nombre d'internautes pour 100 habitants					Augmentation entre 2002 et 2006	
	2002	2003	2004	2005	2006	moyenne 2002-2006	entre 2002 et 2006
Bolivie	32,0	32,0	39,0	52,0	62,0	43	1,94
Équateur	42,0	46,0	48,0	47,0	117,0	60	2,79
Pérou	93,0	104,0	117,0	164,0	221,0	140	2,38
Vietnam	18,0	43,0	71,0	129,0	175,0	87	9,72
Maroc	24,0	33,0	117,0	152,0	200,0	105	8,33
Algérie	16,0	16,0	26,0	58,0	74,0	38	4,63
Palestine	30,0	40,0	46,0	67,0	70,0	51	2,33
Sénégal	10,0	22,0	42,0	46,0	54,0	35	5,40
Bénin	7,0	10,0	12,0	50,0	8,0	17	1,14
Mali	2,0	2,0	4,0	4,0	6,0	4	3,00
Niger	1,0	1,0	2,0	2,0	3,0	2	3,00
RDC	1,0	...	1,0	2,0	3,0	2	3,00
Rwanda	3,0	3,0	4,0	6,0	7,0	5	2,33
Burundi	1,0	2,0	3,0	5,0	7,0	4	7,00
Ouganda	4,0	5,0	7,0	17,0	25,0	12	6,25
Mozambique	2,0	3,0	7,0	7,0	9,0	6	4,50
Tanzanie	2,0	7,0	9,0	9,0	10,0	7	5,00
Afrique du Sud	68,0	68,0	78,0	109,0	109,0	86	1,60
moyenne 2002-2006 de l'ensemble de nos 18 PP:						4,13	

Annexe 7.1 : 28 exemples de programmes soutenus par la DGCD pour atteindre les OMD

Titre Original		Servi Exécutant	Pays/Région	2005	2006	2007	2008 #	# Total 05-08
OMD 1: Eliminer l'extrême pauvreté et la faim :								
1	Integraal waterbeheer in de Nigerdelta - GIREDIN	D2.2	PROTOS - Projektgroep voor Technisch MALI	0	421.284	205.000	302.947	929.231
2	Réseau de santé et conseils en élevage - PROXEL	D2.2	VSF - Veterinaires sans frontières NIGER	319.092	471.698	299.764	0	1.090.554
3	IPGRI-INIBAP Improving livelihoods - Musa-based systems (restricted core RC)	D4.3	CGIAR Groupe consultatif pour la reche Afrique Central	0	0	1.064.087	0	1.064.087
3	IITA - Sustainable banana-based systems for African Great Lakes region	D4.3	CGIAR Groupe consultatif pour la reche Afrique Central	0	0	881.516	0	881.516
3	CIAT - Enhancing the resilience of agro-ecosystems in Central-Africa (restricted	D4.3	CGIAR Groupe consultatif pour la reche Afrique Central	0	0	1.040.606	0	1.040.606
4	Voedselhulp / aide alimentaire progr. 2005	D2.1	Programme alimentaire mondial PAM Congo (RDC)	2.000.000	0	0	0	2.000.000
4	Voedselhulp / aide alimentaire progr. 2006	D2.1	Programme alimentaire mondial PAM Congo (RDC)	0	2.000.000	0	0	2.000.000
4	Voedselhulp / aide alimentaire progr. 2007	D2.1	Programme alimentaire mondial PAM Congo (RDC)	0	0	2.200.000	950.000	3.150.000
4	Voedselhulp / Aide alimentaire prog. 2008	D2.1	Programme alimentaire mondial PAM Congo (RDC)	0			3.000.000	3.000.000
	FAO - HUP RDC - PROGRAMME 2001-2007 (ph.2)	D4.1	Food and Agriculture Organisation FAO Congo (RDC)	1.500.000	1.250.000	286.000	0	3.036.000
	FAO - APTG - Intrants - (Ph.3) - Programme 2001-2007	D4.1	Food and Agriculture Organisation FAO NIGER	914.942	1.346.713	338.345	0	2.600.000
	Projet de promotion de l'initiative locale d'Aguilé - PPILDA	D2.2	FIDA- Fonds international de dév. agric NIGER	0	0	1.062.345	0	1.062.345
OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous:								
5	Expertise - Suivi de l'intervention " Primary Education Development Programme	D1.4	DGCD TANZANIE	230.700	0	0	0 #	230.700
6	Support to Joint Education Sector Support - JESS	D1.2	Coopération Technique Belge RWANDA	0	1.773.375	1.773.375	0	3.546.749
6	Expertise CTB - Support to Joint Education Sector Support - JESS	D1.2	Coopération Technique Belge RWANDA	0	0	96.965	0	96.965
7	EDUCATION DE BASE - FORMATION ENSEIGNANTS (BETT) 3 PROVINCES	D1.5	Coopération Technique Belge CAMBODGE	2.061.070	3.129.535	1.894.308	0	7.084.913
OMD 3: promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes:								
8	JOURNEE NATIONALE DE LA FEMME DOSSO	D1	DGCD NIGER	0	0	0	0 #	1.416
8	Augmentation des revenus monétaires des femmes de la région de Dosso (ARMF	D1.3	Coopération Technique Belge NIGER	878.657	1.386.172	1.116.848	0 #	3.381.677
9	PNUD STRENGTHENING PARLIAMENTS	D4.1	PNUD UNIVERSEL	1.800.000	1.800.000	1.200.000	0	4.800.000
OMD 4 - OMD 5 - OMD 6: réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose:								
10	Expertise CTB - Apoyo Financiero Sectorial al Seguro Integral de Salud - SIS	D1.5	Coopération Technique Belge PEROU	0	76.176	0	30.267	106.443
11	Projet intégré de Santé publique dans la Wilaya de Tamanrasset	D1.1	Coopération Technique Belge ALGERIE	15.970	121.645	437.119	0	574.734
12	ITG - Centre MURAZ / Santé maternelle et nouveau-nés, paludisme, nutrition	D3.2	IMT Institut Médical Tropical Anvers Burkina Faso	205.438	258.870	268.165	0	732.473
13	APEFE - COOPERATION EN FORMATION RWANDA	D3.3	APEFE Association pour la Promotion d RWANDA	872.207	968.504	270.281	0	2.110.992
14	Skillslab Learning Centre aan het KHI (Kigali Health Institute)	D3.3	VVOB Vlaamse Vereniging voor Ontwikl RWANDA	0	0	0	0	0
15	Appui institutionnel au Ministère de la Santé - phase 3	D1.2	Coopération Technique Belge RWANDA	520.010	662.699	1.119.938	0 #	2.302.647
16	Programme national intégré contgre le paludisme - PNILP - phase 2 + formulation	D1.2	Coopération Technique Belge RWANDA	739.556	680.668	25	0 #	1.420.249
17	ITG - National Institutes of Malariology, Parasitology and Entomology in Vietnam, C	D3.2	IMT Institut Médical Tropical Anvers Asie du Sud et	330.326	330.326	417.461	0	1.078.113
18	OMS BIRD LUTTE ONCHOCERCOSE	D4.1	OMS Organisation mondiale de la santé Afrique de l'Oue	350.000	350.000	350.000	0	1.050.000
19	Programme conjoint de Prévention et de Réponse aux Violences Sexuelles faites :	D4.1	FNUAP Fonds des Nations Unies pour l Congo (RDC)	1.955.000	1.955.000	1.955.000	0	5.865.000
20	Lucha contra la Violencia Familiar y Sexual en Ayacucho - CONTIGO	D1.5	Coopération Technique Belge PEROU	154.000	555.567	450.143	0	1.159.710

OMD 7: Assurer un environnement durable:									
21	Amélioration et Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPE	D1.3	Coopération Technique Belge	SENEGAL	3.756.894	4.753.767	3.798.166	0	12.308.827
22	Organisation d'une conférence internationale sur la gestion durable du bassin du								0
23	SUBSIDE INSTITUT ROYAL SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE / RAAM	D3.2	Institut de sciences naturelles	UNIVERSEL	375.000	719.090	560.000	0	1.654.090
24	72 projets de l'ONG Protos dans 9 pays en développement	D3.1	PROTOS (ONG)	9 PED + UNIV.	2.672.258	3.613.450	3.606.288	3.592.351 # #	13.484.347
					total 2003-2007:	15.317.127	total 2008-10:		9.357.755
					total 2003-10:				24.674.882
25	Expertise belge pour l'univ. de Lomé [Togo] pour l'identification des champignons								0
OMD 8: Etablir un partenariat mondial pour le développement:									
26	Assistance for the preparation of the Global Forum on Migration and Development	D4.1	Organisation internationale des migratio	UNIVERSEL	0	0	69.000	0	69.000
27	présidence du processus d'harmonisation et d'alignement dans les oins de santé								0
28	Economic Recovery and Infrastructure - Emergency Jobs Creation : Direct Hite	D2.1	UNWRA - Office de secours et de travai	PALESTINE	0	0	1.500.000	0	1.500.000
Total:					21.651.120	28.624.538	28.260.743	7.875.566 # #	86.411.968

Légende:

- Coopération bilatérale directe (D1)
- Coopération bilatérale indirecte (D3)
- Aide d'urgence (D2)
- Coopération multilatérale (D4)

Annexe 7.2 : Programmes de l'ONG « Le monde selon les femmes » soutenus par la coopération indirecte en faveur de l'OMD 3

			total 2003- 2007	2008	2009	2010	total 2008- 2010	
Dievrs programmes de 2003 à 2007			820.013	0	0	0	820.013	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSN 1	Universel	ONG - Concours fourni aux C	0	136.616	134.503	142.449	413.568	total B
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSN 2	Universel	ONG - Concours fourni aux C	0	130.294	139.075	138.356	407.726	821.294
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 3 Burkina Faso	Burkina Faso	Education - Politique de l'édu	0	47.635	0	0	47.635	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 3 Congo	Congo (RDC)	Education - Politique de l'édu	0	800	52.531	0	53.331	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 3 Perou	PEROU	Education - Politique de l'édu	0	720	0	57.311	58.031	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS4 Congo	Congo (RDC)	Education - Formation techn	0	22.296	21.572	16.229	60.097	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 5 Sénégal	SENEGAL	Entreprises - Privatisation	0	23.349	22.840	23.631	69.820	
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 6 sénégal	SENEGAL	Agriculture et élevage - Vulga	0	18.304	20.893	25.900	65.097	total C
ONG Le Monde selon les Femmes - M/F - programme 2008-2010 / OSS 7 Perou	PEROU	Gouvernement et société civil	0	21.988	19.964	16.395	58.347	412.358
				total B+C				1.233.652

Annexe 8. Evolution de l'aide publique au développement belge de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
Direction Générale Coopération au Développement					
Coopération gouvernementale					
Coopération technique et bourses	88.304.907	81.452.446	114.375.451	119.628.789	129.340.915
Coopération financière et aide budgétaire	19.276.637	20.820.769	17.678.154	29.072.049	31.351.646
Aide d'urgence spéciale Afrique Centrale (démarré en 2006)				10.000.000	5.000.000
Microprojets	551.106	2.862.112	2.507.411	2.427.191	2.486.964
Frais de gestion CTB	18.747.193	9.472.500	23.029.208	19.053.589	20.306.000
Contribution aux annulations de dettes		13.634.000	20.208.491		
Prêts d'état à état		22.706.038	20.226.866	26.767.703	25.559.245
Sous-total Coopération gouvernementale	126.879.844	150.947.864	198.025.580	206.949.321	214.044.770
Coopération non gouvernementale					
ONG système projet (paiements arrêtés en 2006)	1.373.480	1.214.058	235.699		
ONG financement par programme - excl. sensibilisation	79.915.647	77.564.700	81.396.949	84.509.394	87.042.241
ONG financement par programme - Sensibilisation en Belgique	11.751.952	11.785.366	11.652.053	11.654.976	12.107.802
VVOB	7.660.102	7.875.062	8.028.469	8.400.000	8.596.316
APEFE	8.100.000	7.905.188	7.725.953	7.234.846	8.524.332
VLIR - Conseil interuniversitaire flamand	24.920.957	24.160.539	26.805.442	28.327.157	26.607.871
CIUF/CUD - Centre interuniversitaire de la CFWB	22.197.643	22.858.533	21.070.392	24.927.496	23.910.341
Institutions scientifiques	9.000.507	11.249.727	11.795.108	12.977.337	12.977.960
Coûts sociaux des réfugiés et paiements à FEDASIL	71.475.305	958.608	10.873.852	591.487	434.670
Autres non gouvernementales	10.369.000	8.345.019	7.788.230	8.458.050	7.594.561
Sous-total Coopération non gouvernementale	246.764.592	173.916.799	187.372.146	187.080.742	187.796.094
Coopération multilatérale					
Contributions multilatérales volontaires	23.072.769	30.624.373	29.918.341	39.570.075	43.098.763
Nations unies - contributions volontaires générales	26.838.808	28.979.015	29.187.246	29.744.881	35.393.752
Nations unies - Contributions obligatoires	3.441.524	6.855.079	6.634.830	6.834.270	6.422.346
Fonds Européen de Développement et Banque	86.257.918	91.771.261	103.496.574	104.669.938	104.860.013
Groupe Banque Mondiale	12.676.147	82.722.583	152.333.333	78.325.000	76.000.000
Banques Régionales de Développement	20.570.631	19.710.918	18.379.920	30.870.124	28.538.910
Annulation multilatérale de dettes PPTE				7.230.000	11.560.000
ONG internationales	3.764.805	5.954.000	5.000.000	6.000.000	5.384.466
Autres (institutions internationales de recherche,...)	19.807.272	36.674.021	26.179.921	31.452.504	18.083.229
Sous-total coopération multilatérale	196.429.874	303.291.251	371.130.165	334.696.791	329.341.479
Fonds belge de survie					
Gouvernemental/gestion/sensibilisation	1.877.886	2.290.174	2.166.659	6.568.713	4.620.058
Via ONG	8.173.757	8.728.110	9.142.301	12.584.625	13.363.246
Via organisations multilatérales	4.403.473	8.981.241	8.690.648	8.346.622	12.014.882
Sous-total Fonds belge de survie	14.455.116	19.999.526	19.999.608	27.499.960	29.998.186
Aide humanitaire et de reconstruction (excl. alimentaire)	16.017.256	9.453.147	4.473.442	14.612.381	14.784.474
Aide humanitaire alimentaire	15.133.278	14.858.849	17.355.827	15.359.000	14.525.000
ONG locales du Sud	110.008	715.896	3.985.539	6.890.296	5.007.409
Soutien au secteur privé (entre autres via BIO)	24.790.000	30.592.014	27.895.000	19.248.381	28.138.365
Bonification d'intérêts (budget DGCD depuis 2004)		6.468.051	8.192.718	11.409.718	10.945.476
Sensibilisation et formation en Belgique (excl. ONG)	5.486.163	7.186.849	7.217.783	8.834.032	9.254.171
Administration, concertation, autres	37.773.107	3.479.719	1.931.831	2.047.566	1.958.388
Total DGCD	683.839.237	720.909.966	847.579.639	834.628.186	845.793.813

Affaires Étrangères (hors DGCD)					
B-FAST et aide humanitaire (DGCD avant 2004)	480.051	21.495.011	17.275.155	20.561.647	23.366.713 (*)
Prévention de conflits, prévention diplomatique	9.534.467	21.107.991	27.091.582	25.147.924	21.719.839 (*)
Contributions aux institutions internationales	10.044.031	6.056.820	6.761.183	8.053.751	8.322.358
Bonification d'intérêts (depuis 2004 budget DGCD)	5.971.767				
Presse & communication et Evalueur Spécial		77.133	334.762	663.277	846.952
Frais administratifs (transfert de DGCD depuis 2004)	4.140.000	30.728.615	33.766.528	36.577.709	36.799.266
TOTAL Affaires Étrangères (hors DGCD)	30.170.316	79.465.570	85.229.210	91.004.307	91.055.128 (*)
Autres sources officielles					
SPF Finances - Frais administratifs	443.887	637.192	741.692	813.253	943.366
SPF Finances - Prêts d'état à état (DGCD depuis 2004)	4.870.257				
SPF Finances - Recouvrement capital des prêts d'état à état	-25.276.133	-59.879.870	-31.797.501	-30.153.646	-42.634.607
SPF Finances - Annulation de dettes	1.021.527				63.759.105
SPF Finances - Multilatéral	6.385.920	818.797	1.366.317	630.906	1.046.256
SPF Finances - Autres	4.030.806	4.531.857	3.643.447	34.553.104	2.088.000
Aide belge via Commission Européenne (excl. FED)	164.991.491	184.286.617	202.125.078	220.526.563	225.970.000
Annulation dettes via Office National du Ducroire	664.790.000	148.850.000	358.387.736	284.800.000	71.310.000
Autres Services Publics Fédéraux	2.424.438	38.108.046	43.234.094	74.052.243	92.447.272 (*)
Régions, communautés, provinces et communes	53.577.800	58.283.719	63.463.259	64.865.430	75.083.390 (*)
TOTAL Autres sources officielles	877.259.993	375.636.359	641.164.121	650.087.853	490.012.783 (*)
TOTAL de l'APD BELGE (en €)	1.591.269.546	1.176.011.895	1.573.972.971	1.575.720.347	1.426.861.724 (*)
APD belge totale/ Revenu National Brut	0,60%	0,41%	0,53%	0,50%	0,43%

(*) estimation

Ce tableau contient uniquement les montants imputables à l'APD. Les chiffres basés sur le budget peuvent être légèrement supérieurs parce qu'ils contiennent aussi des éléments qui ne sont que partiellement imputables à l'APD.

Annexe 9 : Montants de l'aide publique au développement des 22 pays de l'OCDE (2006/2007)

TABLE 1: NET OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE IN 2007
Preliminary data for 2007

	2007		2006		2007	
	ODA	ODA/GNI	ODA	ODA/GNI	ODA	Percent change
	USD million	%	USD million	%	USD million (1)	2006 to 2007 (1)
	current		current		At 2006 prices and exchange rates	
Australia	2 471	0.30	2 123	0.30	2 145	1.0
Austria	1 798	0.49	1 498	0.47	1 613	7.6
Belgium	1 953	0.43	1 978	0.50	1 756	-11.2
Canada	3 922	0.28	3 684	0.29	3 585	-2.7
Denmark	2 563	0.81	2 236	0.80	2 302	2.9
Finland	973	0.40	834	0.40	880	5.5
France	9 940	0.39	10 601	0.47	8 918	-15.9
Germany	12 267	0.37	10 435	0.36	11 048	5.9
Greece	501	0.16	424	0.17	446	5.3
Ireland	1 190	0.54	1 022	0.54	1 068	4.6
Italy	3 929	0.19	3 641	0.20	3 509	-3.6
Japan	7 691	0.17	11 187	0.25	7 824	-30.1
Luxembourg	365	0.90	291	0.84	325	11.7
Netherlands	6 215	0.81	5 452	0.81	5 621	3.1
New Zealand	315	0.27	259	0.27	268	3.7
Norway	3 727	0.95	2 954	0.89	3 349	13.4
Portugal	403	0.19	396	0.21	359	-9.4
Spain	5 744	0.41	3 814	0.32	5 103	33.8
Sweden	4 334	0.93	3 955	1.02	3 853	-2.6
Switzerland	1 680	0.37	1 646	0.39	1 596	-3.0
United Kingdom	9 921	0.36	12 459	0.51	8 839	-29.1
United States	21 753	0.16	23 532	0.18	21 197	-9.9
TOTAL DAC	103 655	0.28	104 421	0.31	95 605	-8.4
Average Country Effort		0.45		0.46		
<i>Memo Items:</i>						
EC	11 771		10 245		10 556	3.0
DAC-EU countries	62 095	0.40	59 035	0.43	55 639	-5.8
G7 countries	69 422	0.23	75 539	0.27	64 919	-14.1
Non-G7 countries	34 232	0.52	28 882	0.51	30 685	6.2
<i>Non-DAC economies:</i>						
Chinese Taipei	514	0.13	513	0.14	474	-7.6
Czech Republic	179	0.11	161	0.12	155	-3.6
Hungary	91	0.07	149	0.13	75	-49.9
Iceland	45	0.25	41	0.27	39	-6.5
Korea	672	0.07	455	0.05	650	42.8
Latvia	16	0.06	12	0.06	15	23.4
Lithuania	47	0.11	25	0.08	44	74.8
Poland	356	0.09	297	0.09	306	3.2
Slovak Republic	68	0.09	55	0.10	55	0.6

(1) Taking account of both inflation and exchange rate movements.

Note: The data for 2007 are preliminary pending detailed final data to be published in December 2008. The data are standardised on a calendar year basis for all donors, and so may differ from fiscal year data available in countries' budget documents.

Source: OECD, 4 April 2008.

CHART 1: NET OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE IN 2007

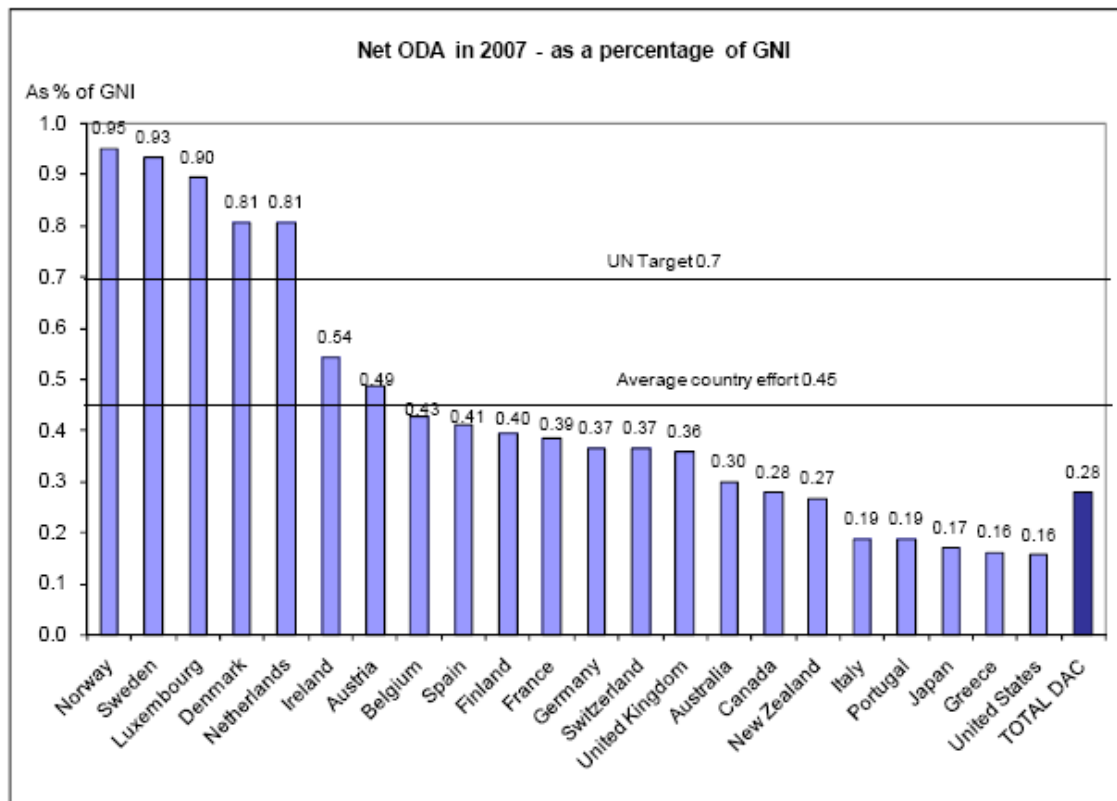
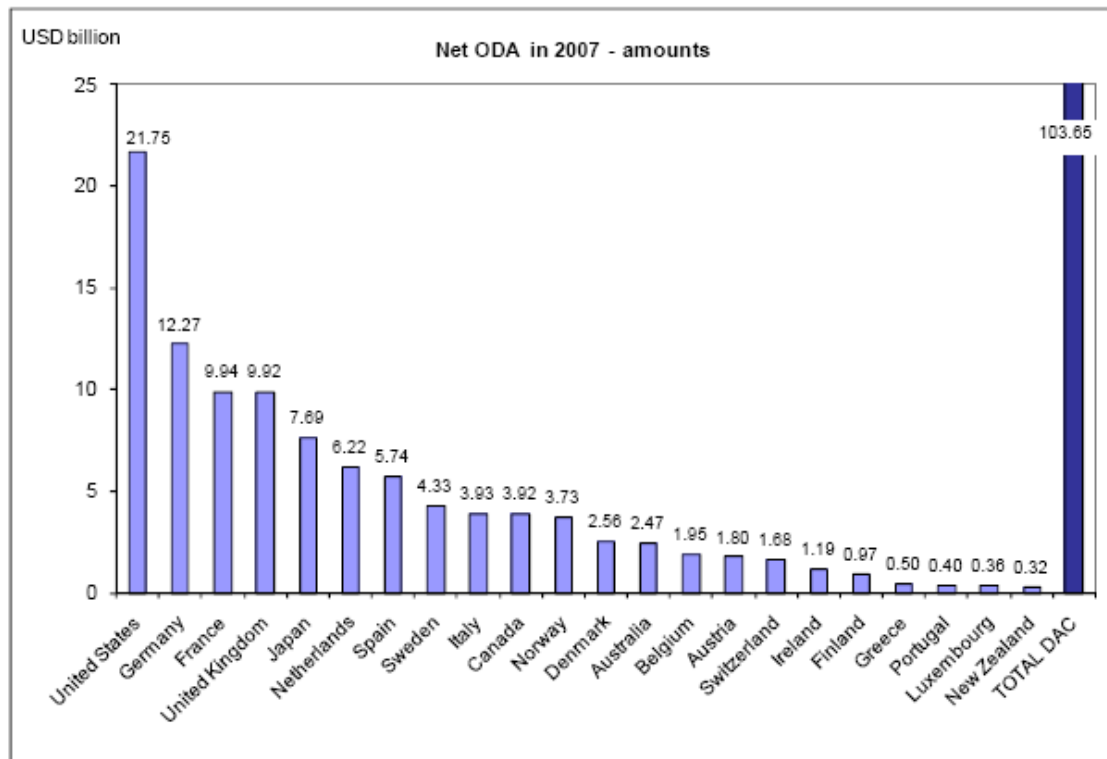


TABLE 2: SHARE OF DEBT RELIEF GRANTS IN NET OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE
Preliminary data for 2007

	2007		2006		Percent change
	ODA USD million current	of which: Debt relief grants	ODA USD million current	of which: Debt relief grants	Without debt relief grants 2006 to 2007 (1)
Australia	2 471	12	2 123	277	15.6
Austria	1 798	919	1 498	757	6.3
Belgium	1 953	185	1 978	396	0.6
Canada	3 922	15	3 684	260	4.3
Denmark	2 563	123	2 236	113	3.2
Finland	973	-	834	-	5.5
France	9 940	1 505	10 601	3 433	5.6
Germany	12 267	2 868	10 435	2 722	9.8
Greece	501	-	424	-	5.3
Ireland	1 190	-	1 022	-	4.6
Italy	3 929	570	3 641	1 596	46.7
Japan	7 691	1 576	11 187	3 003	-24.0
Luxembourg	365	-	291	-	11.7
Netherlands	6 215	392	5 452	312	2.5
New Zealand	315	-	259	0	3.7
Norway	3 727	61	2 954	23	12.4
Portugal	403	1	396	0	-9.4
Spain	5 744	243	3 814	503	47.6
Sweden	4 334	75	3 955	292	3.4
Switzerland	1 680	59	1 646	98	-0.5
United Kingdom	9 921	70	12 459	3 503	-2.0
United States	21 753	29	23 532	1 585	-3.5
TOTAL DAC	103 655	8 701	104 421	18 874	2.4
<i>Memo Items:</i>					
EC	11 771	-	10 245	-	3.0
DAC-EU countries	62 095	6 949	59 035	13 629	8.8
G7 countries	69 422	6 632	75 539	16 102	-1.1
Non-G7 countries	34 232	2 069	28 882	2 772	10.4

(1) Taking account of both inflation and exchange rate movements.

Source: OECD, 4 April 2008.

TABLE 3: GROSS OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE IN 2007
Preliminary data for 2007

	2007 ODA USD million current	2006 ODA USD million current	2007 ODA USD million (1) At 2006 prices and exchange rates	Percent change 2006 to 2007 (1)
Australia	2 471	2 123	2 145	1.0
Austria	1 813	1 510	1 627	7.7
Belgium	2 012	2 047	1 809	-11.6
Canada	3 959	3 730	3 619	-3.0
Denmark	2 667	2 315	2 395	3.5
Finland	973	838	880	5.1
France	11 556	12 764	10 367	-18.8
Germany	13 807	12 049	12 434	3.2
Greece	501	424	446	5.3
Ireland	1 190	1 022	1 068	4.6
Italy	4 231	4 003	3 779	-5.6
Japan	13 578	17 115	13 813	-19.3
Luxembourg	365	291	325	11.7
Netherlands	6 607	5 889	5 975	1.5
New Zealand	315	259	268	3.7
Norway	3 727	2 954	3 349	13.4
Portugal	396	402	353	-12.2
Spain	5 947	4 160	5 283	27.0
Sweden	4 334	3 955	3 853	-2.6
Switzerland	1 687	1 657	1 603	-3.3
United Kingdom	11 759	13 075	10 476	-19.9
United States	22 634	24 532	22 056	-10.1
TOTAL DAC	116 528	117 112	107 924	-7.8
<i>Memo Items included in the above:</i>				
EC	12 182	10 678	10 924	2.3
DAC-EU countries	68 157	64 743	61 071	-5.7
G7 countries	81 523	87 267	76 545	-12.3
Non-G7 countries	35 004	29 845	31 379	5.1

(1) Taking account of both inflation and exchange rate movements.

Source: OECD, 4 April 2008.

CHART 2: DAC MEMBERS' NET ODA 1990-2007 AND DAC SECRETARIAT SIMULATIONS TO 2010

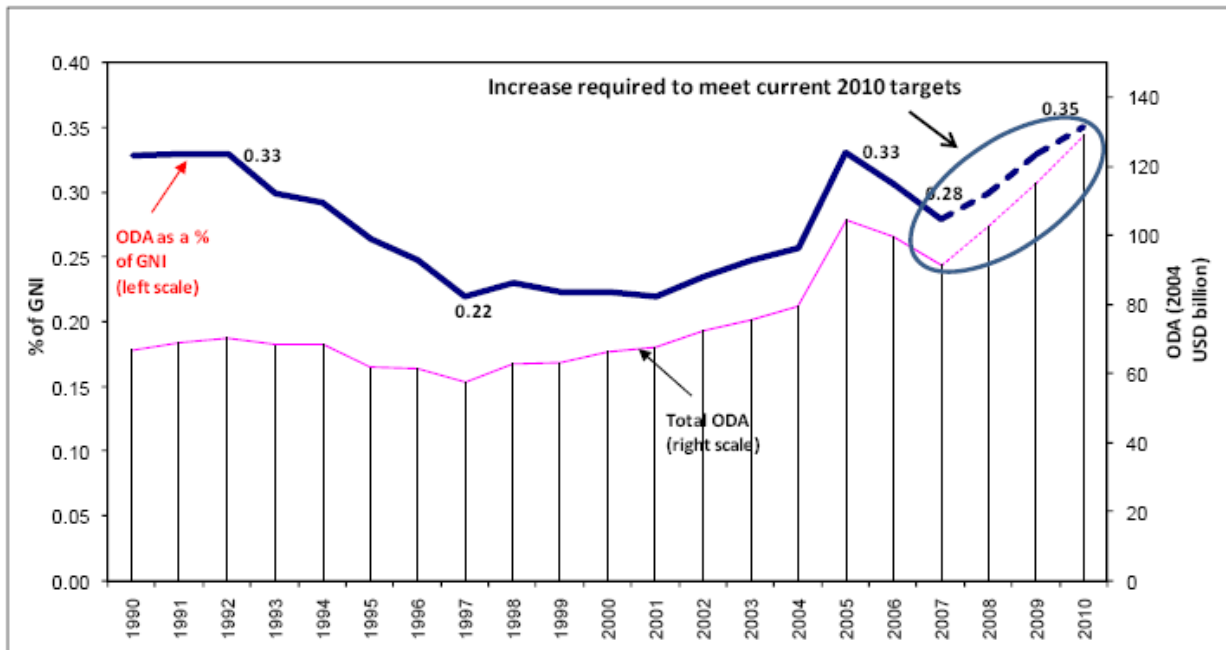
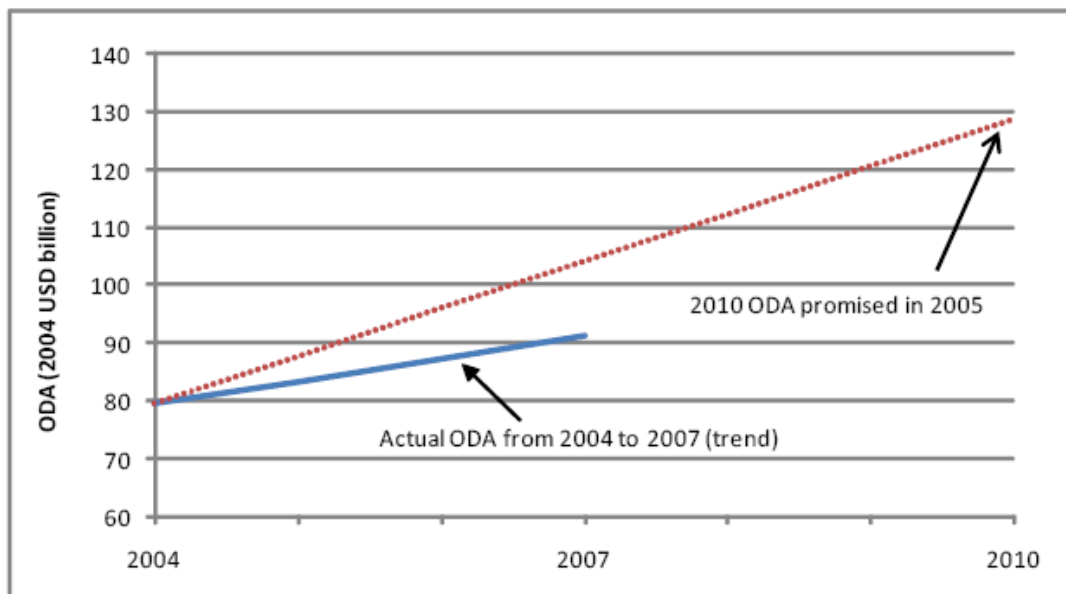


CHART 3: PERFORMANCE AGAINST 2005 GLENEAGLES ODA PROJECTION



Note: This chart does not show actual ODA figures for 2005 and 2006 which were affected by exceptional debt relief.

Annexe 10 : La Belgique au Fonds Monétaire International et à la Banque mondiale

Annexe 10.1 : Rapport annuel de la délégation belge au Fonds Monétaire International

Over the last years, the Fund strengthened its activities in low-income countries (LICs) and took on several new initiatives to support low-income countries in a more efficient way. The focus has been on sound macroeconomic policies, adequate responses to a (necessary) upscaling of aid, achieving debt sustainability and also, more recently, on assisting countries in responding to rising food and oil prices. All these initiatives were supported by the Belgian Chair at the IMF Board.

Facilities for low-income countries

While the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF) remains the core instrument for policy and financial assistance to LICs, five countries (Nigeria, Uganda, Cape Verde, Tanzania and Mozambique) are benefiting from the Policy Support Instrument (PSI) which does not entail financial assistance. No country has applied for an Exogenous Shock Facility.

The Board reviewed the Fund's engagement with fragile states and post-conflict countries, and generally agreed that there is scope for improvement, and committed to further enhance its engagement by the end of the year.

Debt Relief Initiatives and Debt sustainability

Since the 2007 report, The Gambia has reached the HIPC Completion Point, bringing the total number of countries that have reached the HIPC Completion Point at 23. Including Cambodia and Tajikistan, twenty-five members have received Fund debt relief under the Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI). With Afghanistan, Liberia and the Central African Republic having reached the Decision Point, the total number of countries between HIPC Decision and Completion Point is now 10. Four HIPC eligible countries (Cote d'Ivoire, Kyrgyz Republic, Nepal and Togo) did not reach the Decision Point. The Comoros, Eritrea, Somalia and Sudan meet the income and debt criteria to become HIPC eligible but so far have not requested a Fund or IDA program.

To allow faster debt relief for countries with protracted arrears (Liberia, Somalia, Sudan), the IMF Executive Board modified the PRGF-HIPC Trust Instrument. Hereafter, performance under Staff Monitored programs (SMPs) could be included in the track record toward reaching the HIPC Decision Point. This would apply to cases where the Board agrees with staff's assessment that macroeconomic and structural reform policies under the SMP meet the policy standards associated with programs supported by arrangements in the upper credit tranches (UCT), such as the Stand-By Arrangement (SBA) and PRGF. As a result, a member country would be able to make its performance under a qualifying SMP count toward the track record to qualify for HIPC debt relief or toward the Decision Point track record despite the lack of financing assurances that would allow access to other qualifying instruments identified in the PRGF-HIPC Trust Instrument. Liberia, one of three HIPC-eligible countries with protracted arrears to the Fund, was the first to benefit from this change and reached its Decision Point in March 2008.

The Board approved modalities to facilitate bilateral contributions to finance the cost of Fund debt relief for Liberia. Part of the Special Contingent Account-1 (SCA-1) and of deferred charges that were restituted to their contributors. Many of these contributors have agreed to transfer their share

in SCA-1 and deferred charges to a Liberia Trust Fund to finance debt relief for Liberia. Belgium is contributing about 8 million euros.

Helping LICs maintain debt sustainability remains a top priority. A project aimed at enhancing LICs' debt management capacities has been initiated in cooperation with the World Bank, and training is provided for country officials to enable them to use the Debt Sustainability Framework (DSF) as a policy tool. On the creditor side, the Fund has built on the commitment of major development banks to use the DSF in tailoring financing terms.

Fund staff worked closely with the OECD's export credit group to define the sustainable lending principles agreed in January. The principles obligate OECD export credit agencies to observe IMF and World Bank concessionality requirements in LICs where they exist, and to take into account the results of debt sustainability analyses for others. Measures were taken to enhance information sharing between all creditors, including through the creation of a dedicated web-based mailbox. Outreach efforts continue, especially towards non-OECD creditors. Advice to LICs on borrowing strategies will be refined. Bank and Fund staff also conduct an annual survey of litigation against HIPC countries. At the request of the country authorities, IMF and World Bank staff will give technical support to HIPCs by providing contextual factual notes on HIPC Initiative issues.

Macroeconomic responses to scaling up aid

Scaling up development aid is an essential part of the international strategy for reaching the Millennium Development Goals (MDGs). The Board examined best practices for policy design in Fund-supported programs in the context of aid inflows, emphasizing the need to coordinate fiscal, monetary and exchange rate policies. At the same time, it was noted that, so far, the anticipated scaling up of aid across LICs was not widely evident.

Members' Poverty Reduction Strategies provide the framework around which aid is being scaled up. Baseline aid projections in Fund programs should represent the staff's best estimates, but staff should also be available to assist the authorities in preparing scaling-up scenarios, consistent with maintaining macroeconomic stability and ensuring debt sustainability. In addition, Fund-supported programs should generally support the full spending and absorption of aid, provided that macroeconomic stability is maintained. Medium-term fiscal frameworks incorporating a longer-term view of spending plans and potential resource availability are important for macroeconomic policy formulation, and, in the face of volatile aid disbursements, there is merit in smoothing expenditures over time. Strengthening public financial management systems is critical for effective utilization of scaled-up aid, and this should be accompanied by measures, including domestic revenue mobilization, to avoid long-term reliance on aid.

Rising food and oil prices

In recent months the Fund has focused on the consequences of the soaring oil and food prices. The Research Department is diagnosing the macroeconomic consequences. The Policy Development and Review Department started reviewing the design of some of the Fund's facilities, especially the Exogenous Shock Facility and Emergency Assistance for Natural Disasters accordingly. The Fiscal Affairs Department works on the optimal policy response for countries that are most affected by the soaring prices. In the coming weeks, the Board will decide on an augmentation of financing access under the existing PRGFs for Guinea, Mali, Niger and Madagascar. The same is

considered for Burundi, Burkina Faso, the Central African Republic, Mali, Malawi, Senegal, Uganda, Togo and Guinea Bissau.

Future Work

In light of a general refocusing of its work, the Fund will further concentrate on its core areas of expertise —macroeconomic policies and institutions that support the stability necessary for sustained growth and poverty reduction— and will do less on non-core structural issues that are clearly outside the Fund’s mandate. It will build on cross-country experience and perspectives while providing policy advice tailored to the needs of the country, capacity building assistance, and financial and policy support through programs. Some shift in the focus of Fund engagement is expected, particularly as countries grow and mature, with greater emphasis on the policy response to capital inflows, commodity price swings, financial market development, and debt sustainability in light of substantial debt relief and new financing sources. Cooperation with the World Bank and donors will be strengthened, including through implementation of the Joint Management Action Plan and pilot projects involving closer coordination in the areas of public financial management, the financial sector, and natural resource management in a number of African countries. World Bank and Fund staffs will continue to track progress toward the Millennium Development Goals as is done in the yearly Global Monitoring Reports.

Annexe 10.2 : Contribution de la Belgique au Groupe Banque Mondiale

Agence internationale de développement			Dépenses				Prévisions	
Nom du programme/ Trust Fund (AID)	Service Pays/Région	Gouv/ ONG/Multi	2004	2005	2006	2007	2008	
Fonds fiduciaire pour le renforcement de la gouvernance dans le secteur forestier (situation post conflit)	D1.2 CONGO (REP. DEMOCRATIQUE) (KINSHASA)	Coopération gouvernementale	0	0	500.004	0		
Multi-donor trust for Aceh and North-Sumatra	D2.1 INDONESIE	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	0	0	4.000.000	4.000.000		
Reconstitution International Development Association IDA 14	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral CORE (Contrib. volontaires OBLIGATOIRES)	0	0	74.000.000	74.000.000	74.167.000	
Participation Belgique Financement Initiative HIPC dans le cadre de l'IDA	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral CORE (Contrib. volontaires générales)	0	0	7.230.000	7.230.000	16.240.000	
MDRI - IDA	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral CORE (Contrib. volontaires OBLIGATOIRES)	0	0	0	4.330.000	7.217.000	
AID/IDA Contrib. CORE TO RECONSTITUTION OF THE RESSOURCES	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral CORE (Contrib. volontaires générales)	74.166.667	148.333.333	0	0		
sous-total			74.166.667	148.333.333	85.730.004	89.560.000	97.624.000	
			sous-total core		81.230.000	85.560.000	97.624.000	
Banque internationale de reconstruction et de Développement								
BELGIAN POVERTY REDUCTION PARTNERSHIP PROGRAM - BPRP not detailed	D4.1 REGION AFRIQUE SUD DU SAHARA - Plusieurs pays ou indéterminé	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	1.000.000	2.000.000	2.925.000	0	3.200.000	
PRODEC ENSEIGNEMENT DE BASE ET PROFESSIONNEL EXECUTE PAR BANQUE MONDIALE	D1.3 MALI	Coopération gouvernementale	3.658.578	0	0	0		
SENIOR POVERTY ECONOMIST FOR THE WORLDBANK / BELGIAN POVERTY REDUCTION PARTNERSHIP (BPRP)	D4.1 REGION AFRIQUE CENTRALE - Plusieurs pays ou indéterminé	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	200.000	0	0	0		
WORLD BANK CONFERENCE ON DEVELOPMENT ECONOMICS - EUROPE / CONFERENCE ABCDE DE LA BANQUE MONDIAL CO-ORGANISE PAR LA BELG	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	400.000	0	0	0		
FONDS FIDUCIAIRE BANQUE MONDIALE POUR L'ALLEGEMENT DE LA DETTE / TRUSTFUND BURUNDI 050458	D1.2 BURUNDI	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	3.000.004	0	0	0		
FINANCEMENT DU PROGRAMME "FAST TRACK INITIATIVE - EDUCATION FOR ALL"	D4.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral CORE (Contrib. volontaires générales)	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.200.000	
WORLD BANK INSTITUTE (WBI) - Fight against corruption	D4.1 REGION AFRIQUE SUD DU SAHARA - Plusieurs pays ou indéterminé	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	0	600.000	400.000	0	500.000	
Belgian Contrib. to the "North Gaza Emergency Sewage Treatment Project"	D1.1 PALESTINE	Coopération gouvernementale	0	4.000.000	0	0		
Temporary International Mechanism - Contrib. to the Emergency Services Support Program	D1.1 PALESTINE	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	0	0	0	2.500.000		
Extractive Industries Transparency Initiative	S3.1 Belgique	UNIVERSEL / PAYS NON SPECIFIE / Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	0	0	0	500.000		
WATER AND SANITATION PROGRAM (WSP/AF) - NON SPECIFIE	D4.1 REGION AFRIQUE SUD DU SAHARA - Plusieurs pays ou indéterminé	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	400.000	400.000	0	0		
CLEAN AIR INITIATIVE - BENIN	D4.1 BENIN	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	80.000	0	0	0		
CLEAN AIR INITIATIVE - BURKINA FASO	D4.1 BURKINA FASO	Multilatéral EARMARKED (Contrib. volontaires affectées)	80.000	0	0	0		
sous-total			9.818.582	8.000.000	4.325.000	4.000.000	4.900.000	
TOTAL			83.985.249	156.333.333	90.055.004	93.560.000	102.524.000	

2008 World Bank Group MDG Progress Report

Introduction

Since 2000, the World Bank Group has gradually integrated the Millennium Development Goals (MDGs) in its analyses and operations. For the past five years, the Bank's Global Monitoring Report provides information on the MDGs on a yearly basis.

Our first two MDG reports to Parliament, published in 2006 and in 2007, were more comprehensive in nature. The 2006 report, for instance, included an introduction to the World Bank Group, the role of the Executive Board, and the cooperation between the World Bank Group, the United Nations system and the Belgian Development Cooperation. The 2006 and 2007 reports included numbers on World Bank support to the MDGs. However, these numbers only present a portion of the World Bank Group's support to the attainment of the MDGs, and, in addition, it is difficult to make a proper attribution. Thus, we have not included MDG related numbers in the 2008 report.

In fiscal year 2007, IBRD and IDA have provided US\$24.7 billion in lending (and grant) operations, and analytical and advisory services to low-and middle-income countries. In addition to technical assistance and analytical services, IFC has committed US\$8.2 billion in loans, equity and structured finance to developing countries. MIGA has issued US\$1.4 billion guarantees to private investors in developing countries. In addition to these core business activities, the World Bank manages a portfolio of about US\$9 billion in trust fund resources.

The GMR Progress Report aims at updating the second report of 2007. **Chapter 1** of this MDG report presents the Bank Group's take on the MDG status at the end of the first trimester of 2008. **Chapter 2** concentrates on the challenges of rising food prices the poorest are facing and on the World Bank's response to address this major challenge. A **third** (and final) **chapter** focuses on the Belgian financial contributions to the World Bank Group.

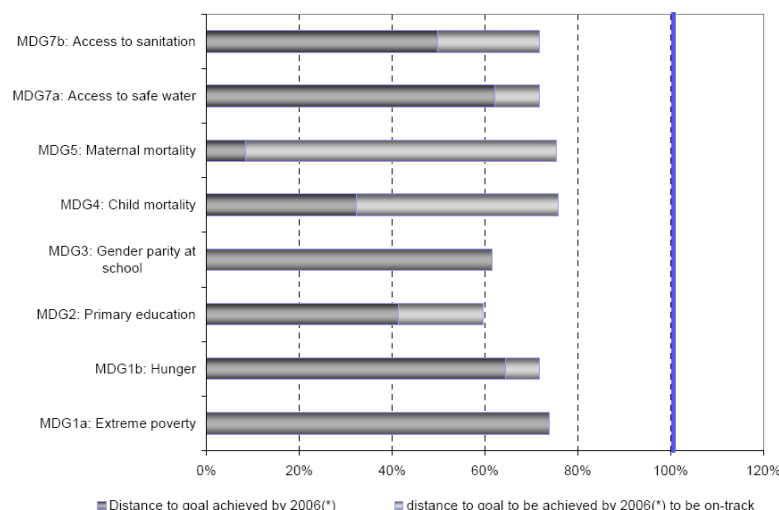
1. Monitoring of the MDGs – Evaluation by the World Bank – Situation as of March 31, 2007 (www.worldbank.org/gmr2008).

Its main findings are summarized below. Part I of the GMR assesses the progress and the priorities in the agenda to achieve the Millennium Development Goals (MDGs). Part II deals with the challenge of environmental sustainability and its implications for developing countries. Based on these assessments, the report sharpens the integrated agenda for inclusive and sustainable development.

1.1. Monitoring the development agenda – Millennium Development Goals at Midpoint: Where are we?

Halfway to 2015, the international community needs to recommit to the development goals and redouble efforts to achieve them. While many developing countries are making impressive progress toward the MDGs, many others are falling behind. On current trends, a majority of countries will fall short of most MDGs. Yet, the MDGs remain achievable for most countries, if stronger efforts are made both by the countries themselves and their development partners—in the spirit of mutual accountability for these goals agreed at Monterrey. The planned high level international meetings in 2008 (Accra and Doha) provide an opportunity to agree on priorities, including setting possible interim milestones toward the goals to focus the action and measure progress.

Figure 1 - At global level, progress and prospects vary widely across MDGs



MDG 1: Eradicate Extreme Poverty and Hunger

Accelerated economic growth makes the achievement of the MDG 1 of halving extreme poverty by 2015 likely at the global level (see Figure 1). Thanks to a more conducive global environment—for trade, finance, technology, and migration—per capita GDP growth accelerated in most low- and middle-income countries in the past decade, paving the way for substantial poverty reduction. Faster growth was in many cases accompanied with rising inequalities. But with better economic management, it was also characterized by a much lower incidence of recessions and crises, which most often hurt the poor. As a result, current estimates suggest that two third of the poverty reduction effort to be accomplished between 1990 and 2015 had been realized by 2005; and that a prolongation of current GDP trends would most probably allow MDG 1 to be achieved before 2015. While most of the poverty reduction between 1990 and 2004 took place in East Asia and Pacific, South Asia would contribute the most to global poverty reduction in the next decade.

Yet, progress has been uneven, with many countries lagging behind. In Africa and in fragile states progress in poverty reduction has been the slowest. Indeed, in aggregate, the incidence of extreme poverty rose in this group of countries. Fragile states, wracked by conflict and hampered by weak governance and capacities, account for about 19% of the population of low income countries but more than one third of their poor people. Globally, nearly one billion people continue to live in extreme poverty.

MDG 2: Achieve Universal Primary Education & MDG 3: Promote Gender Equality and Empower Women

Rising enrollments are paving the way for reaching universal primary education completion and gender parity at school, though likely not by the target date. In recent years, school enrollments rose sharply, in Sub Saharan Africa (SSA) and South Asia (SAS) in particular—often in response to comprehensive educational reforms such as the abolition of tuition fees. With higher enrollments, gender disparity in primary and secondary education declined by 60% between 1990 and 2005. In turn, the MDG 3 of eliminating gender disparity at school is now attainable by 2015 (this target was originally to be met preferably by 2005).

Yet, enrollments - even universal - are only a necessary but not sufficient condition to ensure that all children will be able to complete a full course of primary schooling by 2015. Enrollment measured with administrative data often significantly exceeds attendance measured with surveys, revealing the extent of absenteeism. Furthermore, substantial drop outs, repetition and late entry at school (above the official age) make the MDG 2 very ambitious at the global level, if not unrealistic given the little time left to have all children enrolled in time to complete primary school by 2015. Between 1990 and 2006, only 41% of the total distance to the MDG 2 was covered using the primary completion rate as indicator of progress. The challenge is particularly acute in SSA, which is far off track to meet both MDG 2 and MDG 3.

MDG 4: Reduce Child Mortality & MDG 5: Improve Maternal Health

Progress made in terms of child and maternal mortality casts doubts on the prospects of reaching MDG 4 and MDG 5. Between 1990 and 2006, the probability for a child born in a developing country to die before the age of 5 went down from 10.1 to 7.9% , an achievement hardly sufficient to cover half the distance needed to meet the MDG 4 of reducing child mortality by two thirds. The prevalence of HIV/AIDS and malaria significantly contributes to slow down progress in the countries with higher mortality rates, mostly located in SSA. Similarly, maternal mortality progress between 1990 and 2005 an estimated reduction from 430 to 400 deaths per 100,000 births—represents less than one tenth of the distance to be covered to meet the MDG 5 of reducing maternal mortality by three quarters between 1990 and 2015. On current trends, these two MDGs will unlikely be met at the global level, in SSA and SAS, and in most countries.

MDG 6: Combat HIV/Aids, Malaria, and Other Diseases

The prevalence of HIV AIDS and Tuberculosis started to stabilize at the turn of the decade. It is estimated that 31 to 36 million people worldwide were living with HIV in 2007, out of which 21 to 24 million in SSA and 3 to 5 million in SAS. Most of recent progress originates in SSA, where the proportion of people living with HIV decreased from 6 to 5% between 2001 and 2007. But progress was not noticeable elsewhere. Europe and Central Asia (ECA) and Latin America and Caribbean (LAC) even recorded significant increases, though starting from much lower levels than SSA. Conversely, the prevalence of Tuberculosis is on the decline everywhere but in SSA (which has the highest prevalence rates) where it has been roughly stable since 2003. As such, MDG 6 is attainable, but for Malaria (mostly located in SSA), for which it is still very difficult to monitor incidence.

MDG 7: Ensure Environmental Sustainability

Substantial progress has been registered in terms of people's access to water and sanitation, less so in terms of integrating the principles of sustainable development into countries' policies. Data from 2004 suggest that 60 and 50%, respectively, of the distance to the MDG 7 of halving the proportion of people without access to safe water and sanitation facilities has been covered, and one could expect a significant part of the remaining distances to be covered before 2015. But broader progress to integrate the principles of sustainable development into country policies is much slower. In fact, the cost of resource depletion and air pollution was estimated to amount to 15 % of developing countries' GNI in 2005, up from 11 % in 1990.

MDG 8: Develop a Global Partnership for Development

Official development assistance (ODA) from the Development Assistance Committee (DAC) countries of the OECD has increased steadily in the last decade, but fell by 5% in real terms in 2006, and preliminary indications are that it declined again in 2007. Aid today is more flexible, more aligned to national priorities and more selective.

However, aid from DAC countries still falls short of the UN target of 0.7% of gross national income. Moreover, multilateral trade discussions have not yet delivered tangible results. In addition, the aid architecture landscape has changed significantly in the last few years in light of the recent increase in the number of vertical funds as well as the growing importance of emerging (non-DAC) donors. The growing complexity of the global aid architecture can be illustrated by three distinct but often inter-related phenomena:

- (1) *proliferation* (refers to the increasing number of donor channels providing ODA);
- (2) *fragmentation* (refers to the increasing number of donor-funded activities with decreasing financial size);
- (3) *verticalization* (means an increasingly specialized focus of ODA providers on narrowly-defined themes, such as HIV/AIDS, often accompanied by earmarking of donor funds).

While the different aid delivery mechanisms and approaches add to the complexity of the global aid architecture, they are not inherently incompatible with each other or with the country-based model. A country-driven approach provides a platform upon which different ways of delivering aid (traditional bilateral ODA, emerging donors and vertical funds) can work together in an integrated fashion to the benefit of recipient countries. The Paris Declaration on harmonization and alignment for development effectiveness is a significant step forward towards addressing the complexities of the existing aid architecture and restating the centrality of the country-based approach to development aid.

The role of IDA (the soft lending and grant window of the World Bank Group) in the international aid architecture is of a dual nature. It includes:

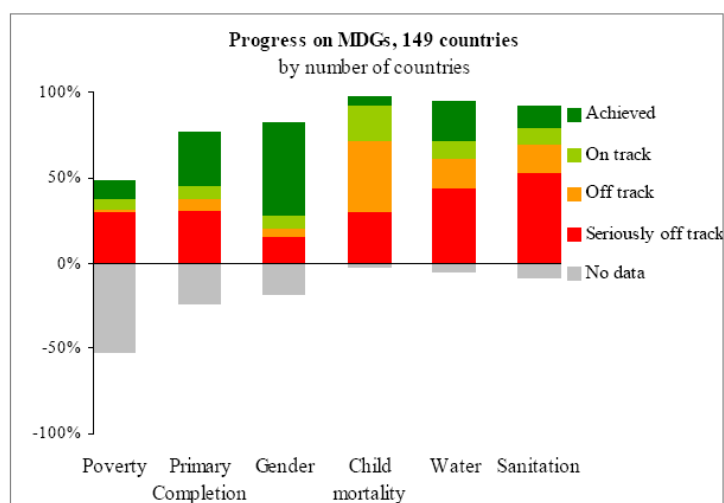
- directly providing financing and knowledge services to client countries in support of their priorities and needs;
- supporting a platform for the delivery of aid that helps to enhance aid effectiveness.

To perform this dual role, IDA relies on its core strengths which enable it to provide support to client countries but also to provide a platform for development assistance. Client surveys and the Strategic Partnership for Africa have identified the following core strengths: (1) financial resources (volume, quality and predictability); (2) knowledge base and policy advice; (3) multi-sectoral perspective; (4) global reach combined with local presence; and (5) convening power.

IDA's "glue" (platform) role materializes as a combination of other derivative strengths, which include: (1) flexibility to adapt to country circumstances; (2) ability to act as a first mover; and (3) platform for leveraging other funding and scaling up poverty reduction interventions.

1.2. The Challenges Ahead

Looking ahead, the challenge to reach the MDGs will increasingly be concentrated in low income countries, and especially fragile states, where progress is slower - although many middle income countries, especially those with large concentrations of poverty, will continue to face substantial challenges. On all MDGs, fragile states lag behind other developing countries. This group of countries poses particular development challenges, as many involve conflict or post conflict environments that make the delivery of development finance and services especially problematic.



At country level, on current trends most countries are off track to meet most MDGs (see Figure 2.2. below). This picture is somewhat hidden by the influence of large and better performing developing countries, such as India and China, on aggregates. But observation at the country level provides a more heterogeneous, less positive picture. On all MDGs - except MDG 3 - the proportion of off track countries exceeds that of on track countries. On several MDGs, data gaps remain large.

1.2.1. Inclusive and Sustainable Development: A Six Point Agenda

Progress toward the MDGs must be quickened and broadened to include the many countries that are lagging behind. To meet these challenges, the report sets out a **six point agenda** for inclusive and sustainable development. We have summarized this agenda bullet-wise and elaborated in more detail on the bullet related to International financial institutions (IFIs).

(1) Sustain and broaden the growth momentum

- Strong and inclusive growth must be at the center of the strategy to achieve the MDGs;

- Need for concerted efforts to spur growth in lagging countries in Africa and fragile states; a dynamic agricultural sector crucial for strong and inclusive growth in many poor countries;
- Sound macroeconomic policies, a conducive private investment climate (regulatory environment, infrastructure), and good governance are essential for growth;
- Need for careful monitoring of and responsiveness to risks to developing country growth arising from recent financial market crisis and rises in oil and food prices;

(2) Achieve better results in human development

- programs in health and education must be stepped up, but increased public spending alone is not the answer; quality and equity of spending are equally important;
- Need for stronger focus on combating malnutrition, especially among children, to underpin better human development outcomes;
- Policies and interventions must factor in strong linkages between health and education outcomes, nutrition, and environmental factors—water and sanitation, pollution, climate change;

(3) Integrate development and environmental sustainability

- Environmental sustainability must be integrated into core development work, maximizing synergies;
- For natural resource dependent countries, sound resource management is critical for sustainable growth;
- Developing countries will suffer most from climate change and are least able to adapt; for them the best way to adapt is to develop;
- Mitigation of carbon emissions will require financing and technology transfer to developing countries. Such support should not divert resources from other development programs;

(4) Scale up aid and increase its effectiveness

- Donors must expedite aid delivery in line with commitments. Sizable shortfalls loom if current ODA trends persist, which will particularly hurt poor countries and fragile states that offer promising scale up opportunities;
- The changing aid architecture promises more resources and innovation but also poses new challenges for aid effectiveness and coherence. The Accra High Level Forum provides a timely opportunity to address the new, dynamic dimensions of the aid agenda;

(5) Harness trade for strong, inclusive, and sustainable growth

- Aim for a successful Doha outcome in 2008. High food prices provide a window of opportunity to move on agricultural trade reform;
- Aid for trade to strengthen trade logistics, supported by services liberalization, is important for poor countries' competitiveness and ability to benefit from trade opportunities;

(6) Leverage IFI support for inclusive and sustainable development

- IFIs' declining relative financing role does not imply less relevance. Their impact through leverage remains key in achieving collective action on development (MDGs and related outcomes) and the increasingly important G/RPGs such as climate change;
- Adaptation of strategy to increasing client differentiation and global change initiated by several IFIs is important and timely.

1.2.2. Leveraging IFI Support for Inclusive and Sustainable Development

Net financial flows to developing countries from IFIs relative to other sources of financing have been declining. In 2007, IFIs had a share in net ODA of only 8%. Net non-concessional flows turned slightly positive in 2007 after four years of large negative flows. But IFIs' declining relative financing role does not imply less relevance. The true measure of their impact must consider the development leverage they achieve beyond their narrow financing role. Their impact through leverage remains key in achieving collective action on development (MDGs and related development outcomes) and the increasingly important global and regional public goods. Shareholder recognition of

this broader impact through leverage is reflected in record pledges made in the past year for replenishment of IDA 15 and AfDF XI.

Responding to change: new strategic frameworks

IFIs face a challenging context of rapid change brought about by globalization, an evolving international financial architecture, and increasingly differentiated client needs across low-income countries, fragile states, and MICs. They must adapt their strategies to this change. While a process of adaptation has been underway for some time, all IFIs over the course of past year initiated major strategic reviews and introduced important shifts. These strategic shifts have three common themes:

- (1) First is a shift in client and business focus to promote inclusive and sustainable globalization. One aspect of this shift, for example, has been a sharpened focus on low-income countries and fragile states, and also on major concentrations of poverty within MICs, to connect the “bottom billion” to the global economy. Another is a strengthening of private sector operations, as private sector supply response is essential to reap the full benefits of globalization. Common to these shifts is a sharper differentiation of products and services across clients.
- (2) Second is an orientation toward knowledge services as a critical means to achieving development leverage and as the glue that binds development partners - by building country absorptive capacities, strengthening country strategies, underpinning aid effectiveness, disseminating best practice, and developing a shared knowledge base. There is demand for knowledge services from both low- and middle-income countries, but it requires innovation to increase flexibility and responsiveness. Middle-income countries also offer practical experiences that IFIs can increasingly tap for dissemination to low-income countries.
- (3) Third is an increased emphasis on global and regional public goods (G/RPGs), through direct interventions and by creating an enabling environment to leverage private sector. These G/RPGs span global macroeconomic and financial stability, international financial architecture, trade, control of communicable diseases, global environmental commons, regional economic integration, and global and regional knowledge goods. The increased focus on G/RPGs poses a challenge for IFIs whose business model has in large part been structured around country platforms. Success in carrying out these strategic shifts will be crucial to IFIs’ ability to increase impact by leveraging their assets and activities. Progress in ongoing efforts to adapt governance structures - members’ quotas, voice, participation - also will be important for continued effectiveness.

Ensuring strong operational outcomes in a context of change

Amid this process of strategic change, Multilateral Development Banks (MDBs) posted an overall strong performance in their financial operations during 2007. Their gross disbursements reached a record \$48 billion. Concessional flows and non-concessional flows to non-sovereign entities have been the most dynamic elements. Gross concessional flows rose by 10% to over \$12 billion, with flows to Africa showing the fastest increase. MDB support to Sub-Saharan Africa has more than doubled since 2000.

Implementation capacity (including fiduciary) constitutes the key bottleneck in scaling up concessional finance. MDB non-concessional flows to non-sovereign entities rose to over \$13 billion in 2007, a quadrupling since 2000. Half of these flows are accounted for by the IFC and the other half by private sector arms of other MDBs. Encouragingly, non-sovereign flows to Africa have also more than doubled since 2000. An important IBRD-IFC innovation in 2007 was the establishment of a Global Emerging Markets Local Currency Bond Fund. Guarantees, cofinancing, and trust fund operations have also expanded (IDA and IBRD guarantees have an average leverage ratio of almost 10 to 1). On the other hand, non-concessional lending to sovereigns, about \$22 billion in 2007, has been generally flat, with large fluctuations depending on individual country circumstances.

Challenges to effective engagement are especially complex in fragile states. The needs in these countries are huge, as they are farthest away from reaching the MDGs, but they present difficult political and governance contexts for effective delivery of development finance and services. Nonetheless, MDB financial flows to fragile states rose by about 55% in the five year period 2002-2007, reaching \$2.4 billion. As some of these states move from peace building to state building, demand for MDB support will rise further. Developing and implementing effective operational

strategies for fragile states is a key element of IFIs' contribution to the agenda for inclusive and sustainable development.

Strong country-led development strategies (Poverty Reduction Strategies or equivalent strategic frameworks) are central to development effectiveness, even more so in a changing aid architecture characterized by a plurality of aid sources and modalities. Strengthening country strategies is an important focus of IFI knowledge services and capacity building. In 2007, 13% of low-income countries were deemed to have well developed operational frameworks while another 67% had taken significant action to develop such frameworks (comparable figures for 2005 were 8% and 56%, respectively). These figures show progress but also a continuing challenge.

IFIs are making progress on alignment and harmonization in the framework of the Paris Declaration, but monitoring surveys show room for improvement on several dimensions: use of country systems and implementation frameworks; efficient modalities for joint operations and programmatic and sector wide approaches; and predictability of support. Harmonization in the context of the changing aid architecture, with the emergence of new players such as vertical funds that committed around \$3.5 billion last year, poses new challenges. In 2007, the report of an External Review Committee (Malan Report) identified areas for strengthening collaboration between the Fund and the Bank, including in crisis management, work on fiscal and financial sector issues, and technical assistance. Implementation of the Committee's recommendations is proceeding under a Joint Management Action Plan drawn up during the year.

Better tracking results

International financial institutions are making progress in strengthening the results orientation of their operations and supporting partner countries' capacity to manage for results. A range of internal and external monitoring and evaluation methodologies have been developed to track IFI performance and results.

Findings from these exercises over the past year show mixed results. They show improvements in implementation of key programs such as the development outcomes targeted in IDA 14 Results Measurement System, and the World Bank's Africa Action Plan and Infrastructure Action Plan. The MDBs' Comparative Assessment System (COMPAS) indicators show progress on several dimensions of the results agenda, such as results orientation of country assistance strategies and processes related to projects and program design and implementation. But they also point to the need for stronger efforts to link resource allocation, incentives, and institutional learning to results.

Findings from IFI independent evaluations conducted over the past year included the need to further streamline conditionality, correct under-investment in regional public goods, achieve further progress in decentralization, and improve the development impact of private sector projects. Overall, results tracking methodologies need to develop a stronger focus on real results on the ground, such as the MDGs, as against processes. Also, there is need for stronger, concerted support for country capacity building for development data.

1.3. Environmental Sustainability

The second part of the Global Monitoring Report focused on a special theme, i.e. environmental sustainability. The planet has been warming up since the industrial revolution as a result of human emissions of greenhouse gases (GHGs). This global warming has accelerated in the second half of the 20th century and especially since the 1990s. If past trends in emissions continue, the world could experience mean global temperature increases between 2 and 6 degrees centigrade by the end of the century. These temperature increases and accompanying changes in precipitation, sea level rise, and extreme weather events will not be evenly distributed across countries: temperatures will rise more in northern latitudes than in subtropical regions. Poor countries will suffer the most from, and are able to adapt the least to the effects of climate change. However, vulnerability to climate impacts varies widely among developing countries, suggesting that adaptation planning must be country specific.

Substantial progress has been made in dealing with climate change over the past 20 years, most notably by establishing the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) and the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). The formulation of an international architecture to deal with climate change is an ongoing process. Despite its limitations, the Kyoto Protocol has helped establish a foundation for global collective action to build on. Future agreements will be judged according to their ability to limit GHG emissions significantly, to do so in a cost effective and equitable manner, and to ensure widespread compliance.

For developing countries, the best way to adapt to climate change is to promote inclusive development. This will help to reduce vulnerability to climate impacts through economic diversification and by providing the poor with the resources they need to adapt. Although adaptation is a private good, governments have a role to play in fostering it: they can help provide information, including weather forecasts; they can facilitate infrastructure investments and promote efficient market responses to climate change.

Preventing dangerous changes in climate will necessarily involve mitigation of GHGs. CO₂ emissions from fossil fuel can be brought down by reducing the energy intensity of output and the carbon intensity of energy. Studies of the technical feasibility of improving energy efficiency indicate considerable scope for improving energy efficiency and for replacing fossil fuels with renewable energy sources. The use of technologies that are more energy efficient and the tapping of renewable energy sources will depend in part on the world's making a commitment to reduce GHG emissions. Through carbon pricing, the reductions in carbon emissions in developing countries could be sold on the carbon market to finance low carbon technologies. This approach, however, would require a long term commitment since low carbon capital investments will yield carbon reductions only over a long horizon.

International financial institutions may be able to bridge the gap between current schemes and those that will replace them in the longer term. Carbon finance can also help reduce emissions from deforestation: using carbon finance to protect forests will require the development of institutions to monitor and protect forests at the national level, as well as funding from developed countries, through a carbon market or other forms of assistance.

The MDG 7 - ensuring environmental sustainability - is the most crosscutting of the MDGs. Being able to manage the environment and natural resources is fundamental for the sustainability of MDG outcomes. Sound environmental management can have positive impacts on such key MDG goals as poverty reduction, education, gender equality, and health.

2. Rising Food Prices - The World Bank's Response

The rising trend in international food prices continued, and even accelerated, in 2008. Increased bio-fuel production has contributed to the rise in food prices. Rising global food prices are contributing to high food inflation in many countries. The doubling or more of food and fuel prices is pushing 100 million people into poverty potentially reversing the gains of the last decade, depending on how overall economic growth responds to increased wealth accumulation and investment by net food-selling rural households. There is also the risk of derailing recent gains in malnutrition.

Food prices have risen because of increasing costs: (1) increased production costs (including fertilizer, energy and transport); (2) drought, flooding, pests and disease in key grain regions; (3) declining US dollar; and (4) low stocks. Prices have also increased because of increasing demand: (1) sustained food demand from developing countries; (2) diet changes (from grain to more diversified diet, meats and dairy with higher demand for grain and oil seeds); and (3) biofuel mandates.

The observed increase is not a temporary phenomenon, but likely to persist in the medium term. Food crop prices (such as wheat, maize and rice) are expected to remain high in 2008 and 2009 and then begin to decline as supply and demand respond to high prices. However, they are likely to remain above the 2004 levels through 2015 for most food crops. In addition, climate change brings further uncertainty.

A rapid and comprehensive response is required because of the severity of the global food crisis and the danger of losing a decade of progress on poverty alleviation. For the World Bank, this includes support to rapid policy and emergency responses (including just-in-time policy advice and scaling up existing programs and ongoing investment projects for safety nets and agricultural programs) as well as support for governments' medium-term agenda (such as focusing on expanded investments in agriculture and improved instruments for risk management and improving access to social safety nets).

The World Bank is vigorously supporting the emerging UN coordination process. The World Bank is also thinking of creating a Global Food Crisis Response Program (GFRP), i.e. an overall framework to coordinate WB crisis response

in partnership with other multilateral organizations and donor agencies, while supporting the evolving coordinating role of the United Nations Task Force on the Global Food Crisis, established recently in Berne.

The GFRP program development objectives would be to: reduce the negative impact of high food prices on the poor in a timely manner; support the governments in the design of sustainable policies that mitigate the adverse impact of more volatile food prices on poverty; and provide a financing mechanism for a fast start.

The menu of possible program components would include:

- Component 1: Food price policy and market stabilization;
 - Component 2: Ensuring food access and reducing nutritional vulnerability among the poor;
 - Component 3: Enhancing domestic food production and marketing response; and
 - Component 4: Implementation support, communications and monitoring and evaluation.
- To support low-income countries, the Bank is thinking of creating a Trust Fund for Food Crisis Response.

3. Belgium's Financial Contributions to the World Bank and some Partner Agencies

Besides the regular contributions to IBRD (on the budget of the Federal Public Service Finance), IDA (formerly on the budget of the Federal Public Service Finance, since 2000 on the budget of the Federal Public Service Foreign Affairs and Development Cooperation), IFC and MIGA (on the budget of the Federal Public Service Finance), Belgium contributes also to a number of specific programs financed from the budget of the Belgian Directorate General Development Cooperation (DGDC) and administered by the Bank. Most of these contributions are directly linked to the pursuit of the MDGs.

The World Bank also administers financial resources to finance global initiatives to which DGDC contributes, such as the Global Environment Facility, Global Fund for HIV/AIDS, TB and Malaria. In addition, DGDC also participates in Trust Funds administered by IDA. As IDA is not always able to satisfy the demands for financial resources for core and knowledge activities with its administrative budget, these trust fund resources, which can be single-purpose, and single or multi donor, tend to complement regular budgetary resources available to IDA.

The Belgian Attachés of the DGDC, in coordination with the Belgian representatives in the World Bank's Executive Board, manage the Belgian voluntary contributions to these initiatives and trust funds. Annual Consultations provide guidance to both the Bank and the Belgian authorities on how to plan and allocate to trust funds for the year(s) ahead.

The initiatives that Belgium currently finances are as follows:

- Belgian Poverty Reduction Partnership (3.2 million € for 2008);
- World Bank Institute (500,000.00 € for 2008): Governance&Anti-Corruption, and HIV/AIDS;
- Education For All - Fast Track Initiative, The Catalytic Fund & Secretariat (1.20 million € for 2008);
- Debt Management Facility for Low Income countries (720,000.00 € in 2008);
- International Development Association (74.167 million € in 2008)
- Heavily Indebted Poor Countries Initiative Trust Fund (16.24 million € in 2008);
- Multilateral Debt Relief Initiative (7.217 million € in 2008);
- Global Environment Facility (11.545 million € in 2008);
- Global Fund for HIV/AIDS, TB and Malaria (15 million € in 2008);

Consultative Group for International Agricultural Research (6.761 million € in 2008).

Annexe 11 : La Belgique au PNUD

Annexe 11.1 : Contributions financières de la Belgique au PNUD

Affaires étrangères (hors DGCD)			Dépenses			
S0.3 Prévention des conflits et consolidation de la paix	Service	Pays/Région	2.004	2.005	2.006	2.007
Appui à la commission "économie, finances et plan" de l'assemblée nationale malienne	S3.1	MALI	0	100.000	0	60.413
Elections en Afghanistan	S3.1	AFGHANISTAN	0	200.000	0	94.000
Soutien aux élections présidentielles béninoises	S3.1	BENIN	0	0	500.000	0
UNDP-Advancing anti-corruption conventions in Africa - West Africa regional workshop	S3.1	REGION AFRIQUE DE L'EST	0	126.000	0	0
PNUD-Appui à la sécurisation des élections en RDC	S3.1	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	500.000	0	0
Technical Assistance Project For Electoral Reform in Lebanon	S3.1	LIBAN	0	75.000	75.000	0
Appui au processus électoral	S3.1	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	500.000	500.000	0
Appui des Nations Unies à l'Algérie en matière d'action anti-mines	S3.1	ALGERIE	0	0	0	50.000
Projet d'assistance électorale à la Mauritanie	S3.1	MAURITANIE	0	0	200.000	0
Programme on Governance in the Arab Region - Modernizing Public Prosecution Office	S3.1	Universel	0	0	500.000	0
Support to the states	S3.1	SOUDAN	0	0	600.000	0
Legal aid service for migrant workers in China	S3.1	CHINE	0	0	0	410.000
Cofinancement de la modernisation de l'état civil au Mali	S3.1	MALI	0	0	300.000	0
Diamonds for development	S3.1	LIBERIA	0	0	300.000	0
Projet OMD et Global Compact	S3.1	Universel	0	0	763.742	250.000
Kosovo Small Arms Control Initiative - KOSSAC	S3.1	SERBIE	0	0	0	94.543
Peace Building Fund	S3.1	Universel	0	0	0	2.477.651
"Enhancing security sector reform in Liberia / THE LIBERIA NATIONAL POLICE"	S3.1	LIBERIA	0	0	0	211.000
Opération de déminage humanitaire en Casamance	S3.1	SENEGAL	0	0	0	266.710
National Reconciliation Congress Initiative - NCR	S3.1	SOMALIE	0	0	0	0
Comprehensive action against persons trafficking: Prevention, reintegration and capacity building	S3.1	ARMENIE	0	0	0	269.793
SOUTIEN MINISTRE GEORGIEN DES FINANCES	S3.1	GEORGIE	0	100.000	0	86.413
SOUTIEN AU HAUT REPRESENTANT NU ELECTIONS EN COTE D'IVOIRE	S3.1	COTE D'IVOIRE	0	0	0	150.012
DEMOBILISATION EX STRIJTERS PNUD	S3.1	Universel	0	800.000	0	0
Assistance to the new Partnership for Africa's development (NEPAD)	S3.1	REGION AFRIQUE SUD	350.000	0	0	0
NATIONAL UXO PROGRAM 2004 PNUD	S3.1	LAOS	135.000	0	0	0
SUPPORT TO THE ELECTORAL PROCESS	S3.1	IRAK	0	1.000.000	0	0
STRENGTHENING NATIONAL CAPACITY FOR MINE ACTION	S3.1	YEMEN	0	250.000	0	0
Recovery of small industries and trades in Banda Aceh and Aceh Besar -- tsunami	D2.1	INDONESIE	0	0	1.200.000	0
sous-total			485.000	3.651.000	4.938.742	4.420.535
DGCD						
D0.1 Appui à la politique + D0.3 Budget et APD						
Sensibilisation "Entreprendre pour le développement"	D0.1	Universel	0	0	76.639	57.000
Sensibilisation "Entreprendre pour le développement"	D0.1	MALI	0	0	0	65.000
Treasury Single Account	D0.3	GEORGIE	0	100.000	0	0
sous-total			0	100.000	76.639	122.000
D1.2 Programmes bilatéraux - Afrique centrale						
Contribution au fonds fiduciaire du PNUD pour la sécurisation des élections	D1.2	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	1.000.000	0	0
Programme d'appui au processus électoral en République Démocratique du Congo	D1.2	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	0	3.000.004	0
Contribution "Cour Suprême de justice dans le contentieux électoral"	D1.2	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	0	0	200.000
Census van de ambtenaren - bijdrage aan UNDP	D1.2	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	0	0	1.000.000
sous-total			0	1.000.000	3.000.004	1.200.000
D2.1 Programmes spéciaux - Aide d'urgence - Réhabilitation - Aide alimentaire						
Projet d'appui au processus électoral en RD Congo	D2.1	CONGO (REP. DEMOCRATIQUE)	0	500.000	500.000	0
Reconstruction and improvement of harbour facilities at Muli Island, Meemu Atoll, Maldives	D2.1	MALDIVES	0	330.142	300.000	0
Afgan elections project - Phase II	D2.1	AFGHANISTAN	0	414.525	0	0
Shelter Tsunami Recovery in the Maldives	D2.1	MALDIVES	0	0	500.000	500.000
sous-total			0	1.244.667	1.300.000	500.000

D4.1 Programmes multilatéraux - Nations Unies - FMI - Banque mondiale

Programme Personnel Coopération Multilatérale PNUD	D4.1	BENIN	164.000	164.000	164.000	0
Projet d'appui aux activités de Conseil/ Dépistage volontaire et anonyme du VIH/SID	D4.1	BURKINA FASO	150.000	0	0	0
PROGRAMME "ELECTRICITY NETWORK REHABILITATION" ENRP	D4.1	IRAK	1.000.000	0	0	0
PROGRAMME RECONSTRUCTION ET EMPLOI	D4.1	IRAK	1.000.000	0	0	0
POVERTY AND SOCIAL IMPACT ANALYSIS (PSIA) - UNDP	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	297.000	800.000	300.000	800.000
UNDP Africa Programme Project for Trade Capacity Building for Poverty Reduction &	D4.1	REGION AFRIQUE SUD	250.000	500.000	750.000	500.000
NATIONAL AREA-BASED DEVELOPMENT PROGRAMME	D4.1	AFGHANISTAN	3.284.000	1.216.000	4.500.000	2.776.000
Enhancing Private sector development assistance for developing countries and prom	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	165.000	0	0	0
PNUD ASSISTANCE - PERSONNEL	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	3.875	0	0	0
DRC pooled fund - flexible fund	D4.1	CONGO (REP. DEMOCR)	0	0	1.500.000	550.000
PNUD STRENGTHENING PARLIAMENTS	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	1.200.000	1.800.000	1.800.000	1.200.000
sous-total			7.513.875	4.480.000	9.014.000	5.826.000
JPO - UNDP - Social gouvernance - Boni	D4.1	MALI	0	109.007	93.877	21.057
JPO - UNDP - Human development - Haspeslagh	D4.1	ALGERIE	0	109.007	123.513	35.371
JPO - UNDP - Gouvernance et développement GOLD - Chevalier	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	0	0	127.192	36.334
JPO - UNDP - Governance and human rights - Keutgen	D4.1	BURUNDI	0	0	175.303	64.189
JPO - UNDP - Aid harmonization, alignement & coordination - Matthys	D4.1	RWANDA	0	0	130.324	48.460
JPO - UNDP - Governance and human rights parliamentary strengthening - Sheinbe	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	0	0	109.524	40.390
JPO - UNDP - Crisis prevention humanitarian relief - Schaeffer	D4.1	CONGO (REP. DEMOCR)	0	0	119.873	41.083
JPO - UNDP - Environment & energie - Guedez	D4.1	BURKINA FASO	0	109.007	53.810	0
JPO - UNDP - Poverty alleviation specialist - Faingnaert	D4.1	BENIN	0	109.007	133.019	42.035
JPO - UNDP - Environment & energie - Standaert	D4.1	CAMBODGE	0	109.007	0	0
JPO - UNDP - démocratie & gouvernance - Dash	D4.1	LAOS	0	109.007	0	0
JPO - UNDP - human development - Guerrero	D4.1	LAOS	0	109.007	0	0
JPO - UNDP - Pauvreté & économie - Berghmans	D4.1	MOZAMBIQUE	0	109.007	96.014	38.125
JPO - UNDP - Démocratie & gouvernance - Bunga	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	0	109.007	45.534	0
JPO - UNDP - Pauvreté & économie - De Goussencourt	D4.1	SENEGAL	0	109.007	69.956	0
sous-total			0	1.090.070	1.277.939	367.042

Région flamande

Steun aan secretariaat NEPAD door Vlaamse Overheid (new Partnership for Africa's	D0.3	CONTINENT AFRIQUE -	0	160.000	0	0
EMERGENCY RESPONSE TO FLOODING	D0.3	SURINAME	0	0	90.000	10.000
sous-total			0	160.000	90.000	10.000

TOTAL sans CORE	7.998.875	11.725.737	19.697.323	12.445.577
-----------------	-----------	------------	------------	------------

PNUD Contribution volontaire CORE (non affectée)	D4.1	UNIVERSEL / PAYS NON	13.388.000	14.200.000	14.200.000	13.200.000
			13,39 mio	14,2 mio	14,2 mio	13,2 mio

TOTAL avec CORE	21.386.875	25.925.737	33.897.323	25.645.577
-----------------	------------	------------	------------	------------

Résumé des 68 prog financés par la Belgique de 2004 à 2007:

29 prog du S0.3 Consolidation de la paix (Affaires étrangères)	2 prog de D0.1
23 prog de DGCD dont =====>	1 prog de D0.3
15 JPO	4 prog de D1.2
2 prog financés la Flandre	4 prog de D2.1
	11 prog de D4.1

**Voortgangsrapport aan het Parlement
met betrekking tot de Milleniumdoelstellingen inzake ontwikkeling**

Activiteiten van de vertegenwoordigers bij de VN

A. Inleiding

De VN vervullen een belangrijke rol inzake ontwikkeling en ontwikkelingssamenwerking. Het belang en de bijdrage situeren zich op het vlak van :

- normen en standaarden,
- operationele activiteiten en
- de ondersteuning van de Staten in de coördinatie van de internationale samenwerking.

In het bijzonder wordt herinnerd aan de centrale rond van de VN om:

- de Milleniumdoelstellingen inzake ontwikkeling (MDG) op de politieke agenda te houden,
- de evolutie van de MDG-indicatoren op te volgen en
- concreet bij te dragen tot de realisatie van de MDG.

Zoals in elke organisatie is ook de werking van de VN voor verbetering vatbaar om de beoogde doelstellingen te bereiken. De activiteiten van de vertegenwoordigers van België bij de VN dienen hoofdzakelijk vanuit deze invalshoek te worden geplaatst.

B. Activiteiten

2. “System Wide Coherence – Delivering as one”

In november 2006 bracht het “High-level Panel on United Nations System-wide Coherence in the areas of development, humanitarian assistance and the environment” een lijvig rapport uit voor de verbetering van de samenwerking tussen VN-instanties. Het antwoord op de talrijke aanbevelingen is een langzaam proces waarbij weerstanden en meningsverschillen allerhande vanwege Staten en VN-organisaties moeten worden overwonnen.

Op het terrein worden de aanbevelingen In 2007 uitgetest in 8 pilootlanden voor “Delivering as one” op landenniveau. Vier van de Belgische partnerlanden maken deel uit van deze oefening: Mozambique, Rwanda, Tanzania en Viet Nam. België is nauw betrokken bij en ondersteunt de sturing van de oefening door de UN Development Group Office (UNDGO). België spoort de organisaties sterk aan tot pragmatisme. De harmonisering van de ‘business practices’ is een prioritaire uitdaging.

In 2007 werd de driejaarlijkse resolutie met betrekking de operationele activiteiten van de VN onderhandeld (A/RES/62/208 - Triennial Comprehensive Policy Review – TCPR). België heeft een actieve rol gespeeld in de bepaling van de standpunten van de EU en heeft in het bijzonder de standpunten voor de hoofdstukken inzake financiering en statistieken vorm gegeven.

3. Raden van Bestuur (UNDP/UNFPA en UNICEF)

In de vergaderingen van de Raden van Bestuur ging er in 2007 veel aandacht naar de beheersinstrumenten van de organisaties zoals:

- het Budget (Biennial Support Budget),
- Resultaat gericht beheer (Results Based Management),
- Rekenschap en controle (Accountability and oversight Framework),
- Evaluatie.

De Belgische aandacht gaat naar de harmonisering van de verschillende beheersinstrumenten in het algemeen en naar rekenschap en evaluatie in het bijzonder.

Op de Raden van Bestuur worden ook de landenprogramma's besproken en goedgekeurd. België steunt op het netwerk van attachés in bilaterale posten om de kwaliteit van de programma's en de coherentie met het beleid van de partnerlanden te beoordelen.

4. Samenwerkingsprogramma's

Op de begrotingslijnen van de multilaterale samenwerking worden de financiële bijdragen aan de fondsen en programma's bij voorkeur op volgende wijze ingezet:

- een bijdrage in de algemene middelen ('core' of 'regular resources') waarmee België aangeeft zich in te schrijven in de beleidsopties van de organisaties,
- een bijdrage voor één programma waarmee een accent gelegd wordt in de samenwerkingsrelatie.

Concreet betekent dit voor:

- o UNDP : Versterking van de parlementaire werking
- o UNFPA : Seksueel Geweld
- o UNICEF: Kinderbescherming
- o UNIFEM: "Gender Based Budgeting"

Tenslotte is België een sterke pleitbezorger van samenwerking tussen de multilaterale instellingen. Dit vertaalt zich onder meer in het gezamenlijk programma inzake "seksueel geweld" (UNFPA/UNICEF/OHCHR) en het "Poverty and Social Impact Analysis" (UNDP/Wereldbank).

19/05/2008

Annexe 12. Liste des 41 pays en développement éligibles à l'Initiative PPTE ; état de l'avancement du processus

Table 1. List of Heavily Indebted Poor Countries (as of end-July 2007)

22 Post-Completion-Point Countries^{1/}		
Benin	Madagascar	São Tomé and Príncipe
Bolivia	Malawi	Senegal
Burkina Faso	Mali	Sierra Leone
Cameroon	Mauritania	Tanzania
Ethiopia	Mozambique	Uganda
Ghana	Nicaragua	Zambia
Guyana	Niger	
Honduras	Rwanda	
9 Interim Countries^{2/}		
Afghanistan	Republic of Congo	Guinea
Burundi	Democratic Republic of the Congo	Guinea-Bissau
Chad	The Gambia	Haiti
10 Pre-Decision-Point Countries^{3/}		
Central African Republic	Kyrgyz Republic ^{4/}	Sudan
Comoros	Liberia	Togo
Côte d'Ivoire	Nepal	
Eritrea	Somalia	

Source : World Bank, February 2008 ; p. 3 :

<http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/ProgressReports/21656521/HIPCProgressReport20070927.pdf>